Union européenne

# Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs)
# Volet Statistiques – Assistance technique

# RAPPORT DE DEMARRAGE

(Version finale du 22 février 2013)

# SOMMAIRE

**Sommaire** ..... **2**

**1. Introduction** ..... **5**

**2. Objectifs, résultats attendus et hypothèses du projet** ..... **7**
2.1 Objectif général ..... 7
2.2 Objectifs spécifique et particuliers ..... 7
2.3 Résultats attendus ..... 7
2.4 Risques et hypothèses qui sous-tendent le projet ..... 8

**3. Situation des structures** ..... **11**
3.1 Le Conseil national de la statistique ..... 11
3.2 L'Institut national de la statistique et de la démographie ..... 13
3.3 Les structures en charge des statistiques démographiques et sociales ..... 18
3.4 Les structures en charge des statistiques économiques ..... 27
3.5 Les structures en charge des statistiques environnementales et multidomaines ..... 34

**4. Plan de travail du projet** ..... **38**
4.1 Renforcements stratégiques et organisationnels ..... 38
4.2 Renforcements méthodologiques ..... 43
4.3 Renforcements sectoriels : statistiques démographiques et sociales ..... 48
4.4 Renforcements sectoriels : statistiques économiques ..... 52
4.5 Renforcements sectoriels : statistiques environnementales et multidomaines ..... 58

**5. Planning des activités du projet** ..... **62**

**6. Mobilisation des moyens humains et financiers** ..... **67**
6.1 L'assistance technique ..... 67
6.2 Les devis programmes ..... 70

**7. Coordination et suivi / evaluation** ..... **72**
7.1 Coordination ..... 72
7.2 Suivi / Evaluation ..... 74

**Annexe 1 : Cadre logique** ..... **79**

**Annexe 2 : Eléments des termes de référence de l'assistance technique court terme** ..... **90**

**Annexe 3 : Budget du premier devis-programme (novembre 2012-novembre 2013)** ..... **114**

# ABREVIATIONS

| | |
|---|---|
| ADS | Adjoint technique de la statistique |
| AFRISTAT | Observatoire économique et statistique de l'Afrique subsaharienne |
| ARC-SSN | Appui au renforcement des capacités du Système statistique national |
| AT | Assistant technique/Assistance technique |
| ATS | Agent technique de la statistique |
| BCEAO | Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest |
| CSLP | Cadre stratégique de la lutte contre la pauvreté |
| CNS | Conseil national de la statistique |
| DEES | Direction de l'économie de l'environnement et des statistiques |
| DEP | Direction des études et de la planification |
| DGAEUE | Direction générale de l'assainissement, des eaux usées et excréta |
| DGCOOP | Direction générale de la coopération |
| DGCT | Direction générale des collectivités territoriales |
| DGEP | Direction générale de l'économie et de la planification |
| DGISS | Direction générale de l'information et des statistiques sanitaires |
| DGMEC | Direction générale de la modernisation de l'Etat civil |
| DGPER | Direction générale de la promotion de l'économie rurale |
| DGPSE | Direction générale des prévisions des statistiques et de l'économie de l'élevage |
| DGRE | Direction générale des ressources en eau |
| DGSPE | Direction générale des stratégies et programmes d'emploi |
| DGT | Direction générale du tourisme |
| DGTTM | Direction générale des transports terrestres et maritimes |
| DPSAA | Direction de la prospective et des statistiques agricoles et alimentaires |
| DRSD | Directions régionales de la statistique et de la démographie |
| DSIP | Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective |
| DSRP | Document de stratégie de réduction de la pauvreté |
| DSSE | Direction des statistiques et des synthèses économiques |
| DUE | Délégation de l'Union européenne |
| EDS | Enquête démographique et de santé |
| EICVM | Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages |
| EMC | Enquête multisectorielle continue |
| ENEC | Enquête nationale sur les effectifs du cheptel |
| EPA | Enquête permanente agricole |
| EPA | Etablissement public à caractère administratif |
| ExPCE | Expert principal chef d'équipe |
| ExPStatEco | Expert principal en statistiques économiques |
| ExPInform | Expert principal en informatique |
| ExPStatAgri | Expert principal en statistiques agricoles |
| ExProgDif | Expert en programmation des activités, en diffusion et utilisation des données |
| ExStatSoc | Expert en statistiques sociales |
| ExStatEcoF | Expert en statistiques économiques et financières sectorielles |
| ExStatDéc | Expert en statistiques décentralisées |
| FCFA | Franc CFA |
| FDS | Fonds de développement de la statistique |
| FED | Fonds européen de développement |
| FU | Formation des utilisateurs |
| GRH | Gestion des ressources humaines |
| IGB | Institut géographique du Burkina Faso |
| IHPC | Indice harmonisé des prix à la consommation |
| IHPI | Indice harmonisé de la production industrielle |
| INSD | Institut national de la statistique et de la démographie |
| ISE | Ingénieur statisticien économiste |

| | |
|---|---|
| ITS | Ingénieur des travaux statistiques |
| MASA | Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire |
| MASSN | Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale |
| MATD | Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation |
| MATS | Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité |
| MCT | Ministère de la culture et du tourisme |
| MEAHA | Ministère de l'eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement |
| MEDD | Ministère de l'environnement et du développement durable |
| MEF | Ministère de l'économie et des finances |
| MENA | Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation |
| MESS | Ministère des enseignements secondaire et supérieur |
| MFPTSS | Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale |
| MICA | Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat |
| MIDT | Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports |
| MJFPE | Ministère de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi |
| MJGS | Ministère de la justice, Garde des sceaux |
| MME | Ministère des mines et de l'énergie |
| MRAH | Ministère des ressources animales et halieutiques |
| MHU | Ministère de l'habitat et de l'urbanisme |
| MS | Ministère de la santé |
| OMD | Objectif du millénaire pour le développement |
| OMS | Organisation mondiale de la santé |
| ONEF | Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle |
| Par-Gs | Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques |
| PNUD | Programme des Nations unies pour le développement |
| Projet INSD-SCB | Projet de coopération statistique entre l'INSD et Statistique Suède |
| PSN | Programme statistique national |
| PTF | Partenaires techniques et financiers |
| RGA | Recensement général de l'agriculture |
| RGPH | Recensement général de la population et de l'habitation |
| RSN | Rapport statistique national |
| SCADD | Stratégie de croissance accélérée et de développement durable |
| SDS | Schéma directeur de la statistique |
| SIG | Système d'information géographique |
| SIGASPE | Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat |
| SIM | Système d'information sur les marchés |
| SISA | Système d'information sur la sécurité alimentaire |
| SNIS | Système national d'information sur la santé |
| SONAGESS | Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire |
| SP-CNS | Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique |
| ST-CNS | Secrétariat technique du Conseil national de la statistique |
| SSN | Système statistique national |
| TDR | Termes de référence |
| UNFPA | Fonds des Nations unies pour la population |
| UNICEF | Fonds des Nations unies pour l'enfance |
| UEMOA | Union économique et monétaire ouest africaine |

# 1. INTRODUCTION

Le projet d'assistance technique (AT) du Volet statistiques du Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs) est placé sous la maîtrise d'œuvre de la structure en charge des finances publiques du Ministère de l'économie et des finances (MEF).

Le Par-Gs se décompose en trois volets :

- le Volet appui au renforcement de la gestion des finances publiques ;
- le Volet appui au renforcement des statistiques ;
- le Volet appui à la gestion des procédures FED.

Le Volet appui au renforcement des statistiques comporte deux composantes :

- une composante Assistance technique (AT), citée dans le document sous l'appellation projet ;
- une composante Devis-programme avec trois devis-programmes annuels.

Le Volet statistiques du Par-Gs bénéficie à l'ensemble du Système statistique national (SSN), en particulier à l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), aux structures productrices des statistiques sociales et démographiques, des statistiques économiques et des statistiques environnementales. Les ministères concernés sont les suivants :

- Ministère de l'économie et des finances (MEF)
- Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA) ;
- Ministère des enseignements secondaire et supérieur (MESS) ;
- Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale (MASSN) ;
- Ministère de la santé (MS) ;
- Ministère de la justice, Garde des sceaux (MJGS) ;
- Ministère de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi (MJFPE) ;
- Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale (MFPTSS) ;
- Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (MASA) ;
- Ministère des ressources animales et halieutiques (MRAH) ;
- Ministère de l'eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement (MEAHA) ;
- Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation (MATD) ;
- Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité (MATS) ;
- Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports (MIDT) ;
- Ministère des mines et de l'énergie (MME) ;
- Ministère de la culture et du tourisme (MCT) ;
- Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD) ;
- Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (MICA) ;
- Ministère de l'habitat et de l'urbanisme (MHU).

Sur la période 2013-2015, le projet permettra de contribuer, d'une part, à améliorer la fonctionnalité du Conseil national de la statistique ainsi qu'à mettre en œuvre le deuxième Schéma directeur de la statistique (SDS 2011-2015), et, d'autre part, dans les structures productrices de données sectorielles, de consolider les résultats obtenus dans le cadre du projet européen précédent ARC-SSN et d'ouvrir l'appui à de nouvelles structures productrices de données, spécifiquement celles chargées des statistiques économiques et environnementales.

Les activités seront réalisées au bénéfice de l'ensemble des structures du SSN mais également des utilisateurs de données statistiques (société civile, médias, partenaires techniques et financiers, etc.) avec une plus grande disponibilité des données, une meilleure diffusion des publications et une formation à l'utilisation des données statistiques.

Trois devis-programmes annuels seront exécutés en même temps que le contrat d'assistance technique. Le rythme d'exécution et le pilotage des devis programmes seront étroitement liés à ceux du contrat d'assistance technique.

Le présent rapport de démarrage constitue également le rapport préliminaire prévu dans les Termes de référence de l'assistance technique afin d'être présenté et validé dans des délais bien plus courts que ceux prévus dans l'offre technique.

Ce rapport de démarrage comprend :

- Un rappel des objectifs, des résultats attendus et des hypothèses du projet ;
- Une analyse de la situation actuelle et des propositions pour améliorer l'efficacité des structures bénéficiaires de l'appui ;
- Un programme de travail pour toute la durée de l'intervention spécifique à l'assistance technique (avec une répartition des tâches entre les huit experts permanents et les expertises ponctuelles, ainsi qu'une programmation des missions ponctuelles) ;
- La définition du dispositif de coordination et de suivi/évaluation de l'intervention.

L'analyse de la situation actuelle porte, pour chaque institution concernée, sur les attributions, le personnel, les appuis extérieurs, la production statistique actuelle, les principaux acquis et les principales faiblesses.

Le programme d'intervention du projet liste ensuite les activités prévues en décrivant succinctement chacune d'entre elles. Les résultats détaillés attendus sont précisés ainsi que les hypothèses et risques, de même que les ressources nécessaires.

Enfin, le dispositif de coordination et de suivi-évaluation du projet est détaillé avec le Comité de pilotage et les outils de suivi-évaluation.

Le présent rapport comprend aussi trois annexes :

- L'annexe 1 est le cadre logique en deux parties : la première présente pour chaque résultat attendu, les indicateurs, les sources et moyens de vérification et les hypothèses et risques ; la deuxième partie présente pour chaque activité les moyens en assistance technique permanente et ponctuelle, et les hypothèses ;
- L'annexe 2 présente des éléments des termes de référence de chacune des vingt quatre missions prévues d'assistance technique de court terme ;
- L'annexe 3 présente le budget du premier devis-programme.

# 2. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET HYPOTHESES DU PROJET

## 2.1 OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif global de l'assistance technique du Volet statistiques du Par-Gs est de renforcer les capacités organisationnelles et techniques de l'ensemble du SSN pour permettre d'améliorer la production statistique du pays.

## 2.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUE ET PARTICULIERS

L'objectif spécifique des appuis au renforcement du volet statistique est de mettre à la disposition des utilisateurs des données statistiques de qualité et suffisamment analysées, pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement, notamment la SCADD et les OMD (objectif global du Schéma directeur de la statistique (SDS)) en aidant le SSN à mettre en œuvre le SDS.

Cet objectif sera atteint à travers :

1. un renforcement de la stratégie globale et de la coordination des structures,
2. un renforcement global sur des aspects méthodologiques communs,
3. des renforcements sectoriels spécifiques.

## 2.3 RÉSULTATS ATTENDUS

Au regard des objectifs mentionnés ci-dessus, l'assistance technique, à travers ses prestations, devra contribuer à l'obtention des résultats repris ci-dessous.

**Renforcement de la stratégie globale et de la coordination des structures :**

Résultat R1 : Les ressources humaines, financières et matérielles de la statistique sont gérées au mieux, grâce en particulier à l'amélioration du cadre législatif, institutionnel et organisationnel.

Résultat R2 : Le dispositif statistique d'accompagnement du suivi de la SCADD et des OMD est fonctionnel, accessible à tous et centralisé.

Résultat R3 : La qualité des données statistiques est régulièrement évaluée et des progrès sont observés.

**Renforcement global sur des aspects méthodologiques communs :**

Résultat R4 : De bonnes bases méthodologiques sont assurées : les infrastructures statistiques (répertoires, bases de sondage, concepts, nomenclatures, etc.) sont construites ou révisées, les sources administratives sont exploitées et les données et métadonnées sont bien archivées.

Résultat R5 : Les statistiques produites par le SSN sont mieux utilisées grâce aux progrès dans la diffusion et la communication de l'INSD et du SSN et grâce à une amélioration des capacités d'analyse.

**Renforcements sectoriels : 1- Statistiques démographiques et sociales :**

Résultat R6 : Les statistiques d'état civil sont améliorées.

Résultat R7 : Les statistiques de l'emploi sont améliorées.

Résultat R8 : Les autres statistiques sociales (éducation, santé, justice, sécurité, action sociale, culture) sont publiées en routine et enregistrent des progrès en termes de quantité et qualité des données produites.

**Renforcements sectoriels : 2- Statistiques économiques :**

Résultat R9 : Les statistiques macroéconomiques conjoncturelles sont améliorées.

Résultat R10 : Les statistiques relatives à l'agriculture et à l'élevage sont améliorées.

Résultat R11 : Les autres statistiques économiques (mines, énergie, transports, infrastructures, tourisme, commerce, industrie, artisanat, etc.) sont publiées en routine et enregistrent des progrès en termes de quantité et qualité des données produites.

**Renforcements sectoriels : 3- Environnement et statistiques multi-domaines :**

Résultat R12 : Les statistiques relatives à l'environnement (y compris eau et assainissement) sont améliorées.

Résultat R13 : La dimension géographique des phénomènes est mieux prise en compte au sein du SSN.

## 2.4 RISQUES ET HYPOTHÈSES QUI SOUS-TENDENT LE PROJET

Les risques / hypothèses pouvant influencer les résultats escomptés de l'assistance technique de ce programme, énoncés dans les termes de référence du Par-Gs, sont rappelés ci-après et complétés. Pour chacun, des actions sont proposées.

- Risque/hypothèse 1 : Absence de volonté politique des autorités nationales pour la poursuite de leur appui au développement de la statistique

  Actions proposées :
  - Actions de communication (élaboration de plaquettes, diffusion du film documentaire « Raconte-moi les statistiques ») ;
  - Invitation des autorités nationales à toutes les étapes importantes des opérations statistiques ;
  - Formation des utilisateurs de statistiques (autorités politiques, médias, société civile, etc.) ;
  - Utilisation des partenaires techniques et financiers (PTF) pour la sensibilisation.

- Risque/hypothèse 2 : Capacités limitées des structures bénéficiaires au niveau des ressources humaines à absorber l'appui technique du projet

  Actions proposées :
  - Appui à l'amélioration de la gestion des ressources humaines statisticiennes (gestion centralisée, mobilité du personnel, système d'affectation du personnel) ;
  - Développement d'un système de motivation interne au sein des structures bénéficiaires ;
  - Formation du personnel ;
  - Communication sur le projet auprès de l'ensemble du personnel des structures bénéficiaires.

- Risque/hypothèse 3 : Manque de demande et d'utilisation des statistiques pour le suivi des programmes et politiques de développement

  Actions proposées :
  - Appui à la mise en place d'un dispositif institutionnel de suivi des programmes et politiques de développement ;
  - Formation des utilisateurs de statistiques (autorités politiques, médias, société civile, responsables des projets et programmes, etc.).

- Risque/hypothèse 4 : Absence de formation et de recrutement de statisticiens et démographes ou en nombre trop faible

  Actions proposées :
  - Evaluation des besoins en personnel statisticien du SSN pour les cinq prochaines années ;
  - Augmentation du nombre de bourses pour les étudiants en statistique et en démographie délivrées par le Gouvernement et les PTF ;
  - Appui pour faciliter la réussite des étudiants burkinabè aux concours d'entrée dans les écoles de formation en statistique et en démographie ;
  - Augmentation du nombre de recrutements de statisticiens dans le SSN ;

- Risque/hypothèse 5 : Non amélioration de la gestion des ressources humaines du SSN
  Actions proposées :
  - Institution de la gestion centralisée du personnel statisticien du SSN ;
  - Mise en place d'un système de rémunération motivant, équitable et transparent ;
  - Instauration de la mobilité du personnel statisticien à l'intérieur du SSN.

- Risque/hypothèse 6 : Manque de motivation du personnel du SSN pour les activités statistiques courantes, activités privilégiées par le projet
  Actions proposées :
  - Développement d'un système de motivation interne au sein des structures bénéficiaires ;
  - Mise en place d'un système de rémunération motivant, équitable et transparent pour le personnel du SSN pour l'ensemble des activités du SSN.

- Risque/hypothèse 7 : Manque ou insuffisance de cadres statisticiens dans les structures appuyées pouvant s'approprier les méthodes développées avec l'appui du projet
  Actions proposées :
  - Affectation d'au moins un cadre supérieur statisticien dans chaque structure devant mettre en place un système d'information ;
  - Affectation d'au moins deux cadres moyens statisticiens dans les structures devant améliorer les systèmes d'information existant.

- Risque/hypothèse 8 : Ambigüités ou chevauchement entre les missions et/ou compétences de certaines structures
  Actions proposées :
  - Examen et éventuellement réforme des textes pour lever les ambigüités ou chevauchement entre les missions et/ou compétences des structures en charge des statistiques ;
  - Responsabilisation d'une structure dans chaque ministère pour la centralisation des statistiques de l'ensemble du Ministère.

- Risque/hypothèse 9 : Non disponibilité ou disponibilité trop tardive des fonds nécessaires à l'enquête nationale sur le cheptel et à l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel
  Actions proposées :
  - Sensibilisation du volet Appui à la gestion du Par-Gs, de la DGCOOP et de la Délégation de l'Union européenne (DUE) aux contraintes des enquêtes statistiques pour assurer un déblocage des fonds régulier et dans les temps ;
  - Préparation des documents de projets des enquêtes dès le démarrage du projet.

- Risque/hypothèse 10 : Budget insuffisant de l'INSD pour financer régulièrement l'enquête de conjoncture et l'indice de la production industrielle
  Actions proposées :
  - Existence d'une ligne budgétaire pour chacune des deux opérations statistiques ;
  - Amélioration des procédures pour le déblocage des financements au sein de l'INSD.

- Risque/hypothèse 11 : Mauvaise perception de la démarche qualité par les structures du SSN
  Actions proposées :
  - Information sur la démarche qualité à l'occasion de réunions institutionnelles comme les sessions du CNS ;
  - Organisation des formations à la démarche qualité.

- Risque/hypothèse 12 : Manque d'exhaustivité des statistiques hospitalières
  Actions proposées :
  - Prise de décision pour obtenir l'obligation de réponse de toutes les structures ;
  - Amélioration du dispositif d'enquête dans les centres hospitaliers.

- Risque/hypothèse 13 : Mauvaise sécurisation des données dans les services statistiques
  Actions proposées :
  - Formation des structures à l'archivage et à la sécurisation des données ;
  - Fourniture d'antivirus par le programme Par-Gs ;
  - Appui du projet à l'installation des antivirus dans les structures du SSN.

- Risque/hypothèse 14 : Faible coordination de l'INSD et du SSN avec les structures chargées du suivi de la SCADD

  Actions proposées :
  - Organisation d'une concertation extraordinaire entre l'INSD et les structures responsables de la SCADD ;
  - Forte implication du projet dans l'activité du suivi statistique de la SCADD et des OMD.

- Risque/hypothèse 15 : Instabilité institutionnelle (suppression de structures, recomposition ministérielle

  Actions proposées :
  - Création d'une direction chargée des statistiques dans chaque ministère ;
  - Consultation du CNS lors d'interventions sur structures le composant..

- Risque/hypothèse 16 : Insuffisance de coordination entre les projets d'appui au SSN

  Actions proposées :
  - Organisation d'une réunion extraordinaire au début du Par-Gs entre les projets pour examiner les interventions prévues dans les domaines communs aux projets ;
  - Préparation des textes pour la mise en place d'un cadre de coordination entre les PTF ;
  - Lancement des premières réunions de coordination des PTF intervenant dans le SSN.

- Risque/hypothèse 17 : Insuffisance de moyens humains et financiers pour la reprise des activités menées par le SP-CNS

  Actions proposées :
  - Affectation de cadres supérieurs expérimentés à la structure de l'INSD en charge des activités ;
  - Dotation de moyens financiers à l'INSD équivalents à ceux dont disposaient le SP-CNS ;
  - Appui du projet pour la réalisation des activités.

# 3. SITUATION DES STRUCTURES

Le Système statistique national (SSN) du Burkina Faso comprend :

- le Conseil national de la statistique (CNS) ;
- l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) ;
- les autres structures statistiques publiques spécialisées ;
- les institutions de formation statistique et démographique.

Les forces du SSN dans son ensemble relèvent de la forte volonté politique nationale pour le développement de la statistique :

- nouveaux textes législatifs et réglementaires ;
- création de Directions de la statistique dans les ministères sectoriels ;
- déconcentration des activités statistiques ;
- formation et recrutement de nombreux statisticiens ;
- dispositions favorables à la mise en œuvre de la diffusion par les techniques de l'information et de la communication.

Les faiblesses dont souffre le SSN sont un peu d'ordres institutionnel et organisationnel mais les problèmes de l'utilisation des statistiques ainsi que ceux des ressources (humaines et financières) apparaissent comme étant de première importance :

- faibles liens entre producteurs et utilisateurs ;
- faible adéquation entre offre d'information et demande ;
- faibles capacités de production, d'analyse et de diffusion des données ;
- insuffisances de la culture d'utilisation des statistiques ;
- insuffisances de la politique de ressources humaines entrainant un manque de motivation du personnel ;
- insuffisances des ressources financières pour une production régulière des statistiques.

Ce chapitre présente les structures concernées par le Volet statistiques du Par-Gs. Pour chaque structure, les points suivants sont abordés :

- attributions de la structure liées aux résultats attendus du Par-Gs ;
- principales activités statistiques de la structure ;
- personnel statisticien ou personnel travaillant dans le domaine des statistiques de la structure ;
- appui technique et/ou financier des PTF reçu par la structure en 2012 ;
- état de la production statistique récente ;
- acquis et points faibles de la structure.

## 3.1. LE CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Le Conseil national de la statistique :

- est chargé de proposer les orientations générales de la politique statistique de la nation ;
- veille à la coordination du SSN, au respect des principes fondamentaux qui régissent les activités statistiques et assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de l'information statistique ;
- élabore périodiquement un projet de SDS qu'il soumet au gouvernement. Chaque année, le Conseil établit pour l'année suivante un projet de Programme statistique national et élabore un rapport pour l'année écoulée qu'il soumet à l'approbation du Conseil des Ministres avant les travaux de la commission budgétaire.

Le Conseil dispose des organes permanents suivants :

- un secrétariat, l'INSD, qui a récemment repris les attributions du secrétariat permanent (SP-CNS) ;
- des commissions spécialisées[1].

Le CNS est composé ainsi :

| | |
|---|---|
| Président : Ministre en charge de la statistique<br>1er Vice-président : Ministre en charge de l'administration territoriale et de la décentralisation<br>2ème Vice-président : Ministre en charge de l'enseignement de base<br>3ème Vice-président : Ministre en charge de la santé | 4ème Vice-président : Ministre en charge de l'agriculture<br>Rapporteur général : Secrétaire permanent du Conseil national de la statistique<br>1er rapporteur : Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie<br>2ème rapporteur : Directeur général des prévisions et des statistiques agricoles. |
| **Membres :**<br>un représentant de la Présidence du Faso<br>un représentant du Premier Ministère<br>un représentant de l'Assemblée nationale<br>les Directeurs des services centraux du Ministère en charge de la statistique ou leurs représentants<br>les Directeurs des services centraux du Ministère en charge des finances ou leurs représentants<br>les Directeurs centraux et régionaux de l'INSD<br>les Directeurs des études et de la planification de l'ensemble des Ministères<br>le Directeur national de la Banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest ou son représentant<br>le Secrétaire technique pour la coordination des programmes de développement économique et social ou son représentant<br>le Délégué général à l'informatique ou son représentant | le Président du conseil économique et social ou son représentant<br>le Secrétaire permanent du Conseil national de la population ou son représentant<br>le Directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale ou son représentant<br>le Président de l'université de Ouagadougou ou son représentant<br>le Président de l'Association des statisticiens et démographes ou son représentant<br>le Président de la Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat ou son représentant<br>le Président de l'association des bureaux d'études et de conseils ou son représentant<br>le Secrétaire permanent du suivi des ONG ou son représentant<br>un représentant des syndicats des travailleurs |

La liste des membres du CNS devra être revue suite aux changements institutionnels intervenus.

Les principales forces du CNS sont les suivantes :

- tenue régulière des sessions du CNS et réunions des commissions spécialisées ;
- existence d'un deuxième schéma directeur de la statistique (SDS) ;
- production régulière des rapports statistiques nationaux (RSN) et des programmes statistiques nationaux (PSN) ;
- existence d'un Recueil des concepts, définitions, indicateurs et méthodologies utilisés dans le SSN ;
- diffusion des publications statistiques du SSN par l'intermédiaire du site Web du CNS.

Les principales faiblesses du CNS sont les suivantes :

- coordination insuffisante avec les utilisateurs, notamment ceux en charge du suivi des politiques et programmes de développement (SCADD, OMD, etc.) ;
- utilisation insuffisante des concepts et nomenclatures nationales et internationales ;
- coordination insuffisante des partenaires techniques et financiers.

[1] Les commissions spécialisées sont au nombre de cinq : "Organisation du système statistique, législation, ressources humaines et financement", "Statistiques démographiques et sociales", "Statistiques économiques et financières ", "Statistiques du secteur rural et de l'environnement" et "Traitement, archivage, diffusion des données et nouvelles technologies de l'information et de la communication".

## 3.2 L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE

### 3.2.1 LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSD (DG/INSD)

La DG/INSD est chargée, entre autres, de :

- assurer la coordination des activités de l'ensemble des acteurs du SSN et de veiller à une bonne coopération entre eux ;
- élaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités adapté aux besoins du SSN, notamment, définir et vulgariser les concepts, identifier les centres et les profils de formation, organiser des ateliers de formation, etc. ;
- assurer le secrétariat du Conseil national de la statistique (CNS).

Les attributions des directions techniques relevant de la DG/INSD sont précisées dans les paragraphes suivants.

Le personnel statisticien de la DG/INSD, hormis celui des directions techniques, est constitué du seul directeur général, démographe.

Le projet INSD/SCB appuie la DG/INSD dans la mise en œuvre du guide managérial réalisé au cours de la première phase de ce projet.

Les forces de l'INSD, au niveau global, consistent en :

- un personnel comportant un effectif important de cadres supérieurs statisticiens et démographes, malgré des départs récents ;
- un cadre de travail satisfaisant (locaux, moyens matériels) ;
- la formation et le recrutement permanents de cadres statisticiens supérieurs et moyens.

Cependant, les faiblesses, au niveau global, sont encore nombreuses :

- manque de motivation du personnel pour les activités statistiques courantes ;
- budget insuffisant pour assurer le fonctionnement courant de l'INSD ;
- production statistique insuffisante ;
- archivage numérique des données limité ;
- diffusion des données très insuffisante.

### 3.2.2 LA DIRECTION DE LA COORDINATION STATISTIQUE, DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE (DCFR/INSD)

La DCFR/INSD est chargée, entre autres, de :

- élaborer et suivre la mise en œuvre technique des programmes d'activités de l'INSD ;
- assurer le Secrétariat technique du Conseil national de la statistique ;
- veiller à la mise en œuvre d'une politique de la qualité de la production de l'INSD ;
- harmoniser les concepts, normes et nomenclatures et les méthodologies au niveau national et assurer leur archivage ;
- promouvoir l'utilisation des normes et nomenclatures harmonisées ;
- évaluer la satisfaction des utilisateurs de statistiques ;
- suivre les relations institutionnelles de l'INSD avec ses partenaires nationaux et étrangers ;
- mettre à jour les bases de données statistiques relevant de sa compétence.

Le personnel statisticien de la DCFR/INSD est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 2 ingénieurs statisticiens économistes | 2 démographes |
| 1 ingénieur des travaux statistiques | 4 adjoints techniques de la statistique |

Les partenaires suivants ont appuyé en 2012 la DCFR/INSD pour des formations : AFRISTAT et le projet INSD-SCB.

Fin 2012, l'état de la production statistique récente et des autres documents relevant de la DCFR/INSD est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Rapport d'activités de l'INSD | 2012 | A valider lors du prochain Conseil d'administration |
| Programme d'activités de l'INSD | 2013 | Fichier disponible à la demande |
| Tableau de bord de la gouvernance | 2010 | Site www.insd.bf |

Les acquis de la DCFR/INSD consistent en :

- un suivi régulier de la programmation et de l'exécution des activités de l'INSD ;
- l'expérience acquise dans les activités liées au CNS et au suivi du SDS ;
- l'existence d'un recueil des concepts, définitions, indicateurs et méthodologies utilisés dans le SSN ;
- la formation de cadres moyens de la statistique et le suivi de la formation des cadres supérieurs ;
- la mise en œuvre de la décentralisation des activités avec les Directions régionales de l'INSD ;
- l'expérience de l'élaboration de publications statistiques comme le Tableau de bord de la gouvernance.

Cependant, des faiblesses existent :

- insuffisance de ressources humaines suite au départ de nombreux agents ;
- insuffisance des ressources financières pour la formation continue du personnel du SSN ;
- insuffisance de coordination des partenaires techniques et financiers intervenant dans le SSN.

### 3.2.3 La Direction de la demographie (DD/INSD)

La DD/INSD est chargée pour l'INSD, entre autres, de :

- réaliser des travaux de cartographie ;
- archiver et gérer les documents cartographiques des enquêtes et des recensements ;
- collecter et analyser les données relatives à la population ;
- concevoir, mettre en œuvre et exploiter un système national de statistiques d'état-civil.

La DD/INSD intervient dans les principaux domaines statistiques suivants : population, migration, fécondité, mortalité, santé, économie, éducation et état civil.

Le personnel statisticien de la DD/INSD est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 19 démographes | 4 adjoints techniques de la statistique |
| 1 ingénieur des travaux statistiques | 3 agents techniques de la statistique |

Les partenaires suivants ont appuyé la DD/INSD en 2012 pour des formations : le projet INSD/SCB et l'UNFPA.

Fin 2012, l'état de la production statistique récente relevant de la DD/INSD est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Rapports thématiques du RGPH (16) | 2006 | Papier, site www.insd.bf |
| Monographies du RGPH (15) | 2006 | Papier, site www.insd.bf |
| Résultats de l'enquête MICS | 2006 | Papier, site www.insd.bf |
| Enquête démographique et de santé | 2010 | Papier |

Les acquis de la DD/INSD consistent en :

- la disponibilité d'un effectif important de cadres supérieurs démographes ;
- des ressources informatiques relativement adéquates ;
- une bonne expérience de la réalisation des recensements et enquêtes d'envergure (RGPH, EDS, MICS, etc.) ;

Cependant, le dispositif présente des points faibles :

- insuffisance de ressources financières pour conduire les activités statistiques courantes ;
- faible motivation du personnel, en particulier pour la production des statistiques ;
- inexistence d'un dispositif opérationnel sur les statistiques d'état civil ;
- analyse trop limitée des nombreuses données statistiques disponibles ;
- absence de publication régulière.

### 3.2.4 LA DIRECTION DES STATISTIQUES ET DES SYNTHESES ECONOMIQUES (DSSE/INSD)

La DSSE/INSD est chargée pour l'INSD, entre autres, de :

- gérer le répertoire des entreprises et des établissements ;
- produire toutes les données relatives aux entreprises notamment l'indice de la production industrielle, les prix de gros et les prix à la production des produits industriels ;
- élaborer les comptes économiques de la nation ;
- évaluer la situation économique et financière du pays et réaliser des études économiques ;
- confectionner des tableaux de synthèses économique et financière ;
- suivre régulièrement la conjoncture nationale et internationale ;
- participer aux travaux des institutions nationales et internationales chargées de la prévision et de l'analyse de la conjoncture ;
- élaborer des publications périodiques pour le suivi de l'économie.

La DSSE/INSD intervient dans les principaux domaines statistiques suivants : macroéconomie, commerce extérieur, entreprises, environnement.

Le personnel statisticien de la DSSE/INSD est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 15 ingénieurs statisticiens économistes | 8 adjoints techniques de la statistique |
| 5 ingénieurs des travaux statistiques | 7 agents techniques de la statistique |

Les partenaires suivants appuient la DSSE/INSD :

- le projet SCB/INSD dans le développement et la mise à jour du répertoire statistique des entreprises (RSE) ;
- AFRISTAT par un appui financier pour la tenue d'ateliers de synthèse des comptes nationaux.

Fin 2012, l'état de la production statistique récente de la DSSE/INSD est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Tableau de bord de l'économie | 3ème trimestre 2012 | Non diffusé |
| Bulletin trimestriel de conjoncture | 3ème trimestre 2012 | Site www.insd.bf |
| Indices harmonisés de la production industrielle | 2ème trimestre 2012 | Non diffusé |
| Note d'analyse des indices du commerce extérieur | 3ème trimestre 2012 | Non diffusé |
| Situation du commerce extérieur | 2010 | Site www.insd.bf |
| Les comptes économiques de la nation | 2010 | Non diffusé |
| Situation des entreprises | 2008 | Site www.insd.bf |
| Annuaire des statistiques de l'environnement | 2009 | Papier et site www.insd.bf |
| Analyse des gaz à effet de serre | 2009 | Papier et site www.insd.bf |

Les acquis de la DSSE/INSD consistent en :

- la disponibilité d'un effectif important de cadres supérieurs ;
- des ressources informatiques relativement adéquates ;
- une production statistique relativement satisfaisante avec notamment plusieurs publications trimestrielles.

Cependant, la DSSE/INSD présente encore quelques points faibles :

- insuffisance de ressources financières pour conduire l'ensemble des activités statistiques ;
- défaillances dans le dispositif de publication des statistiques ;
- non maitrise du calendrier de production des indicateurs de conjoncture ;
- insuffisance de publication et de diffusion des données ;
- non prise en compte de certains indicateurs économiques ;
- archivage numérique des données encore insuffisant.

### 3.2.5 LA DIRECTION DES STATISTIQUES SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES (DSCVM/INSD)

La DSCVM/INSD est chargée pour l'INSD, entre autres, de :

- concevoir et mettre en œuvre un dispositif de suivi des conditions de vie des ménages ;
- réaliser dans son domaine de compétences les enquêtes nécessaires au suivi du CSLP ;
- collecter, traiter et analyser les données courantes à caractère social ;
- animer l'Observatoire de la pauvreté ;
- collecter les données sur les prix et calculer les indices des prix à la consommation.

La DSCVM/INSD réalise les enquêtes nationales auprès des ménages et les enquêtes sur les prix à la consommation. La DSCVM/INSD est également en charge du suivi statistique de la SCADD et des OMD.

Le personnel statisticien de la DSCVM/INSD est décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 7 ingénieurs statisticiens économistes | 7 adjoints techniques de la statistique |
| 8 ingénieurs des travaux statistiques | 4 agents techniques de la statistique |
| 1 démographe | |

Le projet SCB/INSD appuie la DSCVM/INSD pour la réalisation de l'enquête multisectorielle continue (EMC) et dans la mise en œuvre de formations en méthodologie statistique.

D'autres bailleurs (UNFPA, PNUD, BCEAO) ont appuyé aussi ponctuellement la DSCVM/INSD en 2012.

Fin 2012, l'état de la production statistique courante relevant de la DSCVM/INSD est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Note mensuelle IHPC | Novembre 2012 | Papier |
| Livret genre | 2010 | Papier |
| Tableau de bord social | Néant | |

Les acquis de la DSCVM/INSD consistent en :

- la disponibilité d'un effectif important de cadres supérieurs ;
- des ressources informatiques relativement adéquates ;
- une bonne expérience de la réalisation des enquêtes d'envergure ;

Cependant, les principales faiblesses sont les suivantes :

- insuffisance de ressources financières pour conduire les activités statistiques ;
- faible motivation du personnel, en particulier pour la production des statistiques courantes, notamment dans le cadre du suivi statistique de la SCADD et des OMD ;
- insuffisante maitrise du calendrier de production ;
- analyse trop limitée des données statistiques produites.

### 3.2.6 LA DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DE LA DIFFUSION (DID/INSD)

La DID/INSD est chargée pour l'INSD, entre autres, de :

- gérer les bases de données de l'INSD ;
- assurer le traitement des données d'enquêtes et de recensements ;
- gérer le site Web de l'INSD ;
- concevoir et mettre en œuvre une politique de diffusion et de promotion des publications de l'INSD ;
- promouvoir l'utilisation des statistiques ;
- assurer la mise en forme et le tirage de toutes les publications et documents d'enquêtes de l'INSD.

Le personnel statisticien de la DID/INSD est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| 3 ingénieurs statisticiens économistes | 8 agents techniques de la statistique |
| 1 ingénieur des travaux statistiques | 1 informaticien |
| 1 ingénieur informaticien | 2 reprographes |
| 2 adjoints techniques de la statistique | 1 documentaliste |

Les partenaires suivants appuient la DID/INSD :

- le projet SCB/INSD dans la mise en œuvre de nombreuses formations, dans la centralisation de base données, dans la numérisation des archives ;
- Paris21, l'UNICEF et l'UNFPA dans des appuis ponctuels en 2012, notamment en finançant diverses activités dont des formations.

Fin 2012, l'état de la production statistique récente et des autres documents relevant de la DID/INSD est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique | 2010 | CD-Rom |

Les acquis de la DID/INSD consistent en :

- un personnel statisticien en nombre relativement suffisant au regard des attributions ;
- des ressources informatiques relativement adéquates ;
- un appui conséquent du projet INSD/SCB.

Cependant, le dispositif présente des points faibles :

- insuffisance de ressources financières pour la production statistique ;
- insuffisance de ressources humaines informatiques qualifiées ;
- faible débit de connexion internet au siège et dans les directions regionales de l'INSD ;
- non actualisation régulière du site Web ;
- absence d'harmonisation des publications de l'INSD ;
- diffusion trop limitée et trop tardive des publications de l'INSD.

### 3.2.7 LES DIRECTIONS REGIONALES DE L'INSD (DR/INSD)

Les DR/INSD sont au nombre de trois :

- la Direction régionale de l'Est, basée à Fada N'Gourma, qui couvre les régions du Centre-Est, du Centre-Sud et de l'Est ;
- la Direction régionale des Hauts-Bassins, basée à Bobo-Dioulasso, qui couvre les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest ;
- la Direction régionale du Sahel, basée à Dori, qui couvre les régions du Centre-Nord, du Nord et du Sahel.

Les DR/INSD sont chargées pour l'INSD, entre autres, de :

- promouvoir l'utilisation des normes et nomenclatures harmonisées au niveau régional ;
- suivre techniquement les travaux statistiques et de la démographie au niveau régional ;
- collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique au niveau régional ;
- appliquer les méthodologies conçues au niveau central ;
- réaliser au niveau régional les activités du suivi de la pauvreté.

Le personnel statisticien des trois DR/INSD est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 2 ingénieurs statisticiens économistes | 7 adjoints techniques de la statistique |
| 3 ingénieurs des travaux statistiques | 10 agents techniques de la statistique |
| 2 démographes | |

Les partenaires suivants ont appuyé les DR/INSD en 2012 pour des formations : le projet INSD/SCB, AFRISTAT et l'UNFPA

Fin 2012, l'état de la production statistique courante relevant des DR/INSD est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique régional (Centre-Est) | 2010 | Papier |
| Annuaires statistiques régionaux (Est, Centre-Sud) | 2010 | Non diffusés |
| Annuaires statistiques régionaux (Hauts-Bassins, Cascades, Sud-Ouest) | 2011 | Non diffusés |
| Annuaire statistique régional (Boucle du Mouhoun) | 2010 | Papier |
| Annuaires statistiques régionaux (Centre-Nord, Nord) | 2010 | Non diffusés |
| Annuaire statistique régional du Sahel | 2011 | Non diffusé |

Les acquis des DR/INSD consistent en :

- la disponibilité de ressources humaines en nombre suffisant eu égard aux activités ;
- l'élaboration d'annuaires régionaux depuis plusieurs années ;
- des ressources informatiques relativement adéquates ;
- la participation des agents à différentes formations continues.

Cependant, des DR/INSD présentent des points faibles :

- insuffisante mise en œuvre des activités programmées ;
- insuffisance du budget alloué pour la production statistique et la diffusion ;
- archivage numérique des données encore insuffisant ;
- manque d'harmonisation des publications régionales ;
- faible valorisation des productions statistiques au niveau régional.

## 3.3 LES STRUCTURES EN CHARGE DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

### 3.3.1 LA DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA PLANIFICATION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION (DEP/MENA)

La DEP/MENA est chargée pour le MENA, entre autres, de :

- coordonner l'ensemble des actions de planification, de programmation et de développement quantitatif et qualitatif de l'éducation de base ;
- élaborer, actualiser et mettre en œuvre la carte éducative ;
- mettre en œuvre et suivre les indicateurs de l'éducation de base dans le cadre de l'allègement de la dette ;
- collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique du sous-secteur de l'éducation de base.

Les statistiques de la DEP/MENA sont élaborées à partir des enquêtes suivantes :

- l'enquête annuelle de rentrée sur l'enseignement primaire ;
- l'enquête annuelle sur l'enseignement primaire ;
- l'enquête annuelle sur l'évaluation des acquis scolaires ;
- l'enquête annuelle sur l'alphabétisation et le secteur non formel.

Le personnel du Service des statistiques de l'éducation de base ou en charge de la production statistique de la DEP/MENA, est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 1 conseiller d'administration scolaire et universitaire | 2 adjoints techniques de la statistique |
| 1 attaché d'administration scolaire et universitaire | 2 agents techniques de la statistique |
| 4 informaticiens | 1 économiste |
| 1 ingénieur des travaux statistiques | 4 instituteurs certifiés |

La DEP/MENA n'a bénéficié en 2012 d'aucun appui extérieur pour la production des statistiques.

Fin 2012, l'état de la production statistique récente est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique de l'éducation nationale | 2011/2012 | Site www.depmeba-bf.org |
| Synthèse des données statistiques de l'éducation de base | 2011/2012 | Fichier à la demande |
| Répertoire des écoles publiques et privées du Burkina | 2010/2011 | Fichier à la demande |
| Résultats de l'enquête rapide | 2012/2013 | Non diffusé |
| Tableau de bord de l'éducation de base | 2011/2012 | Fichier à la demande |
| Education nationale en chiffres | 2006/2007 | Papier, site www.cns.bf |
| Dépliant statistique | 2011/2012 | Fichier à la demande |
| Statistiques de l'éducation non formelle | 2011/2012 | Fichier à la demande |
| Tableau de bord de l'éducation non formelle | 2010/2011 | Fichier à la demande |
| Annuaires régionaux | 2010/2011 | Non diffusés |
| Carte éducative | 2010/2011 | Site www.depmeba-bf.org |
| Rapport de l'enquête sur les acquis scolaires | 2009/2010 | Site www.depmeba-bf.org |

Les principaux acquis des dernières années sont :

- la production régulière d'annuaires et de tableaux de bord statistiques au niveau national ;
- une production statistique diversifiée :
- la prise en charge financière de la production statistique par le budget de l'Etat ;
- l'accessibilité des publications sur le site web de la DEP/MENA.

La DEP/MENA est cependant encore confrontée à plusieurs difficultés dont les principales sont :

- l'insuffisance de cadres supérieurs statisticiens pour améliorer la conception de l'ensemble des activités menées ;
- la mobilité du personnel ;
- le manque de moyens financiers pour produire des publications de qualité ;
- la faiblesse du suivi de la production statistique régionale ;
- le manque d'accessibilité simple aux données.

### 3.3.2 LA DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA PLANIFICATION DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR (DEP/MESS)

La DEP/MESS est chargée pour le MESS, entre autres, de :

- assurer la collecte, le traitement, l'analyse et la publication des données statistiques sur les enseignements secondaire et supérieur ;
- élaborer la carte scolaire des enseignements secondaire et du supérieur ;
- réaliser des études analytiques et prospectives sur les enseignements secondaire et supérieur.

Les statistiques de la DEP/MESS sont élaborées à partir d'enquêtes annuelles auprès des établissements des enseignements secondaire, supérieur et post secondaire non supérieur.

Le personnel du Service des statistiques, de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication (SSI-TIC) en charge de la production statistique de la DEP/MESS est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| 1 professeur, planificateur de l'éducation | 3 adjoints techniques de la statistique |
| 2 conseillers d'administration scolaire et universitaire | 4 agents techniques de la statistique |
| 1 démographe | 1 attaché d'intendance scolaire et universitaire |
| 6 informaticiens | 1 adjoint administratif |

Les partenaires suivants appuient, à travers la DEP/MESS, la production de l'information statistique sur les enseignements secondaire et supérieur :

- la Banque mondiale à travers le Projet enseignement post -primaire deuxième phase (PEPPII) ;
- l'UEMOA pour la production de l'annuaire de l'enseignement supérieur.

Fin 2012, l'état de la production statistique récente est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire de l'enseignement postprimaire et secondaire | 2011/2012 | Non diffusé |
| Annuaire de l'enseignement supérieur | 2009/2010 | Papier |
| Tableau de bord de l'enseignement supérieur | 2008/2009 | Papier |
| Tableau de bord des enseignements secondaire et supérieur | 2010/2011 | Site www.messrs.gov.bf |
| Répertoire des établissements | 2009/2010 | Papier |

Les principaux acquis des dernières années sont :

- la disponibilité de ressources humaines qualifiées ;
- l'existence d'une ligne budgétaire pour la production statistique ;
- le soutien des partenaires techniques et financiers ;
- une production assez régulière des annuaires statistiques bien qu'avec un retard assez conséquent pour l'enseignement supérieur ;
- l'élaboration de premiers tableaux de bord.

La DEP/MESS est encore confrontée à plusieurs difficultés dont les principales sont :

- l'insuffisance de cadres supérieurs statisticiens pour une internalisation complète de l'ensemble des activités menées ;
- la mobilisation difficile des ressources financières ;
- l'analyse trop limitée des données statistiques disponibles ;
- le retard dans la disponibilité des publications ;
- l'insuffisance de la diffusion de la production statistique régionale ;
- l'accessibilité limitée aux données.

### 3.3.3 La Direction des études et de la planification du Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale (DEP/MASSN)

La DEP/MASSN est chargée pour le MASSN, entre autres, de :

- collecter, traiter, analyser et diffuser les données statistiques du secteur de l'action sociale et de la solidarité nationale ;
- conduire toute recherche sur des phénomènes sociaux émergents en collaboration avec les autres structures du MASSN.

Les statistiques du préscolaire sont élaborées depuis 2007 à partir d'une enquête exhaustive auprès des établissements de l'enseignement préscolaire.

Les autres statistiques de l'action sociale sont élaborées depuis 2009 à partir des résultats de l'exploitation des données administratives des structures centrales et déconcentrées du MASSN.

Le personnel du Service statistiques et recherche, en charge de la production statistique de la DEP/MASSN, est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 2 inspecteurs d'éducation de jeunes enfants (dont un est socio- économiste) | 1 adjoint technique de la statistique |
| 2 ingénieurs informaticiens | 1 adjoint des affaires économiques |

La production de l'information statistique sur l'action sociale a été appuyée en 2012 par l'UNICEF.

Fin 2012, l'état de la production statistique courante est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique du préscolaire | 2011/2012 | Papier, CD-Rom |
| Annuaire de l'action sociale | 2011 | Papier, CD-Rom |

Les principaux acquis des dernières années sont :

- la mise en place d'un système d'information statistique sur l'ensemble du domaine de l'action sociale ;
- l'existence d'une ligne budgétaire pour la production statistique ;
- le soutien des partenaires techniques et financiers ;
- la production de plus en plus régulière d'annuaires statistiques.

Cependant, le dispositif présente encore des points faibles :

- insuffisance des ressources humaines qualifiées, notamment en cadres supérieurs statisticiens ;
- mobilité du personnel formé, notamment du personnel des régions ;
- insuffisance des ressources financières de l'Etat ;
- insuffisance de l'archivage et de la sécurité des données :
- couverture limitée du champ de l'action sociale.

### 3.3.4 La Direction générale de l'information et des statistiques sanitaires (DGISS) du Ministère de la santé

La DGISS est chargée pour le Ministère de la santé, entre autres, de :

- concevoir, élaborer, mettre en œuvre et évaluer le plan de développement du Système national d'information sanitaire (SNIS) ;
- développer et gérer les bases de données du système statistique sanitaire ;
- éditer et publier l'annuaire statistique, les comptes nationaux de la santé, le tableau de bord de la santé, le bulletin d'épidémiologie et d'information sanitaire ;
- coordonner les sous-systèmes du système d'information sanitaire et assurer la diffusion de l'information sanitaire.

La collecte des statistiques sanitaires est hebdomadaire (surveillance épidémiologique), mensuelle (auprès des centres de santé primaire et pour le programme élargi de vaccination), trimestrielle/semestrielle ou annuelle (auprès des hôpitaux et pour les programmes spécifiques).

Le personnel de la DGISS en charge de la production statistique du Ministère de la santé est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 2 ingénieurs statisticiens économistes | 2 économistes de la santé |
| 1 démographe | 1 conseiller des affaires économiques |
| 5 adjoints techniques de la statistique | 1 gestionnaire des hôpitaux |
| 5 agents techniques de la statistique | 1 informaticien |
| 4 attachés de santé épidémiologie | 1 sociologue |
| 1 administrateur des hôpitaux | |

Les partenaires suivants appuient, à travers la DGISS, la production de l'information statistique sur la santé :

- le Fonds mondial ;
- l'OMS ;
- l'UNFPA ;
- l'UNICEF ;
- AFRISTAT.

Fin 2012, l'état de la production statistique récente est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique Santé | 2011 | Courrier électronique, Site www.sante.bf |
| Tableau de bord Santé | 2011 | Courrier électronique |
| Bulletin d'épidémiologie et d'information sanitaire | 3ème trimestre 2012 | Courrier électronique |
| Carte sanitaire | 2007 | Papier, Site www.sante.bf, CD-Rom |
| Comptes nationaux de la santé | 2010 | Papier, courrier électronique |

Les principaux acquis de la DGISS consistent en :

- la disponibilité d'un effectif important de cadres supérieurs statisticiens, démographes et informaticiens ;
- des moyens financiers suffisants du gouvernement et des PTF pour un bon fonctionnement ;
- l'élaboration régulière d'un annuaire statistique, d'un tableau de bord et d'un bulletin trimestriel d'information sanitaire ;
- une diffusion des publications sur le site web du Ministère de la santé et par courrier électronique.

Cependant, le dispositif présente encore des points faibles :

- insuffisante coordination entre les sous-systèmes qui empêche l'exploitation optimale des données et entraîne la multiplicité des supports de collecte au niveau du terrain ;
- manque de fiabilité de certaines données du SNIS, en particulier des données hospitalières ;
- insuffisance de l'archivage numérique des données ;
- insuffisance d'analyse de l'ensemble des statistiques disponibles ;
- faiblesse du suivi de la production statistique régionale ;
- utilisation encore limitée des données de la santé par les utilisateurs.

### 3.3.5 La Direction des études et de la planification du Ministère de la justice, Garde des sceaux (DEP/MJGS)

La DEP/MJGS est chargée pour le MJGS, entre autres, de :

- centraliser et traiter l'ensemble des données relatives à tous les projets en cours de réalisation ou à réaliser ;
- initier et mettre en œuvre la politique informatique du ministère ;
- collecter, centraliser et traiter les instruments statistiques.

Le Service statistique est chargé pour le MJGS de :

- l'élaboration et de la mise en œuvre du programme statistique du ministère ;
- l'initiation et la conduite des études statistiques dans le ministère ;
- la collecte, le traitement et la diffusion des données statistiques ;
- l'élaboration des tableaux de bord périodiques ;
- la production et de la diffusion des statistiques judiciaires classiques et spécialisées.

Depuis 2007, les statistiques de la DEP/MJGS sont élaborées à partir de l'exploitation annuelle des données administratives des juridictions de l'ordre judiciaire, des juridictions de l'ordre administratif et des maisons d'arrêt et de correction.

Le personnel du Service statistique de la DEP/MJGS est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| 1 adjoint technique de la statistique | 2 agents techniques de la statistique |

L'UNICEF appuie, à travers la DEP/MJGS, la publication de l'information statistique sur la justice.

Fin 2012, l'état de la production statistique récente est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique de la justice | 2011 | Papier |
| Tableau de bord de la justice | 2011 | Papier |
| Les chiffres clés de la justice | 2011 | Site d'infos www.lefaso.net |

Des progrès notables ont été réalisés durant les dernières années :

- mise en place du système d'information statistique ;
- existence d'une ligne budgétaire pour la production statistique ;
- soutien des partenaires techniques et financiers ;
- élaboration régulière d'annuaires et de tableaux de bord annuels de la justice ;
- accessibilité des publications sur le site Web du Ministère de la justice.

Cependant, le dispositif présente encore quelques points faibles :

- manque de cadres supérieurs statisticiens pour améliorer la conception de l'ensemble des activités menées ;
- insuffisance des ressources matérielles ;
- archivage numérique des données encore insuffisant ;
- absence d'une publication à un rythme infra annuel en particulier pour le suivi de la population carcérale.

### 3.3.6 L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (ONEF) DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI (MJFPE)

L'ONEF est chargée pour le MJFPE, entre autres, de collecter, traiter, analyser et diffuser les données statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle.

Les statistiques de l'ONEF sont élaborées à partir d'une enquête annuelle auprès des ménages et de données administratives

Le personnel en charge de la production statistique de l'ONEF est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 3 économistes | 1 conseiller en emploi et formation professionnelle |
| 2 sociologues | 2 adjoints techniques de la statistique |

L'ONEF n'a bénéficié en 2012 d'aucun appui extérieur pour la production des statistiques.

Fin 2012, l'état de la production statistique courante est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique sur le marché du travail | 2010 | Non diffusé |
| Rapport d'analyse de l'annuaire statistique | 2010 | Non diffusé |
| Résultats de l'enquête nationale sur l'emploi et la formation | 2008 | CD-Rom |
| Répertoire des centres de formation professionnelle | 2008 | Papier |

Il y a des acquis au niveau du système d'information sur le marché de l'emploi :

- existence d'une structure fonctionnelle, l'ONEF, ayant pour vocation principale la centralisation, le traitement et l'analyse de l'ensemble des informations sur le marché de l'emploi, ayant récemment eu une autonomie renforcée ;
- érection récente de l'ONEF en EPA ;
- disponibilité d'une équipe assez expérimentée de cadres ;
- élaboration relativement régulière de publications sur l'emploi ;
- diffusion des publications sur le site Web de l'ONEF.

Cependant des points faibles sont identifiés :

- statut institutionnel à mettre en œuvre ;
- insuffisance des ressources humaines, notamment de cadres supérieurs statisticiens ;
- insuffisance des ressources financières ;
- recours trop systématique à des consultants ;
- couverture partielle du champ statistique de l'emploi ;
- archivage numérique des données encore insuffisant ;
- retard dans la publication des derniers annuaires.

### 3.3.7 La Direction des etudes et de la planification du Ministere de la fonction publique, du travail et de la securite sociale (DEP/MFPTSS)

La DEP/MFPTSS est chargée pour le MFPTSS, entre autres, de :

- centraliser, de traiter et de valider toutes les données statistiques des activités des services du ministère ;
- assurer la conception des méthodologies et des supports de collecte systématique des données quantitatives pour les besoins du ministère.

Les domaines statistiques couverts sont : la fonction publique (effectifs, recrutement, formation professionnelle, dépense de personnel, etc.) et le travail (emploi, infractions à la législation du travail, contrats de travail et d'apprentissage, mouvements de travail, etc.).

Les statistiques sur la fonction publique sont élaborées à partir principalement de l'exploitation du Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat (SIGASPE) et de données administratives.

Le personnel du Service des études statistiques, en charge de la production statistique de la DEP/MFPTSS, est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 1 conseiller des affaires économiques | 1 adjoint technique de la statistique |
| 1 inspecteur du travail | |

La DEP/MFPTSS ne bénéficie actuellement d'aucun appui extérieur pour la production des statistiques.

Fin 2012, l'état de la production statistique est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique du MFPTSS | 2011 | Non diffusé |
| Bulletin des statistiques du travail et de la sécurité sociale | Octobre 2009 – Mars 2010 | Non diffusé |

Les forces consistent en :

- l'existence d'un système d'information statistique sur la fonction publique, le travail et la sécurité sociale ;
- l'existence d'une ligne budgétaire pour la production statistique ;
- l'existence de bases de données.

Les faiblesses sont cependant nombreuses :

- effectifs très limités du personnel en charge des activités statistiques, notamment en cadres supérieurs statisticiens ;
- insuffisance de l'équipement informatique ;
- insuffisance des ressources financières pour la production statistique ;
- archivage numérique des données encore insuffisant ;
- non reprise de l'ensemble des activités statistiques menées dans le cadre du MTSS ;
- manque d'analyse des données statistiques disponibles.

### 3.3.8 LA DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA SECURITE (DEP/MATS)

La DEP/MATS est chargée pour le MATS, entre autres, de :

- la centralisation de l'ensemble des données relatives aux projets ;
- la production des statistiques du ministère ;
- le suivi des études nécessaires à la dynamique du ministère.

Les statistiques de la DEP/MATS sont élaborées à partir de l'exploitation des données administratives produites par les structures dépendant du MATS.

Le personnel du Service des études statistiques, en charge de la production statistique du MATS, est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 1 officier de police statisticien | 1 secrétaire administratif |
| 1 officier de police | |

La DEP/MATS ne bénéficie actuellement d'aucun appui extérieur pour la production des statistiques.

Fin 2012, l'état de la production statistique est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique de la sécurité | 2008 | Papier, CD-Rom, site CNS |

Les forces limitées consistent en :

- la production d'un premier annuaire sur la sécurité en 2010 ;
- la volonté politique de produire des statistiques sur ce domaine important.

Les faiblesses sont les suivantes :

- effectifs très limités du personnel en charge des activités statistiques, notamment en cadres statisticiens ;
- insuffisance des ressources financières ;
- couverture limitée du domaine en raison des difficultés de collecte sur l'ensemble des structures dépendant du MATS ;
- absence de réflexion globale sur le système d'information à mettre en place ;
- manque d'analyse des données statistiques disponibles ;
- absence de production statistique depuis 2010.

### 3.3.9 LA DIRECTION GENERALE DE LA MODERNISATION DE L'ETAT CIVIL DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA SECURITE (DGMEC/MATS)

La DGMEC/MATS est chargée pour le MATS, entre autres, de :

- organiser et superviser la collecte des données de l'état civil ;
- produire, en collaboration avec la DEP et les institutions étatiques compétentes en la matière, des statistiques de l'état civil ;
- de publier les statistiques de l'état civil ;
- de suivre le recensement administratif de la population ;
- de suivre les mouvements de population.

Les statistiques de la DGMEC/MATS sont élaborées à partir de l'exploitation des données administratives produites par les structures enregistrant les faits d'état civil (mariages, décès, naissances).

Le personnel de la Direction des statistiques de l'état civil et de la population est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| 1 administrateur civil | 1 adjoint technique de la statistique |

La DGMEC/MATS a bénéficié en 2012 d'un appui limité de la Conférence nationale de la décentralisation pour la production des statistiques.

Fin 2012, l'état de la production statistique de la DGMEC/MATS est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Néant | | |

Les forces consistent en :

- la mise en place d'une direction en charge de la gestion des statistiques de l'état civil ;
- la volonté politique d'améliorer les statistiques d'état civil ;
- l'existence d'une stratégie nationale de l'état civil ;
- la bonne collaboration avec l'INSD.

Les faiblesses sont cependant nombreuses :

- manque de ressources humaines, notamment en cadres statisticiens et démographes ;
- insuffisance de la formation continue dans le domaine de la statistique ;
- manque de matériel informatique et de logiciels ;
- absence d'un cadre méthodologique pour la production statistique ;
- production statistique inexistante.

### 3.3.10 LA DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME (DEP/MCT)

La DEP/MCT est chargée, notamment, de la coordination, de la programmation et de la planification de la politique du Ministère de la culture et du tourisme:

Les statistiques de la DEP/MCT sont élaborées à partir de l'exploitation des données administratives produites par les structures dépendant du Ministère.

Le personnel du Service de la statistique et de la documentation en charge de la production statistique du MCT est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 1 professeur des lycées | 1 agent technique de la statistique |
| 1 adjoint technique de la statistique | |

La DEP/MCT ne bénéficie actuellement d'aucun appui extérieur pour la production des statistiques.

Fin 2012, l'état de la production statistique est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique | 2011 | Papier |
| Tableau de bord | 2011 | Site www.culture.gov.bf |

Les acquis consistent en :

- la mise en place d'un système d'information statistique ;
- l'élaboration de premiers annuaires et tableaux de bord annuels.

Cependant, le dispositif présente des points faibles :

- insuffisance des ressources humaines, notamment en cadres supérieurs statisticiens ;
- insuffisance des ressources matérielles et financières ;
- faible couverture du champ statistique ;
- archivage numérique des données encore insuffisant ;
- insuffisance en matière de diffusion.

## 3.4 LES STRUCTURES EN CHARGE DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

### 3.4.1 LA DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA PLANIFICATION DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (DEP/MEF)

La DEP/MEF est chargée pour le Ministère de l'économie et des finances, entre autres, de :

- assurer le suivi évaluation de la performance de la politique sectorielle ;
- réaliser toutes études nécessaires à l'atteinte des objectifs du Ministère.

Les statistiques sont actuellement produites par les différentes directions techniques mais elles ne sont pas encore centralisées.

Le personnel de la Section statistiques et prévisions en charge de la production statistique du MEF est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 3 administrateurs des services financiers | 3 adjoints techniques de la statistique |

La DEP/MEF a bénéficié en 2012 d'un projet de la GIZ pour la production du rapport sur les finances publiques.

Fin 2012, l'état de la production statistique est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Rapport sur les finances publiques | 2010 | Papier, Site www.finances.gov.bf |

Les acquis consistent en :

- la création récente d'une Section statistiques et prévisions, au sein de la DEP/MEF ;
- la disponibilité d'un personnel minimal pour la production de statistiques ;
- l'existence d'une ligne budgétaire pour la production statistique ;
- l'expérience de la production des rapports annuels sur les finances publiques et d'un annuaire statistique sur les finances publiques non encore diffusé.

Cependant, le dispositif présente des points faibles :

- absence d'un réel système d'information statistique (outils de collecte, base de données, publications, etc.) ;
- manque de cadres supérieurs statisticiens ;
- manque de logiciels statistiques ;
- archivage numérique des données insuffisant ;
- absence de publication régulière de statistiques annuelles et infra annuelles ;
- insuffisance en matière de diffusion et manque de moyens adéquats de communication.

### 3.4.2 La Direction générale de la promotion de l'économie rurale du Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (DGPER/MASA)

La DGPER/MASA est chargée pour le MASA, entre autres, de :

- élaborer et mettre en place un système national permanent de collecte, de centralisation, d'analyse, de traitement et de diffusion des statistiques agricoles et alimentaires, des informations sur les marchés des produits agricoles ;
- concevoir et mettre en œuvre des recensements et des enquêtes agricoles ;
- collecter, traiter, analyser, harmoniser et centraliser dans une banque de données, des statistiques agricoles, des informations sur la production agricole et la sécurité alimentaire ;
- élaborer et mettre en place des systèmes d'information de prévention des crises alimentaires et de suivi des situations alimentaires et agricoles ;
- élaborer des comptes d'exploitation agricole et analyser les performances des filières agricoles.

La Direction de la prospective et des statistiques agricoles et alimentaires (DPSAA) est chargée, au sein de la DGPER, de la production statistique agricole.

Depuis de nombreuses années, la DGPER organise une enquête agricole permanente qui permet, entre autres, de faire des prévisions de récoltes céréalières en octobre et de fournir en mars-avril les estimations de production post-récolte ainsi que les stocks paysans. Elle organise également chaque année une enquête sur les cultures irriguées. La DGPER a réalisé un premier recensement général de l'agriculture sur la période 2006 - 2010. La DGPER est aussi en charge des statistiques alimentaires.

Le personnel de la DPSAA, en charge des statistiques agricoles, est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 3 ingénieurs statisticiens économistes | 2 ingénieurs d'agriculture |
| 2 ingénieurs des travaux statistiques | 2 informaticiens |
| 11 adjoints techniques de la statistique | 3 autres cadres supérieurs |
| 6 agents techniques de la statistique | 2 techniciens supérieurs en agriculture |
| 3 ingénieurs socio économistes | 1 technicien en informatique |
| 1 économiste | |

Les partenaires suivants ont appuyé en 2012, à travers la DPSAA, la production de l'information statistique sur la production agricole et la sécurité alimentaire :

- la coopération danoise (DANIDA) par un appui en renforcement des capacités ;
- la FAO pour la mise à jour des données Countrystat et le suivi des politiques agricoles et alimentaires.

Les résultats de l'enquête permanente agricole sont régulièrement disponibles mais depuis 2009, il n'y a plus de publication des résultats.

Les principaux résultats du Recensement général de l'agriculture (RGA 2006-2010) ont été officiellement publiés fin 2012 mais les analyses thématiques et les monographies régionales ne sont pas encore disponibles.

Fin 2012, l'état de la production statistique récente est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Forrmat de diffusion |
|---|---|---|
| Résultats du RGA (six rapports généraux) | 2006-2010 | Papier, CD-Rom |
| Analyses thématiques du RGA (12 thèmes) | 2006-2010 | CD-Rom |
| Monographie régionale (1 rapport) | 2006-2010 | CD-Rom |
| Annuaire statistique | 2010 | Papier |
| Rapport sur l'enquête permanente agricole | 2008/2009 | Papier |

Les acquis consistent en :

- la réalisation depuis de très nombreuses années de l'enquête permanente agricole ;
- la disponibilité de ressources humaines qualifiées au niveau central ;
- la disponibilité de ressources financières nationales pour réaliser l'enquête agricole permanente.

Cependant, le dispositif présente encore quelques points faibles :

- un certain manque de motivation du personnel pour les activités statistiques courantes ;
- un matériel informatique en nombre insuffisant ;
- une insuffisance de personnel qualifié au niveau des régions ;
- une insuffisance de personnel pour le traitement et l'analyse des données ;
- un archivage numérique des données encore insuffisant ;
- l'absence de publications régulières.

### 3.4.3 La Direction Générale de la prévision, des statistiques et de l'économie de l'élevage du Ministère des ressources animales et halieutiques (DGPSE/MRAH) ;

La DGPSE/MRAH est chargée pour le MRAH, entre autres, de :

- concevoir la méthodologie et les supports de collecte de données et les enquêtes statistiques et spécifiques ;
- centraliser les statistiques de l'élevage en provenance des structures déconcentrées du Ministère et de toutes autres structures et constituer une banque de données ;
- analyser les données collectées sur le secteur de l'élevage et publier les résultats consolidés ;
- suivre et évaluer les situations alimentaires et sanitaires du bétail en vue d'établir un bilan et proposer des mesures correctives ;
- suivre et évaluer la contribution de l'élevage à l'économie nationale.

Les statistiques de la DGPSE sont élaborées à partir du suivi de la campagne agro-pastorale, du suivi des mercuriales sur les marchés à bétail et du traitement des rapports mensuels statistiques des structures décentralisées.

Le personnel de la DGPSE, en charge des statistiques, est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 1 docteur vétérinaire | 4 techniciens supérieurs d'élevage |
| 4 ingénieurs d'élevage | 1 adjoint technique de la statistique |
| 1 économiste | 1 informaticien de maintenance |
| 1 ingénieur informaticien | |

Les partenaires suivants ont appuyé en 2012, à travers la DGPSE/MRAH, la production de l'information statistique :

- la Banque mondiale pour un appui financier à travers le Projet d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire ;
- le Canada pour un appui financier à travers le Projet de dynamisation des filières agroalimentaires au Burkina Faso ;
- la CEDEAO et le MCA par la fourniture de matériel informatique.

Fin 2012, l'état de la production statistique courante est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique du secteur de l'élevage | 2011 | Papier |
| Tableau de bord statistique | 2010 | Fichier à la demande |

Les acquis consistent en :

- un fonctionnement relativement satisfaisant du Système d'information sur les marchés à bétail (SIM/bétail)
- un fonctionnement relativement satisfaisant du Système d'information sur les ressources animales (SIRA) ;
- l'élaboration régulière d'un annuaire.

Cependant, le dispositif présente encore quelques points faibles :

- manque d'expertise en statistique ;
- matériel informatique insuffisant en particulier au niveau régional ;
- insuffisance de ressources financières pour mener les activités dans de bonnes conditions ;
- difficultés dans la remontée régulière des informations des régions ;
- ancienneté des données de base sur les effectifs du cheptel et non disponibilité d'informations récentes sur les paramètres zootechniques ;
- diffusion très limitée de la production statistique.

### 3.4.4 La Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS)

La SONAGESS est chargée pour le MASA, entre autres, de :

- la gestion du Système d'information sur le marché (SIM) céréalier (collecte et diffusion des informations sur les prix des céréales).

Les statistiques du SIM sont élaborées à partir de l'exploitation des informations collectées sur les marchés céréaliers du pays.

Le personnel en charge du SIM, est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 1 docteur en biochimie | 1 ingénieur socio-économiste |
| 1 ingénieur informaticien | 1 informaticien |

La SONAGESS a bénéficié en 2012 d'un appui extérieur limité du CILSS pour la production des statistiques et du PAM pour le financement d'une formation.

Fin 2012, l'état de la production statistique est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Note de conjoncture mensuelle | Novembre 2012 | Fichier à la demande |
| Bulletin hebdomadaire d'information | Décembre 2012 | Papier, Radio |
| Bulletin trimestriel | 4ème trimestre 2008 | Fichier à la demande |

Les acquis consistent en :

- un fonctionnement relativement satisfaisant du système d'information statistique sur les marchés de céréales ;
- l'expérience de la réalisation d'un certain nombre d'études.

Cependant, le dispositif présente des points faibles :

- manque d'expertise en statistique ;
- ressources humaines en nombre limité ;
- archivage numérique des données encore insuffisant ;
- diffusion limitée de la production statistique.

### 3.4.5 La Direction des etudes et de la planification du Ministere des infrastructures, du desenclavement et des transports (DEP/MIDT)

Le Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports regroupe depuis début 2013 les activités qui étaient menées par le Ministère des infrastructures et du désenclavement (MID) et le Ministère des transports, des postes et de l'économie numérique (MTPEN).

La DEP/MTPEN était chargée pour le MTPEN entre autres :

- des études nécessaires à la définition des politiques sectorielles du Ministère ;
- de la centralisation, de l'analyse, de la synthèse et de la diffusion de l'ensemble des données statistiques relatives à tous les secteurs du Département.

Les statistiques de la DEP/MTPEN étaient élaborées à partir des données produites par les directions techniques du Ministère.

Le personnel de la DEP/MTPEN, en charge des statistiques, était constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| 1 ingénieur statisticien économiste | 1 agent technique de la statistique |
| 1 adjoint technique de la statistique | 1 informaticien |

La DEP/MTPEN ne bénéficiait en 2012 d'aucun appui extérieur pour la production des statistiques.

Fin 2012, l'état de la production statistique courante est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique des transports | 2011 | Papier |

Les acquis de la DEP/MTPEN consistaient en :

- la disponibilité de personnel statisticien ;
- l'existence d'une ligne budgétaire pour la production statistique ;
- l'expérience de plusieurs années dans la production d'annuaires statistiques.

Le dispositif présentait cependant des points faibles :

- changement en cours sur l'organisation ministérielle ;
- couverture thématique insuffisante de l'annuaire statistique ;
- insuffisance des ressources financières pour la production statistique ;
- archivage numérique des données encore insuffisant ;
- absence d'analyse des données statistiques disponibles ;
- diffusion insuffisante des annuaires.

La DEP/MID était chargée pour le MID, entre autres :

- des études nécessaires à la définition des politiques sectorielles du Ministère ;
- de la centralisation, de l'analyse, de la synthèse et de la diffusion de l'ensemble des données statistiques relatives à tous les secteurs du Département.

Le personnel du Service de suivi évaluation de la DEP/MID, en charge des statistiques, était constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| 2 économistes | 1 agent technique de la statistique |
| 1 adjoint technique de la statistique | |

La DEP/MID ne bénéficiait en 2012 d'aucun appui extérieur pour la production des statistiques.

Fin 2012, l'état de la production statistique courante est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Néant | | |

Le principal acquis consistait en la disponibilité de personnel dédié aux activités statistiques.

Le dispositif présentait essentiellement des points faibles :

- changement en cours sur l'organisation ministérielle ;
- système d'information statistique sur les infrastructures et le désenclavement non défini ;
- insuffisance de ressources matérielles et financières pour la production statistique ;
- absence de publication statistique ;
- archivage numérique des données inexistant.

### 3.4.6 LA DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION DU MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE (DEP/MME)

La DEP/MME est chargée pour le MME, entre autres, de :

- suivre et évaluer les projets et programme du ministère ;
- coordonner les études nécessaire à la dynamique du ministère ;
- produire les statistiques du ministère.

Les statistiques du MME concernent essentiellement les statistiques minières et les statistiques de l'énergie (électricité, énergies renouvelable et traditionnelle, hydrocarbures).

Le personnel statisticien de la DEP/MME est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| 1 adjoint technique de la statistique | 1 agent technique de la statistique |

La DEP/MME ne bénéficie actuellement d'aucun appui extérieur pour la production des statistiques.

Fin 2012, l'état de la production statistique est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Néant | | |

Les principaux acquis de la DEP/MME consistent en :

- la disponibilité de deux cadres moyens statisticiens ;
- l'existence de statistiques régulièrement produites sur l'énergie et les mines ;
- la volonté de produire un annuaire et un tableau de bord.

Les faiblesses sont :

- absence de budget pour les activités statistiques ;
- absence de cadres supérieurs statisticiens et mobilité du personnel ;
- manque de coordination entre les structures techniques productrice de statistiques et la DEP ;
- manque d'équipement informatique ;
- absence de toute publication statistique.

### 3.4.7 LA DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT (DEP/MICA)

La DEP/MICA est chargée pour le MICA, entre autres, de :

- produire les annuaires statistiques du ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat ;
- centraliser, traiter et valider toutes les données statistiques des activités des services du ministère ;
- réaliser toutes études nécessaires à la dynamisation du ministère.

Les domaines statistiques couverts sont : le commerce (intérieur et extérieur), l'industrie, l'artisanat, la propriété industrielle, la création d'entreprises, les entreprises publiques et parapubliques, les investissements directs étrangers.

Le personnel du Service des études et de la statistique, en charge des statistiques pour le MICA, est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 2 conseillers des affaires économiques | 1 assistant des affaires économiques |
| 1 conseiller en économie et développement | 1 adjoint des affaires économiques |

La DEP/MICA ne bénéficie actuellement d'aucun appui extérieur pour la production des statistiques.

Fin 2012, l'état de la production statistique est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique | 2007 | Papier, site CNS |
| Balance commerciale | 2011 | Non diffusé |

Les acquis consistent en :

- la production d'un premier annuaire statistique en 2010 couvrant l'année 2007 ;
- l'existence d'une ligne budgétaire pour la production statistique.

Cependant, le dispositif présente de nombreuses faiblesses :

- insuffisance des moyens matériels et financiers pour réaliser les activités statistiques ;
- absence de cadres statisticiens et manque de renforcement des capacités des agents en matière de traitement des données statistiques ;
- manque de précision sur l'ensemble du système d'information statistique du Ministère ;
- archivage numérique des données inexistant ;
- absence de publication régulière.

### 3.4.8 LA DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION DU MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME (DEP/MHU)

La DEP/MHU est chargée pour le MHU, entre autres :

- de la centralisation, de l'analyse, de la synthèse et de la diffusion de l'ensemble des données relatives à tous les secteurs du département ;
- de la centralisation et de l'analyse des données statistiques du ministère.

Les statistiques de la DEP/MHU sont élaborées à partir de l'exploitation des données produites par les structures techniques du Ministère.

Le Service de la statistique et de la documentation, en charge des statistiques, est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| 1 économiste | 1 adjoint technique de la statistique |
| 1 sociologue | 1 conseiller en aménagement foncier |
| 1 architecte-urbaniste | 2 techniciens du bâtiment |

La DEP/MHU ne bénéficie actuellement d'aucun appui extérieur pour la production des statistiques.

Fin 2012, l'état de la production statistique est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Recueil de données sur l'habitation issues du RGPH | 2006 | Non diffusé |

Les acquis consistent essentiellement en :

- la disponibilité d'un personnel minimal pour la production de statistiques ;
- l'élaboration d'un recueil de données sur l'habitation.

Le dispositif présente de nombreux points faibles :

- absence de publication statistique ;
- insuffisance de personnel qualifié en statistique ;
- manque d'équipement informatique ;
- archivage numérique des données inexistant.

### 3.4.9 LA DIRECTION GENERALE DU TOURISME DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME (DGT/MCT)

La DGT/MCT est chargée pour le MCT, entre autres :

- de la centralisation, de l'analyse, de la synthèse et de la diffusion de l'ensemble des données relatives au tourisme ;
- de la centralisation et de l'analyse des données statistiques du tourisme.

Les statistiques de la DGT/MCT sont élaborées principalement à partir de l'exploitation des fiches d'enregistrement aux frontières et des fiches des établissements touristiques d'hébergement.

Le Service de la statistique et de la documentation, en charge des statistiques du tourisme, est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| 2 techniciens supérieurs du tourisme | 1 adjoint technique de la statistique |
| 6 techniciens du tourisme | |

La DGT/MCT n'a bénéficié en 2012 d'aucun appui extérieur pour la production des statistiques.

Fin 2012, l'état de la production statistique est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique du tourisme | 2011 | Non diffusé |
| Tableau de bord du tourisme | 2011 | Papier, Site www.culture.gov.bf |

Les acquis consistent essentiellement en :

- une longue expérience dans la collecte des statistiques du tourisme ;
- l'élaboration régulière de publications sur le tourisme ;
- la disponibilité d'un personnel minimal pour la production de statistiques.

Le dispositif présente de nombreux points faibles :

- insuffisance de personnel qualifié en statistique ;
- insuffisance de ressources financières pour la collecte de données ;
- insuffisance d'archivage numérique des données ;
- couverture insuffisante du champ du domaine ;
- qualité insuffisante des publications produites.

## 3.5 LES STRUCTURES EN CHARGE DES STATISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET MULTI DOMAINES

### 3.5.1 LA DIRECTION DE L'ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES STATISTIQUES DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (DEES/MEDD)

La DEES/MEDD est chargée pour le MEDD, entre autres :

- de la production, du traitement et de la diffusion des données statistiques sur les ressources naturelles ;
- de la mise à jour périodique des comptes de la comptabilité environnementale ;
- du suivi des indicateurs environnementaux ;
- de l'alimentation de l'Observatoire de l'environnement et du développement durable.

Les statistiques de la DEES/MEDD sont élaborées à partir de l'exploitation des données produites par les structures techniques du Ministère. Elles portent sur les principaux domaines suivants : statistiques environnementales, inventaires forestiers – suivi écologique, comptes environnementaux et cartographie-SIG.

Le personnel de la DEES/MEDD est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 1 ingénieur des travaux statistiques | 1 géographe |
| 5 inspecteurs/ingénieurs des eaux et forêts | 4 contrôleurs des eaux et forêts |

La DEES/MEDD n'a bénéficié en 2012 d'aucun appui extérieur pour la production des statistiques.

La DEES, créée le 30 décembre 2011 et installée en juin 2012, n'a produit encore aucune publication statistique.

Les acquis consistent en :

- la volonté politique accordée aux statistiques environnementales par la création d'une direction ;
- l'expérience de l'élaboration d'annuaires statistiques dans un autre cadre institutionnel ;
- la disponibilité de personnel un peu expérimenté.

Cependant, le dispositif présente, de par sa création récente, de nombreux points faibles :

- arrêté portant organisation de la DEES non encore signé ;
- insuffisance de ressources humaines qualifiées en statistiques ;
- insuffisance d'équipement informatique et de logiciels ;
- insuffisance de ressources financières pour les opérations statistiques ;
- absence de connexion internet ;
- absence d'assistance technique pour la mise en route des activités statistiques.

### 3.5.2 La Direction générale des ressources en eau du Ministère de l'eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement (DGRE/MEAHA)

La DGRE/MEAHA est chargée pour le MEAHA, entre autres, de :

- mettre en place et promouvoir au niveau national un système d'information et de monitoring sur l'eau ;
- mener toutes études et recherches dans les domaines nécessaires à la maîtrise et la connaissance des ressources en eau, des milieux qui en dépendent, des usages de l'eau et de leurs impacts ;

La DGRE/MEAHA produit, analyse et diffuse des statistiques sur l'eau potable et l'assainissement des eaux usées et excréta. Ces statistiques sont élaborées à partir d'une enquête annuelle dans l'ensemble des communes et de sources administrative.

Le personnel de la Direction de la programmation, du suivi et contrôle des études et travaux (DPSCET), en charge des statistiques, est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 3 ingénieurs du génie rural | 1 gestionnaire financier |
| 1 économiste planificateur | 1 adjoint technique de la statistique |
| 1 sociologue | 1 technicien supérieur d'agriculture |

La DGRE/MEAHA a bénéficié en 2012 d'un appui financier AFD-DANIDA-GIZ pour la production de l'annuaire statistique et d'une assistance technique de DANIDA.

Fin 2012, l'état de la production statistique est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées et excréta | 2011 | Site www.eauburkina.org |

Les acquis consistent en :

- l'existence d'un système d'information statistique ;
- la disponibilité d'un financement national et de l'appui de PTF ;
- la formation de nombreux agents de la chaîne de production statistique ;
- l'expérience de suivi statistique de la politique sectorielle et d'élaboration d'annuaires statistiques ;
- une diffusion acceptable des statistiques produites.

Cependant, le dispositif présente encore des points faibles :

- insuffisance de personnel qualifié en statistiques ;
- difficultés d'harmonisation des concepts et normes aux niveaux national et international ;
- couverture non exhaustive du territoire national ;
- insuffisance d'analyse des données statistiques produites.

### 3.5.3 La Direction générale de l'assainissement, des eaux usées et excréta du Ministère de l'eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement (DGAEUE/MEAHA)

La DGAEUE/MEAHA est chargée pour le MEAHA, entre autres, de :

- collecter, centraliser, analyser, traiter et archiver les données du secteur des eaux usées et excréta ;
- contribuer à l'alimentation de la base de données de l'assainissement des eaux usées et excréta du Ministère.

Les statistiques de la DGAEUE/MEAHA sont élaborées à partir d'une enquête annuelle dans l'ensemble des communes.

Le personnel assurant le suivi évaluation, en charge des statistiques, est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| 4 ingénieurs du génie rural | 2 ingénieurs des travaux du génie rural |

A travers un protocole de financement commun, plusieurs PTF a appuyé la DGAEUE/MEAHA pour la mise en œuvre d'un système d'information sur l'assainissement des eaux usées et excréta.

Fin 2012, l'état de la production statistique est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Annuaire statistique de l'eau et de l'assainissement (produit avec DGRE) | 2011 | Site www.eauburkina.org |
| Résultats de l'enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (monographies nationale et régionales, plaquettes provinciales) | 2010 | Papier, CD-Rom, site www.eauburkina.org |

Les acquis consistent en :

- la mise en place du système d'information statistique à travers un dispositif opérationnel de suivi-évaluation de l'assainissement des eaux usées et excreta ;
- l'élaboration d'un annuaire sur l'eau et l'assainissement avec la DGRE ;
- la réalisation récente d'une importante enquête sur l'accès aux ouvrages d'assainissement ;
- une diffusion satisfaisante des données sur Internet.

Cependant, le dispositif présente les points faibles suivants :

- cadre institutionnel inadapté marqué notamment par l'absence d'un service en charge des statistiques ;
- manque d'expertise statistique et appropriation insuffisante de certaines activités techniques ;
- ressources humaines en nombre insuffisant ;
- couverture limitée du territoire national ;
- faible contribution de l'Etat au financement des activités statistiques.

### 3.5.4 La Direction générale des collectivites territoriales du Ministere de l'amenagement du territoire et de la decentralisation (DGCT/MATD)

La DGCT/MATD est chargée pour le MATD, entre autres, de :

- collecter, traiter et analyser les données financières et budgétaires des collectivités territoriales ;
- gérer la base de données sur les finances locales en liaison avec le Comité national des finances locales (CONAFIL) ;
- produire et publier le tableau de bord et le rapport annuel sur les finances locales.

Les statistiques de la DGCT/MATD sont élaborées à partir de l'exploitation des documents budgétaires (comptes administratifs, budgets primitifs et supplémentaires des collectivités territoriales) produits par les collectivités territoriales.

Le personnel du Service des statistiques et de l'analyse financière des collectivités territoriales de la Direction de l'action économique et des finances locales, est constitué du personnel décrit dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| 1 conseiller des affaires économiques | 1 secrétaire administratif |
| 1 agent de bureau | |

La DGCT/MATD a bénéficie en 2012 d'un appui financier du PRD pour l'édition de documents.

Fin 2012, l'état de la production statistique est présenté dans le tableau suivant :

| Intitulé | Dernière période couverte | Format de diffusion |
|---|---|---|
| Guide des ratios | 2009 | Papier |
| Tableaux de bord des budgets | Comptes administratifs 2010<br>Budgets 2011 | Papier |

Les acquis consistent en :

- la politique nationale en faveur d'une plus forte décentralisation et donc en une plus grande nécessité de produire des statistiques à un niveau fin ;
- l'élaboration de tableaux de bord.

Cependant, le dispositif présente des points faibles :

- champ couvert, portant sur les seules statistiques financières ;
- insuffisance et faible qualification du personnel ;
- insuffisance des ressources financières et matérielles ;
- retard dans la production des publications et leur faible diffusion.

# 4. PLAN DE TRAVAIL DU PROJET

## 4.1 RENFORCEMENTS STRATÉGIQUES ET ORGANISATIONNELS

### 4.1.1 RÉSULTAT ATTENDU R1 : LES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DE LA STATISTIQUE SONT GÉRÉES AU MIEUX, GRÂCE EN PARTICULIER À L'AMÉLIORATION DU CADRE LÉGISLATIF, INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

#### Description des activités

Les principales activités à réaliser pour atteindre le résultat R1 sont présentées ci-après :

- Appui au CNS pour le suivi du SDS ;
- Appui à la mise en place d'un cadre de coordination des PTF ;
- Suivi de l'institutionnalisation des opérations statistiques d'envergure ;
- Suivi de la mise en place d'un mécanisme pérenne de financement de la statistique ;
- Suivi de la mise en œuvre d'une gestion centralisée du personnel statisticien du SSN ;
- Suivi de la mise en œuvre d'un plan de carrière pour le personnel statisticien du SSN ;
- Appui à la mise en œuvre du programme de formation continue du personnel du SSN et à son suivi.

Activité A1.1 : Appui au CNS pour le suivi du SDS

Le dispositif de suivi évaluation du SDS prévoit, au niveau des résultats opérationnels, la production des rapports suivants : rapports annuels d'activités des structures productrices, rapport statistique national (RSN) du CNS, rapports d'activités des projets et partenaires financiers, revue à mi-parcours du SDS, bilan du SDS.

L'AT appuiera l'INSD et l'ensemble des structures du SSN dans l'amélioration de la qualité des rapports d'activités des structures, du PSN et du RSN. Elle apportera un appui à la rédaction de la revue à mi parcours du SDS 2011-2015 et à la préparation du SDS 2016-2020. Cet appui sera multiforme : assistance technique, organisation d'ateliers, etc.

Le premier devis-programme financera une formation à la rédaction des rapports d'activités des structures, la reproduction des documents des réunions ainsi que l'impression des PSN et RSN.

Ce devis-programme appuiera le fonctionnement de la DCFR/INSD par l'organisation de réunions d'informations sur le SSN dans les régions, la participation financière des responsables à des réunions internationales et l'achat d'un groupe électrogène.

Une mission de courte durée (SSN1) appuiera la planification des activités de préparation du 3ème SDS.

Activité A1.2 : Appui à la mise en place d'un cadre de coordination des PTF

La mise en place d'un cadre de coordination des PTF est inscrite dans le SDS 2011-2015.

L'activité de l'AT consistera à : sensibiliser les PTF, initier avec l'INSD les premières rencontres avec les PTF, préparer les textes réglementaires, organiser les réunions avec les ordres du jour, etc.

Activité A1.3 : Suivi de l'institutionnalisation des opérations statistiques d'envergure

A partir des textes préparés lors du projet ARC-SSN (projet de loi, projets de décrets, exposé des motifs), l'AT appuiera l'INSD dans le suivi de l'adoption des textes institutionnalisant les opérations statistiques d'envergure (Recensement général de la population, Recensement général de l'agriculture, Enquête sur les effectifs du cheptel, Enquête sur les conditions de vie des ménages, Enquête démographique et de santé (EDS-MICS)).

Activité A1.4 : Suivi de la mise en place d'un mécanisme pérenne de financement de la statistique

A partir des textes préparés lors du projet ARC-SSN (projets de décrets, exposé des motifs), l'AT appuiera l'INSD dans le suivi de l'adoption des décrets créant le Fonds de développement de la statistique (FDS) et ses statuts.

L'AT participera ensuite aux activités de sensibilisation afin que le gouvernement et les PTF abondent le FDS.

Activité A1.5 : Suivi de la mise en œuvre d'une gestion centralisée du personnel statisticien du SSN

A partir des textes préparés lors du projet ARC-SSN (projet de loi, projets de décrets, exposé des motifs), l'AT appuiera l'INSD dans le suivi de l'adoption des textes.

L'AT appuiera l'INSD dans la mise en œuvre de la gestion : création des commissions, premiers travaux des commissions, mise à jour de la liste des postes des statisticiens et démographes, etc.

Cette activité prendra en compte la mise en œuvre du guide managérial de l'INSD, réalisée avec l'appui du projet INSD-SCB.

Une mission d'assistance de courte durée (SSN2) fera le bilan de la mise en place de la gestion centralisée et fera des propositions.

Activité A1.6 : Suivi de la mise en œuvre d'un plan de carrière pour le personnel statisticien du SSN

A partir du projet de plan de carrière élaboré avec l'appui du PDSSN, l'AT du projet assistera l'INSD dans la rédaction des textes réglementaires et dans la mise en œuvre du plan de carrière.

Le premier devis-programme pourra financer une mission de court terme d'un expert en gestion des ressources humaines pour améliorer éventuellement le premier texte et une réunion de validation.

Activité A1.7 : Appui à la mise en œuvre du programme de formation continue du personnel du SSN et à son suivi

Plusieurs programmes de formation continue ont été élaborés au niveau de la DCFR/INSD avec l'appui notamment du projet ARCS.

L'AT appuiera l'actualisation d'un programme de formation continue s'adressant à l'ensemble du personnel du SSN. Ce programme devra être ambitieux mais réaliste, et viser essentiellement le renforcement des capacités des structures.

Le premier devis-programme pourra financer une consultation de courte durée pour actualiser le programme de formation et une réunion de validation du programme.

### Résultats détaillés attendus

- Les sessions du CNS se tiennent régulièrement.
- Les rapports statistiques nationaux et les programmes statistiques nationaux sont produits chaque année.
- L'évaluation à mi-parcours du SDS 2011-2015 est réalisée.
- Une structure de coordination des partenaires techniques est créée sous le leadership du gouvernement et est fonctionnelle.
- La loi portant institutionnalisation des opérations statistiques de grande envergure est promulguée.
- Le décret portant création du Fonds de développement de la statistique est signé.
- Le FDS est abondé par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers.
- La loi portant gestion centralisée du personnel statisticien est promulguée.
- La gestion centralisée du personnel statisticien est mise en œuvre.
- Un plan de carrière pour le personnel statisticien du SSN est adopté et mis en œuvre.
- Un programme de formation continue du personnel du SSN est adopté et mis en œuvre.

### Hypothèses et risques

- Les ressources humaines et financières pour le fonctionnement des organes du CNS sont disponibles.
- Les structures du SSN produisent des rapports et des programmes d'activités.
- Les autorités nationales sont disposées à adopter de nouveaux textes législatifs et réglementaires en particulier sur la gestion centralisée des statisticiens.
- Le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers s'engagent financièrement pour le développement de la statistique.
- Les autorités nationales sont disposées à améliorer les conditions de travail du personnel du SSN.

#### Ressources nécessaires

Structures concernées : CNS, DG/INSD, DCFR/INSD, PTF.

Assistance technique de long terme : Expert principal chef de file, Expert en programmation des activités, en diffusion et utilisation des données.

Assistance technique de court terme : Deux missions d'expertise de court terme (voir annexe).

Autres : Moyens matériels et financiers des devis-programmes.

### 4.1.2 RÉSULTAT ATTENDU R2 : LE DISPOSITIF STATISTIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DU SUIVI DE LA SCADD ET DES OMD EST FONCTIONNEL, ACCESSIBLE A TOUS ET CENTRALISE.

#### Description des activités

Les principales activités à réaliser pour atteindre le résultat R2 sont présentées ci-après :

- Appui à la mise en place du dispositif institutionnel de suivi statistique de la SCADD et des OMD au sein de l'INSD ;
- Appui à la centralisation et à la validation des données statistiques en provenance des structures à partir d'une base de données ;
- Appui à l'élaboration des métadonnées des indicateurs ;
- Appui à la diffusion des données à partir d'une publication et d'un site Web.

Activité A2.1 : Appui à la mise en place du dispositif institutionnel de suivi statistique de la SCADD et des OMD au sein de l'INSD

L'AT appuiera le service de l'INSD responsable du suivi statistique de la SCADD et des OMD.

Les activités de cette structure devront être détaillées ainsi que les moyens matériels et humains nécessaires. Le dispositif de collaboration avec l'ensemble des structures concernées sera défini avec éventuellement des textes réglementaires.

Les premières activités seront appuyées par un assistant technique du projet basé à l'INSD.

Activité A2.2 : Appui à la centralisation et à la validation des données statistiques en provenance des structures à partir d'une base de données

La validation des indicateurs de suivi des politiques de développement reste un problème.

L'AT appuiera la mise en place de procédures pour, d'une part, valider les données, et, d'autre part, stocker les données. La prise en compte des données à un niveau décentralisé sera aussi recommandée.

L'AT appuiera également la validation des données déjà présentes dans la base.

Activité A2.3 : Appui à l'élaboration des métadonnées des indicateurs

A chaque indicateur, doit correspondre ses métadonnées, à savoir un ensemble structuré d'informations servant à décrire l'indicateur.

L'AT du projet appuiera la rédaction d'une publication présentant l'ensemble des métadonnées des indicateurs de la SCADD et des OMD, à partir des travaux déjà réalisés.

Le premier devis-programme financera, d'une part, des ateliers de validation des métadonnées et, d'autre part, des ateliers de sensibilisation des décideurs.

Activité A2.4 : Appui à la diffusion des données à partir d'une publication et d'un site Web

Le déficit d'informations fiables, officielles et actuelles pour le suivi des politiques de développement résulte en partie d'un manque de diffusion des données existantes.

L'AT du projet aidera l'INSD à réaliser une publication périodique sur le suivi statistique de la SCADD. Des pages Web seront également réalisées et elles seront hébergées sur le site de l'INSD et/ou sur d'autres sites officiels.

#### Résultats détaillés attendus

- L'INSD dispose d'une structure stable pour assurer le suivi statistique de la SCADD et des OMD.
- Les données statistiques nécessaires au calcul des indicateurs sont centralisées et validées par l'INSD et les valeurs des indicateurs sont archivées dans une base de données.
- Un document des métadonnées des indicateurs de la SCADD et des OMD est disponible.
- Les informations sur les indicateurs de la SCADD et des OMD sont largement diffusées sur papier et sur le site Web de l'INSD.

#### Hypothèses et risques

- L'INSD s'implique totalement dans le suivi statistique de la SCADD et des OMD.
- Le personnel de l'INSD est disponible pour les activités de suivi de la SCADD et des OMD.
- Il existe une bonne collaboration entre les structures impliquées dans la SCADD et l'INSD.

#### Ressources nécessaires

Structures concernées : CNS, DG/INSD, DCFR/INSD, DSCVM/INSD, DID/INSD, STN/SCADD.

Assistance technique de long terme : Expert en programmation des activités, en diffusion et utilisation des données.

Autres : Moyens matériels et financiers des devis-programmes.

### 4.1.3 RÉSULTAT ATTENDU R3 : LA QUALITE DES DONNEES STATISTIQUES EST REGULIEREMENT EVALUEE ET DES PROGRES SONT OBSERVES.

#### Description des activités

Les principales activités à réaliser pour atteindre le résultat R3 sont présentées ci-après :

- Formation à la démarche qualité ;
- Suivi de la mise en œuvre de la démarche qualité dans les domaines déjà couverts (éducation, santé) ;
- Etendre l'application de la démarche qualité aux statistiques économiques de l'INSD ;
- Mise en œuvre de la démarche qualité dans les systèmes d'information sur l'agriculture et sur l'élevage ;
- Mise en œuvre de la démarche qualité dans des systèmes d'information des ministères sectoriels ayant fonctionné pendant au moins deux années (MJGS, MASSN, etc.) ;
- Appui à la réalisation d'une enquête de satisfaction des utilisateurs au niveau du CNS.

Activité A3.1 : Formation à la démarche qualité

Des formations à la démarche qualité ont été réalisées durant les projets ARCS et ARC-SSN.

L'AT organisera de nouvelles formations, notamment pour les structures n'ayant pas bénéficié de l'appui des précédents projets. Elles porteront, d'une part, sur l'appréhension de la qualité en statistiques et l'étude de cas pratiques, et, d'autre part, sur la mise en œuvre de la démarche qualité dans chacune des structures.

Un CD documentaire sera remis à chaque participant.

Activité A3.2 : Suivi de la mise en œuvre de la démarche qualité dans les domaines déjà couverts (éducation, santé)

Des rapports qualité ont déjà été rédigés au MENA, au MESS et au Ministère de la santé. Ces rapports qualité, élaborés dans le cadre d'une auto-évaluation, présentent l'état de mise en œuvre des recommandations du rapport précédent, la situation de la qualité des données et de nouvelles recommandations.

L'AT soutiendra la poursuite de la démarche qualité dans les trois ministères.

Activité A3.3 : Etendre l'application de la démarche qualité aux statistiques économiques de l'INSD

La démarche qualité sera mise en œuvre pour deux opérations réalisées depuis de nombreuses années : les comptes économiques et l'indice des prix à la consommation.

Pour les comptes économiques, les indicateurs ont déjà été définis et il s'agira de produire un premier rapport qualité.

Pour l'indice des prix à la consommation, il s'agira, en premier lieu, de définir les indicateurs de qualité et de rédiger le premier rapport qualité.

L'AT appuiera l'ensemble de ces activités.

Activité A3.4 : Mise en œuvre de la démarche qualité dans les systèmes d'information sur l'agriculture et sur l'élevage

La démarche qualité sera mise en œuvre pour des opérations statistiques réalisées depuis de nombreuses années : l'enquête permanente agricole et les systèmes d'information sur les marchés de céréales et de bétail.

Pour chacune des trois opérations, l'AT appuiera les structures concernées pour la définition des indicateurs de qualité et la rédaction des premiers rapports qualité.

Activité A3.5 : Mise en œuvre de la démarche qualité dans des systèmes d'information des ministères sectoriels ayant fonctionné pendant au moins deux années (MJGS, MASSN, etc.)

Des systèmes d'information ont été mis en place avec l'appui des projets ARCS et ARC-SSN au MASSN et au MJGS. La démarche qualité sera mise en œuvre pour évaluer les données produites.

Dans chacun des deux ministères, l'AT appuiera les structures concernées pour la définition des indicateurs de qualité et la rédaction des premiers rapports qualité.

La démarche qualité pourra être étendue à d'autres structures produisant des données régulièrement.

Activité A3.6 : Appui à la réalisation d'une enquête de satisfaction des utilisateurs

L'AT appuiera l'INSD à réaliser une enquête de satisfaction des utilisateurs à toutes les étapes de l'opération : établissement des unités d'enquête, élaboration du questionnaire, organisation de la collecte, traitement des données, rédaction de la publication, diffusion des résultats.

Le premier devis-programme financera la première enquête.

### Résultats détaillés attendus

- Des formations à la démarche qualité sont organisées.
- Des rapports qualité sont disponibles tous les deux ans au MENA, au MESS et au Ministère de la santé.
- Des rapports qualité sont disponibles pour plusieurs opérations statistiques économiques de l'INSD.
- Un rapport qualité est disponible pour l'enquête permanente agricole.
- Un rapport qualité est disponible pour le SIM céréales.
- Un rapport qualité est disponible pour le SIM bétail.
- Un rapport qualité est disponible pour les statistiques de la justice.
- Un rapport qualité est disponible pour les statistiques du préscolaire.
- Une enquête de satisfaction des utilisateurs est réalisée chaque année par l'INSD et les principaux résultats sont accessibles sur les sites de l'INSD et du CNS.

### Hypothèses et risques

- Les structures du SSN sont intéressées par la démarche qualité.
- Le personnel de la DCFR/INSD est disponible pour la réalisation de l'enquête de satisfaction.

### Ressources nécessaires

Structures concernées : CNS, DG/INSD, DCFR/INSD, DSSE/INSD, DEP/MENA, DEP/MESS, DGISS/MS, DGPER/MASA, SONAGESS/MASA, DGPSE/MRAH, DEP/MJGS, DEP/MASSN.

Assistance technique de long terme : Expert principal chef de file, Expert en programmation des activités, en diffusion et utilisation des données, Expert en statistiques sociales, Expert principal en statistiques économiques, Expert principal en statistiques agricoles, Expert en statistiques économiques et financières sectorielles.

Autres : Moyens matériels et financiers des devis-programmes.

## 4.2 RENFORCEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

### 4.2.1 RÉSULTAT ATTENDU R4 : DE BONNES BASES MÉTHODOLOGIQUES SONT ASSURÉES : LES INFRASTRUCTURES STATISTIQUES (RÉPERTOIRES, BASES DE SONDAGE, CONCEPTS, NOMENCLATURES, ETC.) SONT CONSTRUITES OU RÉVISÉES, LES SOURCES ADMINISTRATIVES SONT EXPLOITÉES ET LES DONNÉES ET MÉTADONNÉES SONT BIEN ARCHIVÉES.

#### Description des activités

Les principales activités à réaliser pour atteindre le résultat R4 sont présentées ci-après :

- Appui à l'utilisation de concepts, définitions et méthodologies répondants aux normes nationales et internationales ;
- Formation du personnel des services producteurs de données statistiques aux activités informatiques (base de données, site Web, élaboration de CD-Rom, etc.) ;
- Appui à l'archivage et à la sécurisation des données dans les différentes structures du SSN ;
- Appui à l'amélioration de la base de sondage nationale pour les enquêtes auprès des ménages, grâce notamment à la révision de sa base géostatistique et des procédures de mise à jour ;
- Appui à la rédaction systématique de métadonnées et d'une méthodologie pour chaque opération statistique de chaque structure du SSN.

Activité A4.1 : Appui à l'utilisation de concepts, définitions et méthodologies répondants aux normes nationales et internationales

Un manuel des concepts, définitions et méthodologies utilisés dans le SSN a été rédigé par l'INSD avec l'appui du projet ARC-SSN.

Le premier devis-programme organisera des ateliers de formation des cadres du SSN, aux niveau central et régional, à l'utilisation des concepts, définitions et méthodologies conformes aux normes nationales et internationales.

L'AT veillera également à ce que les opérations statistiques réalisées par les structures du SSN respectent bien ces normes, notamment dans le cadre des Commissions spécialisées du CNS.

L'AT appuiera l'élaboration de nomenclatures nationales adaptées des nomenclatures régionales ou internationales et le premier devis-programme financera des réunions de validation de ces nomenclatures.

Activité A4.2 : Formation du personnel des services producteurs de données statistiques aux activités informatiques (base de données, site Web, élaboration de CD-Rom, etc.)

Un important programme de formation aux activités informatiques sera mis en œuvre adressé spécialement aux services producteurs de statistiques sectorielles.

Il concernera la gestion des bases de données, la mise à jour de sites Web et l'élaboration de CD-Roms.

Ces formations seront assurées par l'expert principal en informatique du projet et financées par le devis programme. Elles prendront en compte les formations prévues dans le cadre du projet INSD-SCB.

Le premier devis-programme assurera une formation sur la maintenance des sites Web et sur la mise à jour des sites des Ministères sectoriels.

Activité A4.3 : Appui à l'archivage des données dans les différentes structures du SSN

Ces activités concerneront essentiellement les services sectoriels du SSN et l'INSD. Le projet suédois SCB-INSD appuyant l'INSD pour l'archivage du fonds documentaire et des documents d'enquêtes, l'AT n'interviendra pas dans ce domaine.

L'AT du projet interviendra au niveau des structures sectorielles pour améliorer ou créer des bases de données sectorielles.

Le premier devis programme financera l'organisation d'un atelier de formation.

Activité A4.4 : Appui à l'amélioration de la base de sondage nationale pour les enquêtes auprès des ménages, grâce notamment à la révision de sa base géostatistique et des procédures de mise à jour

Une mission d'assistance de courte durée (INSD1) permettra de faire le point sur l'existant et de proposer un plan d'actions afin de mettre en place une base de sondage nationale pour les enquêtes auprès des ménages, base de sondage incluant les informations géostatistiques des unités de base.

L'AT permanente du projet suivra la mise en œuvre du plan d'actions au niveau de l'INSD.

Activité A4.5 : Appui à la rédaction systématique de métadonnées et d'une méthodologie pour chaque opération statistique de chaque structure du SSN

De nombreuses opérations statistiques sont réalisées chaque année au Burkina Faso. Ces opérations concernent non seulement les enquêtes auprès des ménages ou auprès des entreprises mais aussi les opérations de collecte de routine des services statistiques sectorielles.

L'AT du projet aidera à rédiger les métadonnées et les méthodologies détaillées (questionnaires, manuels, plans de sondage éventuels, programmes informatiques, publications, etc.) pour chacune des opérations. Cela pourra être réalisé avec les outils disponibles au niveau de l'INSD.

### Résultats détaillés attendus

- Les cadres du SSN sont formés à l'utilisation de concepts, définitions et méthodologies répondant aux normes nationales et internationales.
- Les cadres des services statistiques sectoriels sont formés à l'archivage et à la sécurisation des données.
- Les cadres des services statistiques sectoriels sont formés à la mise à jour de sites Web.
- Les cadres des services statistiques sectoriels sont formés à l'élaboration de CD-Rom.
- Les données des services statistiques sectoriels sont systématiquement archivées et sécurisées.
- Une base de sondage nationale pour les enquêtes auprès des ménages est créée et régulièrement mise à jour par la révision de sa base géostatistique.
- Chaque opération statistique de chaque structure du SSN dispose de métadonnées et d'une méthodologie écrite.

### Hypothèses et risques

- Le personnel du SSN est disponible et motivé pour les formations.
- Chaque structure du SSN dispose d'un cadre qualifié pour la création et la gestion de bases de données.
- Le personnel de chaque structure du SSN est disponible pour la rédaction de métadonnées et de méthodologies.

### Ressources nécessaires

Structures concernées : Ensemble SSN.

Assistance technique de long terme : Expert en programmation des activités, en diffusion et utilisation des données, Expert principal en informatique, Expert principal en statistiques économiques, Expert principal en statistiques agricoles, Expert en statistiques sociales, Expert en statistiques économiques et financières sectorielles, Expert en statistiques décentralisées.

Assistance technique de court terme : Huit missions d'expertise de court terme (voir annexe)

Autres : Moyens matériels et financiers des devis-programmes.

### 4.2.2 RÉSULTAT ATTENDU R5 : LES STATISTIQUES PRODUITES PAR LE SSN SONT MIEUX UTILISÉES GRÂCE AUX PROGRÈS DANS LA DIFFUSION ET LA COMMUNICATION DE L'INSD ET DU SSN ET GRÂCE À UNE AMÉLIORATION DES CAPACITÉS D'ANALYSE.

#### Description des activités

Les principales activités à réaliser pour atteindre le résultat R5 sont présentées ci-après :

- Appui à l'actualisation et à la mise en œuvre de la stratégie de diffusion de l'INSD ;
- Appui à l'actualisation et à la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'INSD ;
- Appui à la création de bases de données pour les sites Web des ministères ;
- Appui à la création de pages statistiques pour les sites Web des ministères ;
- Appui à la mise à jour régulière des sites Web de l'INSD et du CNS ;
- Formation des agents du SSN aux techniques d'élaboration des publications statistiques ;
- Appui à l'amélioration de la charte graphique de l'INSD et à sa mise en œuvre ;
- Appui à la mise à jour des CD-Roms documentaires internes et externes ;
- Extension des formations des utilisateurs à des thèmes non abordés par le projet ARC-SSN ;
- Appui à la mise en œuvre de nouvelles formations utilisateurs des modules existants ;
- Communication sur le Volet statistiques du programme Par-Gs.

Activité A5.1 : Appui à l'actualisation et à la mise en œuvre de la stratégie de diffusion de l'INSD

Les grandes lignes de la stratégie de diffusion de l'INSD sont la mise à disposition gratuite des publications (sous format papier ou fichier électronique) et la vente des bases de données des enquêtes.

Le projet appuiera l'impression des publications de l'INSD et leur diffusion ainsi que l'élaboration de CD-Rom. Des listes de diffusion seront élaborées et la transmission des publications par courrier électronique initiée.

Le premier devis-programme financera un atelier de travail pour adopter une nouvelle stratégie de diffusion, synthèse des travaux déjà réalisés dans ce domaine.

Activité A5.2 : Appui à l'actualisation et à la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'INSD

La stratégie de communication de l'INSD sera précisée sous la forme d'un document listant les moyens de communication avec leur mise en œuvre pour chaque opération statistique.

Le projet appuiera la systématisation d'une opération de communication à l'occasion du lancement de toute opération statistique et de la diffusion d'une publication statistique, ne serait-ce que sous la forme d'un communiqué de presse.

Le premier devis-programme financera un atelier de travail pour adopter une nouvelle stratégie de communication, synthèse des travaux déjà réalisés dans ce domaine.

Activité A5.3 : Appui à la création de bases de données pour les sites Web des ministères

Afin de faciliter l'accessibilité des données aux utilisateurs, l'assistant technique informaticien appuiera la création de bases de données accessibles sur les sites Web des Ministères.

Ces bases de données contiendront les principales statistiques et indicateurs des domaines concernés aux niveaux national et régional. Des outils simples permettront à l'utilisateur de créer des tableaux statistiques pour la période et le niveau géographique voulus.

Activité A5.4 : Appui à la création de pages statistiques pour les sites Web des ministères

Pour les sites Web des ministères, l'AT appuiera la création de pages statistiques permettant d'accéder aux principales données, aux publications statistiques et à une base de données.

Activité A5.5 : Appui à la mise à jour régulière des sites Web de l'INSD et du CNS

Les sites Web de l'INSD et du CNS ont été respectivement rénovés et créés avec l'appui du projet ARC-SSN.

L'AT du projet apportera son appui pour la mise à jour des sites Web, l'ajout de fonctionnalités et leur rénovation.

Activité A5.6 : Formation des agents du SSN aux techniques d'élaboration des publications statistiques

Le projet organisera des formations à l'élaboration des principaux types de publications (annuaires, tableaux de bord, dépliants, bulletins périodiques, etc.).

Ces formations concerneront les responsables des publications statistiques des structures sectorielles. Elles seront animées par l'AT et financées par le premier devis-programme. Elles seront réalisées après concertation avec le projet INSD-SCB qui doit aussi assurer des formations dans ce domaine.

Activité A5.7 : Appui à l'amélioration de la charte graphique de l'INSD et à sa mise en œuvre

Une charte graphique a été élaborée par l'INSD avec l'appui du projet ARCS.

L'AT du projet apportera son appui pour améliorer cette charte graphique afin de la rendre plus opérationnelle. Un atelier de formation sera organisé par le projet.

L'AT appuiera la DID/INSD afin que chaque publication de l'INSD emploie cette charte graphique.

Activité A5.8 : Appui à la mise à jour des CD-Roms documentaires internes et externes

Le projet apportera son assistance technique à la mise à jour ou à la création de CD-Roms documentaires dans chaque structure du SSN.

Ces CD-Roms peuvent être à usage interne ou externe. Ils contiennent l'ensemble de la documentation statistique de la structure : publications statistiques, études, bases de données, documents méthodologiques, etc.

Activité A5.9 : Extension des formations des utilisateurs à des thèmes non abordés par le projet ARC-SSN

Une mission d'AT de courte durée (FU1 à FU8) sera réalisée pour chacun des huit domaines suivants :

- sécurité alimentaire,
- comptabilité nationale,
- statistiques des entreprises,
- statistiques d'emploi,
- statistiques des transports,
- statistiques sur l'eau et l'assainissement,
- statistiques sur l'environnement,
- statistiques du genre.

Chaque mission aura pour tâches de préparer un support de formation sous format d'un CD-Rom (sources nationales de données sur le domaine, concepts et définitions relatifs au domaine, foire aux questions, articles ou extraits d'ouvrages sur le domaine, rubrique « pour en savoir plus », itinéraire pédagogique, supports de cours (présentations power point, exercices, etc.), former une trentaine de participants et préparer les réplications.

Les CD-Roms seront remis aux participants et les contenus seront aussi postés sur le site Web du CNS.

Le film documentaire « Raconte-moi les statistiques », réalisé avec l'appui du projet ARC-SSN, sera présenté lors de ces formations.

Activité A5.10 : Appui à la mise en œuvre de nouvelles formations utilisateurs des modules existants

Des formations utilisateurs ont eu lieu pour les neuf domaines suivants dans le cadre du projet ARC-SSN :

- statistiques démographiques,
- statistiques des prix,
- statistiques sanitaires,
- statistiques scolaires,
- statistiques des collectivités territoriales,
- statistiques de la justice,
- collecte des statistiques,
- statistiques de la pauvreté,
- statistiques générales.

Les supports de formation sont disponibles et le projet appuiera la mise en œuvre de nouvelles formations dans ces domaines.

Le film documentaire « Raconte-moi les statistiques » sera présenté lors de ces formations.

Activité A5.11 : Communication sur le Volet statistiques du programme Par-Gs

L'AT élaborera un dépliant sur le Volet statistiques du Par-Gs présentant les objectifs, les activités, les moyens financiers et humains, etc. Il sera largement diffusé à l'occasion des ateliers, séminaires et autres réunions dans lesquels le projet intervient. Il sera également posté sur les sites Web de l'INSD et du CNS.

L'ensemble des documents produits, sur support papier ou informatiques, avec l'appui du Par-Gs présenteront le logo européen et la mention réalisée avec l'appui du Par-Gs financé par l'Union européenne.

Le premier devis-programme financera :

- la diffusion télévisée du film documentaire réalisé pendant le projet ARC-SSN ;
- la couverture médiatique de trois ateliers organisés par le projet ;
- la réalisation d'animations pour les journées africaine et mondiale de la statistique.

### Résultats détaillés attendus

- La stratégie de diffusion de l'INSD est mise en application avec l'appui du projet.
- Une stratégie de communication de l'INSD est disponible rédigée.
- Une opération de communication est réalisée pour le lancement de toute opération statistique et la diffusion d'une publication statistique.
- Des bases de données sont disponibles en ligne sur les sites Web des ministères.
- Des pages statistiques sont consultables sur les sites Web des ministères.
- Les sites Web de l'INSD et du CNS seront rénovés et mis à jour régulièrement.
- Les agents du SSN sont formés aux techniques d'élaboration des publications statistiques (annuaires, tableaux de bord, dépliants, bulletins périodiques, etc.).
- La charte graphique de l'INSD est améliorée.
- La charte graphique est systématiquement appliquée pour toutes les publications de l'INSD.
- Des CD-Roms documentaires sont élaborés chaque année dans chaque structure du SSN.
- Des formations des utilisateurs sont réalisées dans les domaines non abordés par le projet ARC-SSN : sécurité alimentaire, comptabilité nationale, statistiques des entreprises, statistiques d'emploi, statistiques des transports, statistiques sur l'eau et l'assainissement, statistiques sur l'environnement, statistiques du genre.
- De nouvelles formations utilisateurs sont réalisées dans les domaines déjà abordés par le projet ARC-SSN : statistiques démographiques, statistiques des prix, statistiques sanitaires, statistiques scolaires, statistiques des collectivités territoriales, statistiques de la justice, collecte des statistiques, statistiques de la pauvreté, statistiques générales.
- Le film documentaire « Raconte-moi les statistiques » est largement diffusé.
- Un dépliant sur le Volet statistiques du programme Par-Gs est disponible et largement diffusé.
- Les documents produits avec l'appui du projet présentent le logo européen et la mention « réalisée avec l'appui du programme Par-Gs financé par l'Union européenne ».

### Hypothèses et risques

- La Direction de l'informatique et de la diffusion de l'INSD est suffisamment dotée en personnel motivé.
- L'INSD disposent de cadres disponibles et motivés pour actualiser les sites Web de l'INSD et du CNS.
- Les sites Web des Ministères sont accessibles par le personnel en charge des statistiques.
- Le personnel du SSN est disponible et motivé pour suivre des formations.
- Le personnel du SSN est disponible pour assurer des formations des utilisateurs.

#### Ressources nécessaires

Structures concernées : Ensemble SSN.

Assistance technique de long terme : Expert en programmation des activités, en diffusion et utilisation des données, Expert principal en informatique, Expert principal en statistiques économiques, Expert principal en statistiques agricoles, Expert en statistiques sociales, Expert en statistiques économiques et financières sectorielles, Expert en statistiques décentralisées.

Assistance technique de court terme : Une mission d'expertise de court terme (voir annexe).

Autres : Moyens matériels et financiers des devis-programmes.

## 4.3 RENFORCEMENTS SECTORIELS : STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

### 4.3.1 RÉSULTAT ATTENDU R6 : LES STATISTIQUES D'ÉTAT CIVIL SONT AMÉLIORÉES.

#### Description des activités

Les principales activités à réaliser pour atteindre le résultat R6 sont présentées ci-après :

- Evaluation du dispositif actuel de production des statistiques d'état civil ;
- Appui à la définition et à la mise en œuvre d'une opération pilote dans une ou deux collectivités territoriales du pays ;
- Appui à la définition du système d'information.

Activité A6.1 : Evaluation du dispositif actuel de production des statistiques d'état civil

Une mission d'AT de court terme (EC1) évaluera le dispositif actuel de production des statistiques d'état civil et proposera également la définition d'une opération pilote à mener dans une ou deux collectivités territoriales.

Activité A6.2 : Appui à la définition et à la mise en œuvre d'une opération pilote dans une ou deux collectivités territoriales du pays

Suite à la mission précédemment citée, une opération pilote sera mise en œuvre.. Cette opération pilote consistera à améliorer ou à mettre en place un dispositif fiable pour la collecte et le traitement des données d'état civil.

Le premier devis-programme financera la tenue d'un atelier de définition de l'opération pilote et le second devis programme financera l'opération pilote.

Activité A6.3 : Appui à la définition du système d'information

Une mission d'AT de court terme (EC2) évaluera l'opération pilote menée dans le cadre du projet et proposera la définition d'un système d'information sur l'état civil.

#### Résultats détaillés attendus

- Une évaluation du dispositif actuel de production des statistiques d'état civil est disponible avec notamment une évaluation des taux de couverture et des propositions méthodologiques pour améliorer la qualité des statistiques produites.
- Les résultats de l'opération pilote sont disponibles.
- Un système d'information sur l'état civil est défini depuis la collecte des données jusqu'à la publication annuelle et à la diffusion des résultats à des niveaux géographiques fins avec une estimation des taux de couverture.

#### Hypothèses et risques

- Le personnel de la DD/INSD est disponible et motivé pour cette opération statistique sur l'état civil.
- Une bonne collaboration existe entre l'INSD, la DGMEC/MATS et les services décentralisés du MATS.

#### Ressources nécessaires

Structures concernées : DD/INSD, DR/INSD, DGMEC/MATS.

Assistance technique de long terme : Expert en statistiques décentralisées.

Assistance technique de court terme : Deux missions d'expertise de court terme (voir annexe).

Autres : Moyens matériels et financiers des devis-programmes.

### 4.3.2 RÉSULTAT ATTENDU R7 : LES STATISTIQUES DE L'EMPLOI SONT AMÉLIORÉES.

#### Description des activités

Les principales activités à réaliser pour atteindre le résultat R7 sont présentées ci-après :

- Appui à l'élaboration d'annuaires, de tableaux de bord annuels et de CD-Roms documentaires annuels dans toutes les structures concernées ;
- Appui à la mise en cohérence et à l'analyse des données émanant de différentes structures relatives aux différents aspects de l'emploi ;
- Appui à la publication et la diffusion d'un annuaire statistique couvrant l'ensemble du champ de l'emploi ;
- Appui à la réalisation de l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel.

Activité A7.1 : Appui à l'élaboration d'annuaires, de tableaux de bord annuels et de CD-Roms documentaires annuels à l'ONEF et à la DEP/MFPTSS

Les structures responsables de la production de statistiques sur l'emploi seront appuyées par l'AT pour élaborer des publications (annuaire, tableau de bord).

Pour les structures ayant une production statistique suffisante, l'élaboration de CD-Roms sera appuyée.

Le premier devis-programme financera la diffusion des statistiques administratives des structures nouvellement aidées.

Activité A7.2 : Appui à la mise en cohérence et à l'analyse des données émanant de différentes sources relatives aux différents aspects de l'emploi

Les statistiques pour couvrir l'ensemble de l'emploi proviennent de nombreuses sources : INSD, ONEF, MJFPE, MFPTSS, MATD, MATS, MASA, MRAH, etc.

Une étude sera menée par une équipe de cadres de l'INSD et de l'ONEF pour étudier la cohérence et la complétude des données de l'ensemble des sources. Cette étude sera appuyée par l'AT.

Activité A7.3 : Appui à la publication et la diffusion d'un annuaire statistique couvrant l'ensemble du champ de l'emploi

L'AT soutiendra la rédaction par l'ONEF d'un annuaire statistique regroupant l'ensemble des données sur l'emploi, de sources administratives ou de données d'enquête.

Le premier devis-programme financera la première diffusion de cette nouvelle publication.

Activité A7.4 : Appui à la réalisation de l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Pour la réalisation de cette enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel par l'INSD, l'appui de l'AT s'étendra de la phase préliminaire de conception, en passant par les étapes de la collecte des données sur le terrain, la saisie, l'apurement jusqu'à l'exploitation des informations collectées et la publication des résultats.

#### Résultats détaillés attendus

- Des annuaires, tableaux de bord et CD-Roms documentaires sont élaborés par l'ONEF et la DEP du MFPTSS pour les statistiques concernant l'emploi de leurs structures.
- Une étude analyse la cohérence des données produites par les différentes structures en charge de l'emploi et propose une meilleure répartition des attributions entre les structures.
- Un annuaire couvrant l'ensemble du champ du travail et de l'emploi et intégrant les données issues des statistiques administratives et des enquêtes auprès des ménages est publié par l'ONEF et largement diffusé.
- L'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel est réalisée et les résultats sont disponibles et largement diffusés.

### Hypothèses et risques

- Le personnel des structures statistiques sectorielles est disponible et motivé pour la production de statistiques administratives.
- Un cadre supérieur statisticien est affecté dans chaque structure devant mettre en place un système d'information.
- Une ligne budgétaire existe dans chaque structure pour la production statistique.
- Il existe une franche collaboration entre les structures ayant en charge les statistiques de l'emploi et les questions institutionnelles sont réglées entre les structures impliquées.
- L'INSD est disponible pour réaliser l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel durant la durée du Par-Gs.

### Ressources nécessaires

Structures concernées : INSD, ONEF/MJFPE, DEP/MFPTSS, DGSPE/MJFPE DEP/MATS, DGCT/MATD, DGPER/MASA.

Assistance technique de long terme : Expert en statistiques sociales, Expert en programmation des activités, en diffusion et utilisation des données, Expert en statistiques économiques.

Autres : Moyens matériels et financiers des devis-programmes.

### 4.3.3 RÉSULTAT ATTENDU R8 : LES AUTRES STATISTIQUES SOCIALES (EDUCATION, SANTÉ, JUSTICE, SÉCURITÉ, ACTION SOCIALE, CULTURE) SONT PUBLIÉES EN ROUTINE ET ENREGISTRENT DES PROGRÈS EN TERMES DE QUANTITÉ ET QUALITÉ DES DONNÉES PRODUITES.

### Description des activités

Les principales activités à réaliser pour atteindre le résultat R8 sont présentées ci-après ;

- Appui à l'élaboration d'annuaires, de tableaux de bord annuels et de CD-Roms documentaires annuels dans toutes les structures concernées ;
- Appui à l'élaboration de publications régionales au MENA et au MESS ;
- Appui à l'élaboration de publications régionales au Ministère de la santé ;
- Appui au renforcement du système d'information hospitalier ;
- Appui à la définition du système d'information sur la culture du MCT et à sa mise en œuvre ;
- Appui à la définition du système d'information sur la sécurité du MATS et à sa mise en œuvre.

<u>Activité A8.1 : Appui à l'élaboration d'annuaires, de tableaux de bord annuels et de CD-Roms documentaires annuels dans toutes les structures concernées</u>

Pour certaines structures (MENA, MESS, Ministère de la santé, MJGS), des publications nationales sont élaborées depuis de nombreuses années à partir d'une méthodologie éprouvée. Dans ce cas, l'AT pourra intervenir de manière limitée sur des améliorations méthodologiques.

Pour d'autres structures (MATS, MASSN, MCT), des annuaires ont été récemment élaborés et il s'agira de proposer d'importantes améliorations pour intégrer de nouvelles informations à collecter.

Les publications seront classiquement des annuaires et des tableaux de bord. Des CD-Roms documentaires seront également produits.

Le premier devis-programme financera la première diffusion des statistiques administratives des structures nouvellement aidées.

Le premier devis-programme financera la formation de nouveaux personnels (correspondants éducation, directeurs des services d'action sociale, greffiers) respectivement au MENA, au MASSN au MJGS.

<u>Activité A8.2 : Appui à l'élaboration de publications régionales au MENA et au MESS</u>

Le MENA et le MESS ont déjà initié la production d'annuaires et de tableaux de bord régionaux.

L'AT aidera à améliorer et harmoniser l'ensemble de ces publications.

<u>Activité A8.3 : Appui à l'élaboration de publications régionales au Ministère de la santé</u>

Le Ministère de la santé a déjà initié la production d'annuaires régionaux.

L'AT aidera à améliorer et harmoniser l'ensemble de ces annuaires et à produire des tableaux de bord régionaux.

Activité A8.4 : Appui au renforcement du système d'information hospitalier

Les statistiques hospitalières sont paradoxalement de moins bonne qualité que les statistiques des autres structures sanitaires.

L'AT appuiera la finalisation du schéma directeur du système d'information hospitalier.

Le premier devis-programme financera la tenue d'un atelier d'échanges sur le système d'information hospitalier.

La mise en œuvre de ce système sera également appuyée.

Activité A8.5 : Appui à la définition du système d'information sur la culture du MCT et à sa mise en œuvre

L'AT appuiera la réalisation d'un bilan de l'existant en matière de statistiques sur la culture et proposera un système d'information.

Le premier devis-programme financera la tenue d'un atelier de validation du système d'information.

La mise en œuvre du système sera soutenue par le projet jusqu'à la production des publications.

Activité A8.6 : Appui à la définition du système d'information sur la sécurité du MATS et à sa mise en œuvre

Une mission d'AT (MATS1) de court terme viendra faire un bilan de l'existant en matière de statistiques sur la sécurité et proposera un système d'information et des maquettes de publications.

L'AT permanente appuiera ensuite la mise en œuvre du système d'information et l'élaboration des premières publications.

### Résultats détaillés attendus

- Un premier tableau de bord et un premier CD-Rom documentaire est élaboré par les structures en charge de la sécurité et de la culture.
- Les publications nationales (annuaires et tableaux de bord) du MENA, du MESS, du Ministère de la santé, du MJGS, du MASSN, du MATS et du MCT sont améliorées et régulièrement produites.
- Des publications régionales (annuaires, tableaux de bord) sont élaborées par les Directions régionales du MENA et du MESS avec des données à des niveaux géographiques fins.
- Des publications régionales (annuaires, tableaux de bord) sont élaborées par les Directions régionales du Ministère de la santé avec des données à des niveaux géographiques fins.
- Un système d'information hospitalier est défini depuis la collecte des données jusqu'à la disponibilité et la diffusion des résultats, et est mis en œuvre.
- Le système d'information du MCT est défini depuis la collecte des données jusqu'à la publication et à la diffusion des résultats, et est mis en œuvre.
- Le système d'information sur la sécurité du MATS est défini depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la diffusion des résultats à des niveaux géographiques fins, et est mis en œuvre.

### Hypothèses et risques

- Le personnel des structures statistiques sectorielles est disponible et motivé pour la production de statistiques administratives.
- Un cadre supérieur statisticien, au minimum, est affecté dans chaque structure devant mettre en place un système d'information.
- Une ligne budgétaire existe dans chaque structure pour la production statistique.
- Les autorités nationales appuient la diffusion des données dans tous les domaines.

### Ressources nécessaires

Structures concernées : DEP/MATS, DEP/MCT, DEP/MENA, DEP/MESS, DGISS/MS.

Assistance technique de long terme : Expert en statistiques sociales.

Assistance technique de court terme : Une mission d'expertise de court terme (voir annexe).

Autres : Moyens matériels et financiers des devis-programmes.

## 4.4 RENFORCEMENTS SECTORIELS : STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

### 4.4.1 RÉSULTAT ATTENDU R9 : LES STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES CONJONCTURELLES SONT AMÉLIORÉES.

#### Description des activités

Les principales activités à réaliser pour atteindre le résultat R9 sont présentées ci-après :

- Appui à l'amélioration des publications statistiques économiques existantes de l'INSD et à l'élaboration de nouvelles publications :
- Appui à la définition du système d'information pour l'indice des prix à la production et à sa mise en œuvre :
- Appui à la définition du système d'information pour un indice de chiffres d'affaires et à sa mise en œuvre :
- Appui à la définition du système d'information pour le suivi des investissements et à sa mise en œuvre :
- Formation des agents du SSN aux techniques de modélisation macro-économique : cadrage macro-économique, équilibre général, comptes trimestriels :
- Appui à la centralisation des informations statistiques économiques et financières du SSN et à leur archivage.

Activité A9.1 : Appui à l'amélioration des publications statistiques économiques existantes de l'INSD et à l'élaboration de nouvelles publications

L'INSD produit depuis quelques années les publications périodiques suivantes : Situation du commerce extérieur, Note d'analyse du commerce extérieur, Tableau de bord de l'économie. L'AT appuiera la réalisation d'un bilan de l'existant et proposera des améliorations.

De nouvelles publications de statistiques (Note de conjoncture, Indice harmonisé de la production industrielle) seront élaborées avec l'appui de l'AT.

Le premier devis-programme financera la tenue d'un atelier de validation de la publication de l'indice de la production industrielle ainsi que des ateliers de formation.

Le premier devis-programme financera également la première diffusion des nouvelles publications.

Activité A9.2 : Appui à la définition du système d'information pour l'indice des prix à la production et à sa mise en œuvre

L'AT appuiera l'INSD à définir le système d'information à mettre en place pour le calcul de l'indice des prix à la production.

La mise en œuvre du système d'information sera soutenue par le projet jusqu'à la production de l'indice et de la publication.

Activité A9.3 : Appui à la définition du système d'information pour un indice de chiffres d'affaires et à sa mise en œuvre

L'AT appuiera l'INSD à définir le système d'information à mettre en place pour le calcul de l'indice de chiffres d'affaires.

Le premier devis-programme financera la tenue d'un atelier de validation du système d'information et des ateliers de formation.

La mise en œuvre du système d'information sera soutenue par le projet jusqu'à la production de l'indice et de la publication.

Activité A9.4 : Appui à la définition du système d'information pour le suivi des investissements et à sa mise en œuvre

Une mission d'AT de court terme (INSD2) définira le système d'information à mettre en place pour le suivi des investissements.

L'AT permanente appuiera ensuite la mise en œuvre du système d'information et la rédaction des premières publications.

Activité A9.5 : Formation des agents du SSN aux techniques de modélisation macro-économique

Une mission d'AT de court terme (SSN3) réalisera une formation d'agents du SSN aux techniques de modélisation macro-économique : cadrage macro-économique, équilibre général, comptes trimestriels.

La mission préparera le module de formation, assurera la formation et élaborera un CD-Rom documentaire de la formation.

Activité A9.6 : Appui à la centralisation des informations statistiques économiques et financières du SSN et à leur archivage

Les statistiques économiques et financières sont produites par l'INSD et plusieurs autres structures du SSN.

L'AT appuiera l'INSD à centraliser les données produites périodiquement par les différentes structures. Cela se fera à partir d'éventuels protocoles et en automatisant au maximum le transfert des données.

L'AT participera à la création d'une base de données où seront stockées les statistiques économiques et financières produites par l'ensemble des structures concernées du SSN.

### Résultats détaillés attendus

- Les publications statistiques économiques de l'INSD existantes (tableau de bord de l'économie, bulletin trimestriel de conjoncture, situation du commerce extérieur, note d'analyse des indices du commerce extérieur, indice harmonisé de la production industrielle) sont améliorées et sont disponibles selon un calendrier fixe.
- De nouvelles publications statistiques économiques (note de conjoncture, IHPI) sont élaborées et produites régulièrement.
- Un système d'information pour l'indice des prix à la production est défini depuis la collecte des données jusqu'à la publication et à la diffusion des résultats, et est mis en œuvre.
- Un système d'information pour un indice de chiffres d'affaires est défini depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la diffusion des résultats, et est mis en œuvre.
- Un système d'information pour le suivi des investissements est défini depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la diffusion des résultats, et est mis en œuvre.
- Les agents du SSN sont formés aux techniques de modélisation macro-économique : cadrage macro économique, équilibre général, comptes trimestriels.
- Une base des données économiques est créée par l'INSD et est régulièrement actualisée.

### Hypothèses et risques

- Le personnel de la Direction des statistiques et des synthèses économiques de l'INSD est disponible et motivé pour améliorer la production et la publication des statistiques économiques.
- Les moyens sont disponibles pour assurer la collecte des données.
- Les informations sur les investissements sont accessibles auprès des opérateurs économiques.
- La production de statistiques économiques est suffisante dans les ministères sectoriels.
- Le personnel du SSN est disponible et motivé pour suivre des formations en techniques de modélisation macroéconomique.

### Ressources nécessaires

Structures concernées : DSSE/INSD, DID/INSD.

Assistance technique de long terme : Expert principal en statistiques économiques.

Assistance technique de court terme : Deux missions d'expertise de court terme (voir annexe).

Autres : Moyens matériels et financiers des devis-programmes.

### 4.4.2 RÉSULTAT ATTENDU R10 : LES STATISTIQUES RELATIVES À L'AGRICULTURE ET À L'ÉLEVAGE SONT AMÉLIORÉES.

#### Description des activités

Les principales activités à réaliser pour atteindre le résultat R10 sont présentées ci-après ;

- Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, de tableaux de bord, de bulletins périodiques et de CD-Roms documentaires dans toutes les structures concernées ;
- Appui à la publication et à la diffusion des résultats du Recensement général de l'agriculture (RGA) ;
- Appui à la publication des données de l'enquête permanente agricole ;
- Appui à la publication des données du Système d'information sur les marchés (SIM) à céréales, notamment par le Web ;
- Appui à la définition du système d'information des statistiques administratives du développement rural et à sa mise en œuvre ;
- Appui à l'enquête nationale sur le cheptel et à l'actualisation des paramètres zootechniques ;
- Appui à la publication des données du Système d'information sur les marchés (SIM) à bétail notamment par le Web ;
- Organisation des formations spécifiques, adaptées aux problématiques de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire.

Activité A10.1 : Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, de tableaux de bord, de bulletins périodiques et de CD-Roms documentaires dans toutes les structures concernées

Les structures responsables de la production de statistiques sur l'agriculture et l'élevage seront appuyées par l'AT pour élaborer des publications (annuaire, tableau de bord).

L'élaboration de CD-Roms documentaires sera appuyée au MASA, au MRAH et à la SONAGESS afin de rassembler l'importante information disponible.

Le premier devis programme financera la formation en statistiques agricoles du personnel nouvellement affecté dans les structures en charge des statistiques agricoles.

Le premier devis-programme financera également la première diffusion des nouvelles publications.

Activité A10.2 : Appui à la publication et à la diffusion des résultats du Recensement général de l'agriculture (RGA)

Les résultats du RGA 2006-2012 ont été publiés fin 2012.

L'AT appuiera la fin des travaux d'analyse, notamment sur la production de l'ensemble des monographies régionales. ainsi que leur diffusion sous différents formats (papier, CD-Rom, Site Web).

Activité A10.3 : Appui à la publication des données de l'enquête permanente agricole

Les résultats de l'EPA sont régulièrement disponibles depuis de très nombreuses années mais, depuis la campagne 2009/2010, les résultats ne sont plus publiés.

L'AT appuiera l'élaboration d'une publication annuelle en définissant le format et en préparant les premières publications annuelles.

Le premier devis-programme financera la première diffusion de la nouvelle publication.

Activité A10.4 : Appui à la publication des données du Système d'information sur les marchés (SIM) à céréales, notamment par le Web

La SONAGESS publie des données sur les marchés à céréales régulièrement.

L'AT appuiera l'amélioration des différentes publications existantes (bulletins périodiques et annuaire) ainsi qu'une diffusion plus élargie et plus rapide en utilisant des sites Web et la messagerie électronique.

Activité A10.5 : Appui à la définition du système d'information des statistiques administratives du développement rural et à sa mise en œuvre

L'AT permanente fera le bilan des statistiques administratives dans le domaine du développement rural.

Elle appuiera ensuite la mise en œuvre d'un système d'information depuis la collecte de ces données jusqu'à leur publication dans un annuaire. Cet appui portera notamment sur une saisie des informations au niveau régional.

Activité A10.6 : Appui à l'enquête nationale sur le cheptel et à l'actualisation des paramètres zootechniques

Le projet doit appuyer la réalisation de l'enquête nationale sur le cheptel.

L'AT soutiendra le MRAH durant tout le processus, depuis l'élaboration du document de projet jusqu'à la publication des résultats.

Activité A10.7 : Appui à la publication des données du Système d'information sur les marchés (SIM) à bétail notamment par le Web

Le MRAH dispose de données sur les marchés à bétail.

L'AT appuiera le MRAH à mieux diffuser ces données sous forme de bulletins périodiques et à étendre leur diffusion en utilisant des sites Web et la messagerie électronique.

Activité A10.8 : Organisation des formations spécifiques, adaptées aux problématiques des statistiques de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire

L'AT réalisera des formations sur les statistiques de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire.

Des modules de formation seront préparés ainsi qu'un CD-Rom documentaire de la formation.

### Résultats détaillés attendus

- Des annuaires, tableaux de bord et CD-Roms documentaires sont élaborés en routine par la DGPER, la DGPSE et la SONAGESS et largement diffusés sous formats papier et électronique (CD-Roms et sites Web des Ministères, du Système d'information sur la sécurité alimentaire (SISA) et du CNS).
- Les résultats du RGA sont publiés et largement diffusés sous formats papier et électronique (CD-Roms et sites Web du MASA, du SISA et du CNS).
- Les résultats de l'enquête permanente agricole (EPA) sont publiés et largement diffusés chaque année sous formats papier et électronique (CD-Rom et sites Web du MASA, du SISA et du CNS).
- Les données du SIM céréales sont publiées et largement diffusées par semaine, par mois et par année sous format papier, par courrier électronique et sur le site Web du SISA.
- Le système d'information des statistiques administratives du développement rural est défini depuis la collecte des données jusqu'à leur publication et est mis en œuvre.
- L'enquête nationale sur le cheptel est réalisée et les résultats sont publiés et largement diffusés.
- Les paramètres zootechniques du cheptel sont actualisés.
- Les données du SIM bétail sont publiées et largement diffusées chaque mois et chaque année sous format papier, par courrier électronique et sur les sites Web du MRAH et du SISA.
- Les agents des structures en charge des statistiques de l'agriculture et de l'élevage sont formés aux problématiques des statistiques de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire.

### Hypothèses et risques

- Les personnels de la DGPER, de la DGPSE et de la SONAGESS sont disponibles et motivés pour la production de publications statistiques.
- Des cadres supérieurs statisticiens sont affectés à la DGPER et à la DGPSE.
- Des moyens budgétaires existent à la DGPER, à la DGPSE et à la SONAGESS pour la production statistique.
- Le personnel des structures en charge des statistiques de l'agriculture et de l'élevage est disponible et motivé pour suivre des formations.
- Les moyens humains, matériels et financiers sont disponibles dans les délais pour la réalisation de l'enquête nationale sur le cheptel.

### Ressources nécessaires

Structures concernées : DGPER/MASA, DGPSE/MRAH, SONAGESS/MASA.

Assistance technique de long terme : Expert principal en statistiques agricoles.

Autres : Moyens matériels et financiers des devis-programmes.

### 4.4.3 RÉSULTAT ATTENDU R11 : LES AUTRES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES (MINES, ENERGIE, TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES, HABITAT, TOURISME, COMMERCE, INDUSTRIE, ARTISANAT) SONT PUBLIÉES EN ROUTINE ET ENREGISTRENT DES PROGRÈS EN TERMES DE QUANTITÉ ET QUALITÉ DES DONNÉES PRODUITES.

#### Description des activités

Les principales activités à réaliser pour atteindre le résultat R11 sont présentées ci-après :

- Appui à la définition du système d'information sur les finances publiques du MEF et à sa mise en œuvre ;
- Appui à la définition du système d'information du Ministère des mines et de l'énergie (MME) et à sa mise en œuvre ;
- Appui à la définition du système d'information du Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports (MIDT) et à sa mise en œuvre ;
- Appui à la définition du système d'information du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme (MHU) et à sa mise en œuvre ;
- Appui à la définition du système d'information du Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (MICA) et à sa mise en œuvre ;
- Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, de tableaux de bord, de bulletins périodiques et de CD-Roms documentaires dans toutes les structures concernées.

Activité A11.1 : Appui à la définition du système d'information sur les finances publiques du MEF et à sa mise en œuvre

Une mission d'AT de court terme (MEF1) viendra faire un bilan de l'existant en matière de statistiques des finances publiques et proposera un système d'information et des maquettes de publications.

L'AT permanente appuiera ensuite la mise en œuvre du système d'information et la rédaction des premières publications.

Le premier devis-programme financera la tenue d'un atelier de validation du système d'information.

Le premier devis-programme financera également la première diffusion des nouvelles publications.

Activité A11.2 : Appui à la définition du système d'information du Ministère des mines et de l'énergie (MME) et à sa mise en œuvre

Des statistiques sont régulièrement disponibles dans le domaine de l'énergie et des mines mais elles ne font pas l'objet de publications statistiques.

Une mission d'AT de court terme (MME1) viendra faire un bilan de l'existant en matière de statistiques des mines et de l'énergie et elle proposera un système d'information et des maquettes de publications.

Le premier devis-programme financera la tenue d'un atelier de validation du système d'information.

L'AT permanente appuiera ensuite la mise en œuvre du système d'information et la rédaction des premières publications.

Le premier devis-programme financera la première diffusion des nouvelles publications.

Activité A11.3 : Appui à la définition du système d'information du Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports (MIDT) et à sa mise en œuvre

Des annuaires statistiques des transports ont été publiés et des statistiques existent sur les infrastructures mais elles ne font pas l'objet d'une publication.

Une mission d'AT de court terme (MIDT1) viendra faire un bilan de l'existant en matière de statistiques des transports, des infrastructures et du désenclavement, et elle proposera un système d'information et des maquettes de publications.

Le premier devis-programme financera la tenue d'un atelier de validation du système d'information.

L'AT permanente appuiera ensuite la mise en œuvre du système d'information et la rédaction des premières publications.

Le premier devis-programme financera la première diffusion des nouvelles publications.

Activité A11.4 : Appui à la définition du système d'information du Ministère de l'habitat et de l'urbanisme (MHU) et à sa mise en œuvre

L'AT appuiera la réalisation d'un bilan de l'existant en matière de statistiques sur l'habitat et l'urbanisme et proposera un système d'information.

Le premier devis-programme financera la tenue d'un atelier de validation du système d'information.

La mise en œuvre du système d'information sera soutenue par le projet jusqu'à la production des publications.

Activité A11.5 : Appui à la définition du système d'information du Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (MICA) et à sa mise en œuvre

Le MICA a produit récemment son premier annuaire statistique.

Une mission d'AT de court terme (MICA1) viendra faire un bilan de l'existant en matière de statistiques sur l'industrie, le commerce et l'artisanat et proposera un système d'information et des maquettes de publications.

Le premier devis-programme financera la tenue d'un atelier de validation du système d'information.

L'AT permanente appuiera ensuite la mise en œuvre du système d'information et l'amélioration des publications existantes.

Le premier devis-programme financera la première diffusion des nouvelles publications.

Activité A11.6 : Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, de tableaux de bord, de bulletins périodiques et de CD-Roms documentaires dans toutes les structures concernées

Les structures responsables de la production de statistiques économiques et financières seront appuyées par le projet pour élaborer des publications (annuaire, tableau de bord). La priorité sera accordée aux annuaires, en particulier pour les structures actuellement sans publication.

L'élaboration de CD-Roms documentaires sera également appuyée afin de rassembler l'information statistique disponible dans chaque structure.

Le premier devis-programme financera la première diffusion des statistiques administratives des structures nouvellement appuyées.

### Résultats détaillés attendus

- Un système d'information sur les finances publiques (budget, monnaie, dette, aide extérieure, balance des paiements, etc.) est défini depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la diffusion des résultats, et est mis en œuvre au niveau du Ministère de l'économie et des finances.
- Le système d'information du Ministère des mines et de l'énergie (MME) est défini depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la diffusion des résultats, et est mis en œuvre par la DEP du MME.
- Le système d'information du Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports, est défini depuis la collecte des données dans les différentes directions en charge des statistiques jusqu'à la publication des résultats et est mis en œuvre par la DEP du MIDT.
- Le système d'information du Ministère de l'habitat et de l'urbanisme est défini depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la diffusion des résultats à des niveaux géographiques fins, et est mis en œuvre.
- Le système d'information du Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (MICA) est défini depuis la collecte des données jusqu'à la publication des résultats et la diffusion, et est mis en œuvre par la DEP du MICA.
- Des annuaires, tableaux de bord et CD-Roms documentaires sont élaborés en routine par les ministères concernés et largement diffusés sous formats papier et électronique (CD-Roms et sites Web des Ministères concernés et du CNS).

#### Hypothèses et risques

- Le personnel des structures statistiques sectorielles est disponible et motivé pour la production de statistiques administratives.
- Un cadre supérieur statisticien, au minimum, est affecté dans chaque structure devant mettre en place un système d'information.
- Une ligne budgétaire existe dans chaque structure pour la production statistique.
- Une structure est responsabilisée au Ministère de l'économie et des finances pour centraliser, synthétiser et publier l'ensemble des informations sur les finances publiques.
- Les questions institutionnelles sont réglées, d'une part, entre les structures impliquées dans le secteur des statistiques des transports et, d'autre part, entre les structures impliquées dans les statistiques des infrastructures.
- Il y a une bonne coordination entre les structures productrices de données et la DEP pour les ministères concernés (MEF, MME, MIDT, MICA, MHU, MCT).
- Les autorités nationales appuient la diffusion des données dans tous les domaines.

#### Ressources nécessaires

Structures concernées : DEP/MEF, DEP/MME, DEP/MIDT, DEP/MHU, DEP/MICA, DGT/MCT.

Assistance technique de long terme : Expert en statistiques économiques et financières sectorielles.

Assistance technique de court terme : Quatre missions d'expertise de court terme (voir annexe) ;

Autres : Moyens matériels et financiers des devis-programmes

## 4.5 RENFORCEMENTS SECTORIELS : STATISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET MULTI DOMAINES

### 4.5.1 RÉSULTAT ATTENDU R12 : LES STATISTIQUES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT (Y COMPRIS EAU ET ASSAINISSEMENT) SONT AMÉLIORÉES.

#### Description des activités

Les principales activités à réaliser pour atteindre le résultat R12 sont présentées ci-après :

- Appui à la définition du système d'information sur l'environnement et à sa mise en œuvre ;
- Appui à la mise en œuvre des systèmes d'information sur l'eau et l'assainissement ;
- Organisation de formations spécifiques adaptées aux statistiques de l'environnement ;
- Organisation de formations spécifiques adaptées aux statistiques de l'eau et de l'assainissement ;
- Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, de tableaux de bord, de bulletins ; périodiques et de CD-Roms documentaires dans les structures concernées.

<u>Activité A12.1 : Appui à la définition du système d'information sur l'environnement et à sa mise en œuvre</u>

Une mission d'AT de court terme (MEDD1) viendra faire un bilan de l'existant en matière de statistiques sur l'environnement et proposera un système d'information et des maquettes de publications.

Le premier devis-programme financera la tenue d'un atelier de validation du système d'information.

L'AT permanente appuiera ensuite la mise en œuvre du système d'information et l'amélioration des publications existantes en intégrant les travaux réalisés avec l'appui du projet INSD-SCB sur les statistiques des gaz à effet de serre et sur les impacts environnementaux des déchets, de l'agriculture et des mines.

<u>Activité A12.2 : Appui à la mise en œuvre des systèmes d'information sur l'eau et l'assainissement</u>

Une mission d'AT de court terme (MEAHA1) viendra faire un bilan de l'existant en matière de statistiques sur l'eau et l'assainissement et proposera un système d'information intégré prenant en compte systématiquement les milieux urbain et rural. Ce système d'information veillera à l'utilisation systématique des concepts et normes nationales et internationales par l'ensemble des structures produisant des informations dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Le premier devis-programme financera la tenue d'un atelier de validation du système d'information.

L'AT permanente appuiera ensuite la mise en œuvre du système d'information et l'amélioration des publications existantes.

Activité A12.3 : Organisation de formations spécifiques adaptées aux statistiques de l'environnement

Une mission d'AT de court terme (MEDD2) réalisera une formation des cadres en charge des statistiques de l'environnement sur les statistiques de l'environnement.

La mission préparera le module de formation, assurera la première formation et élaborera un CD-Rom documentaire de la formation.

Le premier devis programme financera les ateliers de formation.

Activité A12.4 : Organisation de formations spécifiques adaptées aux statistiques de l'eau et de l'assainissement

L'AT du projet réalisera des formations sur les statistiques de l'eau et de l'assainissement.

Des modules de formation seront préparés ainsi qu'un CD-Rom documentaire de la formation.

Le premier devis programme financera les ateliers de formation.

Activité A12.5 : Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, de tableaux de bord, de bulletins périodiques et de CD-Roms documentaires dans les structures concernées

Les structures responsables de la production de statistiques relatives à l'environnement, l'eau et l'assainissement seront appuyées par le Par-Gs pour élaborer ou améliorer des publications (annuaire, tableau de bord). La priorité sera accordée aux annuaires, en particulier pour les structures actuellement sans publication.

L'élaboration de CD-Roms documentaires sera également appuyée afin de rassembler l'information statistique disponible dans chaque structure.

### Résultats détaillés attendus

- Le système d'information sur l'environnement est amélioré depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la diffusion des résultats à des niveaux géographiques fins, et est mis en œuvre.
- Les systèmes d'information sur l'eau et l'assainissement sont améliorés depuis la collecte des données jusqu'à la publication et la diffusion des résultats à des niveaux géographiques fins.
- Les agents du MEDD en charge des statistiques sont formés aux statistiques de l'environnement.
- Les agents du MEAHA en charge des statistiques de l'eau et de l'assainissement sont formés aux statistiques de l'eau et l'assainissement.
- Des annuaires, tableaux de bord et CD-Roms documentaires sont élaborés en routine par les ministères concernés et largement diffusés sous formats papier et électronique (CD-Roms et sites Web des Ministères concernés et du CNS).

### Hypothèses et risques

- Les personnels de la DEES/MEDD, de la DGRE/MEAHA et de la DGAEUE/MEAHA sont disponibles et motivés pour la production de statistiques administratives.
- Un cadre supérieur statisticien, au minimum, est affecté dans chaque structure devant mettre en place un système d'information.
- Une ligne budgétaire existe dans chaque structure pour la production statistique.
- Les questions institutionnelles sont réglées entre les structures impliquées dans le secteur des statistiques de l'environnement.
- Les personnels de la DEP/MEDD, de la DGRE/MEAHA et de la DGAEUE/MEAHA sont disponibles et motivés pour suivre des formations.
- Les autorités nationales appuient la diffusion des données dans tous les domaines.

#### Ressources nécessaires

Structures concernées : DEP/MEDD, DGRE/MEAHA, DGAEUE/MEAHA.

Assistance technique de long terme : Expert en statistiques décentralisées.

Assistance technique de court terme : Trois missions d'expertise de court terme (voir annexe).

Autres : Moyens matériels et financiers des devis-programmes.

### 4.5.2 RÉSULTAT ATTENDU R13 : LA DIMENSION GÉOGRAPHIQUE DES PHÉNOMÈNES EST MIEUX PRISE EN COMPTE AU SEIN DU SSN.

#### Description des activités

Les principales activités à réaliser pour atteindre le résultat R13 sont présentées ci-après :

- Activité A13.1 : Appui à la déconcentration de l'INSD avec la création d'une nouvelle Direction régionale de l'INSD ;
- Activité A13.2 : Appui à l'élaboration, de tableaux de bord et de publications infra-annuelles, à leur publication et diffusion ;
- Activité A13.3 : Appui à la mise en œuvre d'une politique d'analyse spatiale des statistiques au sein du SSN ;
- Activité A13.4 : Appui à la constitution de bases de données géostatistiques, en collaboration avec les structures spécialisées (IGB, INSD, DGPER, DGPSE, DEP/MIDT, DGRE, etc.).

Activité A13.1 : Appui à la déconcentration de l'INSD avec la création d'une nouvelle Direction régionale de l'INSD

Le projet appuiera la mise en place de la Direction régionale de l'INSD du Centre. Elle couvrira l'ensemble des régions non couvertes par les autres directions régionales.

L'AT appuiera l'INSD dans la mise en œuvre de la feuille de route de l'action régionale adoptée en août 2010 lors d'un atelier organisé avec l'appui du projet ARC-SSN. Elle prendra en compte les travaux menés avec l'appui du projet INSD-SCB sur l'implication des DR/INSD dans la réalisation des enquêtes nationales de l'INSD.

Activité A13.2 : Appui à l'élaboration d'annuaires, de tableaux de bord et de publications infra-annuelles régionaux, à leur publication et diffusion

L'AT appuiera les Directions régionales de l'INSD dans la production d'annuaires, de tableaux de bord et de publications infra-annuelles. Cela concernera en particulier l'harmonisation des publications et leur diffusion.

Le premier devis-programme financera un atelier pour l'harmonisation des annuaires régionaux ainsi que l'impression des publications régionales.

Activité A13.3 : Appui à la mise en œuvre d'une politique d'analyse spatiale des statistiques au sein du SSN

L'AT appuiera le SSN à élaborer un projet de Système d'information géographique national.

L'AT aidera les structures du SSN à améliorer la présentation des cartes dans l'ensemble des publications et à améliorer l'analyse spatiale des données à l'aide de fonds cartographiques disponibles, des informations statistiques disponibles et des informations sur les infrastructures.

Activité A13.4 : Appui à la constitution de bases de données géostatistiques, en collaboration avec les structures spécialisées (IGB, INSD, DGPER, DGPSE, DEP/MIDT, DGRE, etc.)

Une mission d'AT de court terme (SSN4) viendra faire un bilan de l'existant en matière de bases de données géostatistiques et proposera un dispositif institutionnel et technique pour la création et/ou l'amélioration de bases de données géostatistiques.

L'AT permanente appuiera ensuite la mise en œuvre de ces bases de données. Ces travaux prendront en compte ceux réalisés sur les projections démographiques communales avec l'appui du projet INSD-SCB.

### Résultats détaillés attendus

- La Direction régionale de l'INSD du Centre est fonctionnelle.
- Des annuaires et tableaux de bord régionaux sont élaborés en routine par les directions régionales de l'INSD et largement diffusés sous formats papier et électronique (CD-Roms et sites Web de l'INSD et du CNS) avec des données statistiques à des niveaux géographiques fins.
- Une politique d'analyse spatiale des statistiques au sein du SSN est définie avec un plan d'actions.
- Des bases de données géostatistiques sont élaborées en collaboration par les structures spécialisées (IGB, INSD, DGPER, DGPSE, DEP/MIDT, DGRE, etc.).

### Hypothèses et risques

- Les moyens humains, matériels et financiers sont disponibles pour la création de la Direction régionale de l'INSD du Centre.
- Le personnel des directions régionales de l'INSD est disponible pour les activités statistiques de routine.
- Il existe une volonté des autorités nationales pour adopter une politique d'analyse spatiale des données.
- L'IGB, l'INSD, la DGPER, la DGPSE, la DEP/MIDT, la DGRE et les autres structures concernées travaillent en synergie pour la création de bases de données géostatistiques.

### Ressources nécessaires

Structures concernées : DG/INSD, DCFR/INSD, DR/INSD, Ensemble structures SSN.

Assistance technique de long terme : Expert en statistiques décentralisées.

Assistance technique de court terme : Une mission d'expertise de court terme (voir annexe).

Autres : Moyens matériels et financiers des devis-programmes.

# 5. PLANNING DES ACTIVITES DU PROJET

Le planning détaillé des activités de l'AT du Volet statistiques du Par-Gs est présenté dans le tableau ci-après.

Les activités s'étalent sur la période de trois années du projet. Une première phase de deux mois est consacrée essentiellement à un état des lieux des structures et à l'examen et la validation des activités proposées dans la méthodologie.

Beaucoup d'activités du projet sont permanentes sur l'ensemble de la durée du projet alors que d'autres sont ponctuelles.

Le planning des activités du projet prend en compte les temps de travail des experts tout au long des trois années du projet.

Les activités permanentes concernent la mise en œuvre de systèmes d'information, les mises à jour des bases des données et des sites Web et l'élaboration des publications.

Les activités ponctuelles concernent essentiellement des formations, des missions d'assistance technique de court terme.

Des priorités temporelles ont été définies selon les critères ci-après :

- Démarrage en priorité
    - des activités de mise en œuvre de systèmes d'information pour obtenir des résultats concrets avant la fin du projet,
    - des activités sur la gestion des ressources humaines, domaine fondamental pour assurer un développement pérenne de la statistique,
    - des activités sur le suivi statistique de la SCADD et des OMD pour satisfaire une importante demande ;
- Démarrage décalé
    - des activités nécessitant un financement des devis-programmes et non prises en compte dans le premier DP,
    - des activités de formation des utilisateurs dans des domaines nouveaux,
    - des activités de réalisation d'enquête nécessitant outre un financement des DP un long temps de préparation.

| Année | | Année 1 | | | | | | | | | | | | Année 2 | | | | | | | | | | | | Année 3 | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Mois** | | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** |
| **Activités** | **Résultats escomptés et activités** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Résultat R1 : Les ressources humaines, financières et matérielles de la statistique sont gérées au mieux, grâce en particulier à l'amélioration du cadre législatif, institutionnel et organisationnel.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A1.1 | Appui au CNS pour le suivi du SDS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A1.2 | Appuyer la mise en place d'un cadre de coordination des partenaires techniques et financiers | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A1.3 | Suivi de l'institutionnalisation des opérations statistiques d'envergure | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A1.4 | Suivi de la mise en place d'un mécanisme pérenne de financement de la statistique | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A1.5 | Suivi de la mise en œuvre d'une gestion centralisée du personnel statisticien du SSN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A1.6 | Suivi de la mise en œuvre d'un plan de carrière pour le personnel statisticien du SSN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A1.7 | Appui à la mise en œuvre du programme de formation continue du personnel du SSN et à son suivi | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Résultat R2 : Le dispositif statistique d'accompagnement du suivi de la SCADD et des OMD est fonctionnel, accessible à tous et centralisé.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A2.1 | Appui à la mise en place du dispositif institutionnel de suivi statistique de la SCADD et des OMD au sein de l'INSD | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A2.2 | Appui à la centralisation et à la validation des données statistiques en provenance des structures à partir d'une base de données | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A2.3 | Appui à l'élaboration des métadonnées des indicateurs | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A2.4 | Appui à la diffusion des données à partir d'une publication et d'un site Web | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Résultat R3 : La qualité des données statistiques est régulièrement évaluée et des progrès sont observés.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A3.1 | Formation à la démarche qualité | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A3.2 | Suivi de la mise en œuvre de la démarché qualité dans les domaines déjà couverts (éducation, santé) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A3.3 | Etendre l'application de la démarche qualité aux statistiques économiques de l'INSD | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A3.4 | Mise en œuvre de la démarche qualité dans les systèmes d'information sur l'agriculture et sur l'élevage | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A3.5 | Mise en œuvre de la démarche qualité dans des systèmes d'information des ministères sectoriels ayant fonctionné pendant au moins 2 années (MJGS, MASSN, etc.) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A3.6 | Appui à la réalisation d'une enquête de satisfaction des utilisateurs | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Résultat R4 : De bonnes bases méthodologiques sont assurées : les infrastructures statistiques (répertoires, bases de sondage, concepts, nomenclatures, etc.) sont construites ou révisées, les sources administratives sont exploitées et les données et métadonnées sont bien archivées.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A4.1 | Appui à l'utilisation de concepts, définitions et méthodologies répondant aux normes nationales et internationales | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A4.2 | Formation du personnel des services producteurs de données statistiques aux activités informatiques | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| Année | | Année 1 | | | | | | | | | | | | Année 2 | | | | | | | | | | | | Année 3 | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Mois** | | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** |
| **Activités** | **Résultats escomptés et activités** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A4.3 | Appui à l'archivage des données dans les différentes structures du SSN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A4.4 | Appui à l'amélioration de la base de sondage nationale pour les enquêtes auprès des ménages | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A4.5 | Appui à la rédaction systématique de métadonnées et d'une méthodologie pour chaque opération statistique de chaque structure du SSN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Résultat R5 : Les statistiques produites par le SSN sont mieux utilisées grâce aux progrès dans la diffusion et la communication de l'INSD et du SSN et grâce à une amélioration des capacités d'analyse.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A5.1 | Appui à l'actualisation et à la mise en œuvre de la stratégie de diffusion de l'INSD | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A5.2 | Appui à l'actualisation et à la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'INSD | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A5.3 | Appui à la création de bases de données pour les sites Web des ministères | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A5.4 | Appui à la création de pages statistiques pour les sites Web des ministères | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A5.5 | Appui à la mise à jour régulière des sites Web de l'INSD et du CNS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A5.6 | Formation des agents du SSN aux techniques d'élaboration des publications statistiques | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A5.7 | Appui à l'amélioration de la charte graphique de l'INSD et à sa mise en œuvre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A5.8 | Appui à la mise à jour des CD-Rom documentaires internes et externes | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A5.9 | Extension des formations des utilisateurs à des thèmes non abordés par le projet ARC-SSN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A5.10 | Appui à la mise en œuvre de nouvelles formations utilisateurs des modules existants | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A5.11 | Communication sur le volet Statistiques du programme PAR GS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Résultat R6 : Les statistiques d'état civil sont améliorées.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A6.1 | Evaluation du dispositif actuel de production des statistiques d'état civil | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A6.2 | Appui à la définition et à la mise en œuvre d'une opération pilote dans une ou deux collectivités territoriales du pays | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A6.3 | Appuyer la définition du système d'information | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Résultat R7 : Les statistiques de l'emploi sont améliorées.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A7.1 | Appui à l'élaboration d'annuaires, de tableaux de bord annuels et de CD-Roms documentaires annuels à l'ONEF et à la DEP/MFPTSS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A7.2 | Appui à la mise en cohérence et à l'analyse des données émanant de différentes sources relatives aux différents aspects de l'emploi | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A7.3 | Appui à la publication et la diffusion d'un annuaire statistique couvrant l'ensemble du champ de l'emploi | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A7.4 | Appui à la réalisation de l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| Année | | Année 1 | | | | | | | | | | | | Année 2 | | | | | | | | | | | | Année 3 | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Mois** | | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** |
| **Activités** | **Résultats escomptés et activités** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Résultat R8 : Les autres statistiques sociales (éducation, santé, justice, sécurité, action sociale, culture) sont publiées en routine et enregistrent des progrès en termes de quantité et qualité des données produites.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A8.1 | Appui à l'élaboration d'annuaires, de tableaux de bord annuels et de CD-Roms documentaires annuels dans toutes les structures concernées | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A8.2 | Appui à l'élaboration de publications régionales au MENA et au MESS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A8.3 | Appui à l'élaboration de publications régionales au Ministère de la santé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A8.4 | Appui au renforcement du système d'information hospitalier | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A8.5 | Appui à la définition du système d'information sur la culture du MCT et à sa mise en œuvre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A8.6 | Appui à la définition du système d'information sur la sécurité du MATS et à sa mise en œuvre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Résultat R9 : Les statistiques macroéconomiques conjoncturelles sont améliorées.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A9.1 | Appui à l'amélioration des publications statistiques économiques existantes de l'INSD et à l'élaboration de nouvelles publications | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A9.2 | Appui à la définition du système d'information pour l'indice des prix à la production et à sa mise en œuvre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A9.3 | Appui à la définition du système d'information pour un indice de chiffres d'affaires et à sa mise en œuvre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A9.4 | Appui à la définition du système d'information pour le suivi des investissements et à sa mise en œuvre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A9.5 | Former les agents du SSN aux techniques de modélisation macro-économique | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A9.6 | Appui à la centralisation des informations statistiques économiques et financières du SSN et à leur archivage | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Résultat R10 : Les statistiques relatives à l'agriculture et à l'élevage sont améliorées.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A10.1 | Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, tableaux de bord, bulletins périodiques et CD-Roms documentaires dans toutes les structures concernées | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A10.2 | Appui à la publication et à la diffusion des résultats du Recensement général de l'agriculture (RGA) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A10.3 | Appui à la publication des données de l'enquête permanente agricole | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A10.4 | Appui à la publication des données du Système d'information sur les marchés (SIM) à céréales, y compris par le Web | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A10.5 | Appui à la définition du système d'information des statistiques administratives du développement rural et à sa mise en œuvre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A10.6 | Appui à l'enquête nationale sur le cheptel et à l'actualisation des paramètres zootechniques | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A10.7 | Appui à la publication des données du Système d'information sur les marchés (SIM) à bétail y compris par le Web | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A10.8 | Organisation des formations spécifiques, adaptées aux problématiques des statistiques de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| Année | | Année 1 | | | | | | | | | | | | Année 2 | | | | | | | | | | | | Année 3 | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Mois** | | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** |
| **Activités** | **Résultats escomptés et activités** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Résultat R11 : Les autres statistiques économiques (mines, énergie, transports, infrastructures, tourisme, commerce, industrie, artisanat) sont publiées en routine et enregistrent des progrès en termes de quantité et qualité des données produites.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A11.1 | Appui à la définition du système d'information sur les finances publiques du MEF et à sa mise en œuvre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A11.2 | Appui à la définition du système d'information du MME et à sa mise en œuvre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A11.3 | Appui à la définition du système d'information du MIDT et à sa mise en œuvre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A11.4 | Appui à la définition du système d'information du MHU et à sa mise en œuvre. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A11.5 | Appui à la définition du système d'information du MICA et à sa mise en œuvre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A11.6 | Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, de tableaux de bord, de bulletins périodiques et de CD-Rom documentaires | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Résultat R12 : Les statistiques relatives à l'environnement (y compris eau et assainissement) sont améliorées.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A12.1 | Appui à la définition du système d'information sur l'environnement et à sa mise en œuvre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A12.2 | Appui à la mise en œuvre des systèmes d'information sur l'eau et l'assainissement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A12.3 | Organisation de formations spécifiques adaptées aux statistiques de l'environnement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A12.4 | Organisation de formations spécifiques adaptées aux statistiques de l'eau et de l'assainissement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A12.5 | Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, tableaux de bord, bulletins périodiques et CD-Roms documentaires dans toutes les structures concernées | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Résultat R13 : La dimension géographique des phénomènes est mieux prise en compte au sein du SSN.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A13.1 | Appui à la déconcentration de l'INSD avec la création d'une nouvelle Direction régionale de l'INSD | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A13.2 | Appui à l'élaboration d'annuaires, de tableaux de bord et de publications infra-annuelles régionaux, à leur publication et diffusion | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A13.3 | Appui à la mise en œuvre d'une politique d'analyse spatiale des statistiques au sein du SSN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A13.4 | Appui à la constitution de bases de données spatiales, en collaboration avec les structures spécialisées | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

# 6. MOBILISATION DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

## 6.1 L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le but principal de l'assistance technique est de (i) transférer des compétences et du savoir et (ii) la mise en place d'outils de travail et de gestion adaptés et pérennes. L'intervention de l'assistance technique s'étalera sur la période du 19 décembre 2012 au 18 décembre 2015.

L'assistance technique comprend une équipe permanente composée de huit experts et la mise à disposition de 240 hommes/jours d'expertise pour des missions de courte durée.

L'équipe permanente est composée :

- d'un expert principal (30 hommes / mois), Expert principal, chef d'équipe, basé à l'INSD (ex SP-CNS) ;
- de trois autres experts principaux (30 hommes / mois chacun) :
  - un expert principal en statistiques économiques, basé à l'INSD (siège),
  - un expert principal en informatique, basé à l'INSD (ex SP-CNS),
  - un expert principal en statistiques agricoles, basé à la DGPER/MASA ;
- de quatre experts (30 Hommes / mois chacun) :
  - un expert en programmation des activités, en diffusion et utilisation des données, basé à l'INSD (siège),
  - un expert en statistiques sociales, basé à l'INSD (ex SP-CNS),
  - un expert en statistiques économiques et financières sectorielles, basé à l'INSD (ex SP-CNS),
  - un expert en statistiques décentralisées, basé à l'INSD (ex SP-CNS).

Les attributions des huit experts sont les suivantes :

<table>
<tr><th>Postes et structures appuyées</th><th>Attributions</th></tr>
<tr><td>Expert principal,<br>Chef d'équipe</td><td rowspan="2">Gestion de l'appui technique du Volet statistiques du programme Par-Gs<br>Coordination de l'ensemble des activités<br>Planification des activités et élaboration des rapports<br>Appui aux responsables des structures du SSN pour la définition des besoins et l'identification des moyens à mettre en œuvre<br>Appui aux structures du SSN dans des tâches administratives, préparatoires et accessoires relatives à la planification et au suivi du projet<br>Appui aux structures du SSN dans la gestion financière et l'attribution des marchés des devis programmes du projet<br>Définition des missions d'expertise de court terme et supervision de leurs travaux<br>Définition du contenu technique des formations et voyages d'études en collaboration avec les autres experts du projet<br>Supervision des activités des autres experts permanents<br>Supervision de la qualité des produits élaborés avec l'appui du projet<br>Elaboration des rapports.</td></tr>
<tr><td>Ensemble structures bénéficiaires<br>CNS<br>DG/INSD<br>DCFR/INSD</td></tr>
</table>

| Postes et structures appuyées | Attributions |
|---|---|
| Expert principal en statistiques économiques<br>DSSE/INSD<br>DID/INSD | Identification et définition des besoins d'appui de la Direction des statistiques et synthèses économiques (DSSE) de l'INSD<br>Définition des actions à mener pour l'amélioration de la compétence du personnel de l'INSD dans le domaine économique<br>Définition des tâches des experts et suivi des missions de court terme dans le domaine économique<br>Suivi de la mise en œuvre des actions identifiées, notamment pour le calcul d'un indice de chiffres d'affaires<br>Appui éventuel à d'autres structures du SSN sur les statistiques économiques et financières<br>Formation des utilisateurs en économie |
| Expert principal en informatique<br>Ensemble structures bénéficiaires | Identification et définition des besoins en informatique des structures du SSN non impliquées dans le projet ARC-SSN<br>Définition des actions à mener pour améliorer les compétences informatiques du personnel du SSN<br>Définition des tâches et suivi des missions des experts de court terme dans le domaine informatique<br>Appui aux structures du SSN dans la définition des équipements et logiciels à acquérir dans le cadre du projet<br>Formation des agents des structures du SSN aux logiciels de bureautique et statistiques<br>Formation des agents des structures du SSN à la mise jour des sites Web et à l'archivage et la sécurisation des données<br>Suivi de la mise en œuvre des actions identifiées<br>Appui éventuel aux autres experts du projet dans le domaine informatique |
| Expert principal en statistiques agricoles<br>DGPER/MASA<br>SONAGESS/ MASA<br>DGPSE/MRAH | Identification et définition des besoins en système d'information du MASA et du MRAH et de l'ensemble des utilisateurs des statistiques agricoles<br>Appui à la DGPER pour l'analyse des résultats du RGA<br>Appui à la DGPSE pour la préparation et la réalisation de l'enquête nationale sur le cheptel<br>Formation et appui à la DGPER et à la DGPSE et à la SONAGESS pour la production, l'analyse, la publication et la diffusion de données<br>Définition des tâches et suivi des missions des experts de court terme |
| Expert en programmation des activités, en diffusion et utilisation des données<br>DSCVM/INSD<br>DCFR/INSD<br>DID/INSD | Identification et définition du système d'information du suivi de la SCADD et des OMD<br>Appui à la mise en œuvre du système d'information du suivi de la SCADD et des OMD<br>Appui à l'amélioration de la programmation des activités statistiques dans les structures du SSN<br>Appui à la définition et à la programmation des activités de formation continue<br>Appui à l'amélioration de la diffusion de l'INSD et du SSN<br>Appui à la définition et à la mise en œuvre d'actions de communication en direction des utilisateurs<br>Définition des tâches et suivi des missions des experts de court terme |

| Postes et structures appuyées | Attributions |
|---|---|
| Expert en statistiques sociales<br>DEP/MENA, DEP/MESS, DEP/MASSN, DGISS/MS, DEP/MJGS, ONEF/MJFPE, DEP/MFPTSS, DEP/MCT DEP/MATS | Appui à la consolidation des acquis obtenus avec l'appui du projet ARC-SSN dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la justice, de l'emploi et de l'action sociale<br>Appui à la production de publications régionales dans les domaines de la santé et de l'éducation<br>Appui à la publication, la diffusion et l'utilisation des statistiques sociales<br>Appui à la mise en place de systèmes d'information pour les domaines de la culture et de la sécurité<br>Définition des tâches et suivi des missions des experts de court terme |
| Expert en statistiques économiques et financières sectorielles<br>DEP/MEF DEP/MME DEP/MICA DEP/MHU DGT/MCT DEP/MIDT | Appui à la définition et à la mise en œuvre d'un système d'information en finances publiques<br>Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, de bulletins périodiques et de CD-Rom documentaires au MEF<br>Appui à la définition et à la mise en œuvre de systèmes d'information dans les domaines de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, des mines, de l'énergie, des transports, des infrastructures, de l'habitat et du tourisme<br>Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, de tableaux de bord, de bulletins périodiques et de CD-Rom au MEF, au MICA, au MME, au MCT, au MIDT et au MHU<br>Appui à la diffusion et l'utilisation des statistiques économiques et financières sectorielles<br>Définition des tâches et suivi des missions des experts de court terme |
| Expert en statistiques décentralisées<br>DGRE/MEAHA, DGAEUE/ MEAHA, DGMEC/MATS DGCT/MATD DEES/MEDD DD/INSD | Appui à la définition des données statistiques à mettre à la disposition des collectivités locales et structures déconcentrées<br>Appui à la mise en œuvre de systèmes d'information pour les statistiques décentralisées<br>Appui à la définition et à la mise en œuvre de systèmes d'information dans les domaines de l'état civil, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement, et de la sécurité<br>Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, de tableaux de bord et de CD-Roms documentaires au MAD, au MEDD, à la DGRE et à la DGAEUE du MEAHA<br>Appui à la diffusion et l'utilisation des statistiques décentralisées dans l'ensemble du SSN<br>Définition des tâches et suivi des missions des experts de court terme |

Le chef d'équipe a pris service le 20 décembre 2012.

L'expert principal en informatique, l'expert en programmation des activités, en diffusion et utilisation des données, l'expert en statistiques sociales, l'expert en statistiques économiques et financières sectorielles et l'expert en statistiques décentralisées ont pris service le 21 décembre 2012.

L'expert principal en statistiques agricoles a pris service le 4 janvier 2013.

L'expert principal en statistiques économiques est en cours de sélection par les autorités nationales.

L'équipe d'assistance technique est appuyée par une assistante et deux chauffeurs.

L'assistante a pris service le 21 décembre 2012, le premier chauffeur le 24 décembre 2012 et le deuxième chauffeur le 2 janvier 2013.

Une expertise internationale de 240 hommes/jours est disponible pour des missions de courte durée pour des travaux spécifiques et ponctuels, dont la mobilisation s'étalera sur toute la durée de l'intervention (36 mois). Les éléments des TDR de l'assistance technique court terme sont décrits en annexe.

La situation du matériel (équipement informatique et équipement de bureaux) de l'assistance technique au 31 janvier 2013, est présentée dans le tableau suivant :

| Description | | Situation au 31 janvier 2013 |
|---|---|---|
| **Véhicules** | **Nbre** | **Véhicules** |
| Véhicules | 3 | Deux véhicules livrés, le troisième commandé non encore livré |
| **Equipement informatique** | **Nbre** | |
| Micro de bureau | 1 | Commandé non encore livré |
| Micro portable | 8 | Commandés non encore livrés |
| Imprimantes multifonctions | 5 | Commandés non encore livrés |
| Photocopieur haute capacité | 1 | Commandé non encore livré |
| Disques durs amovibles | 9 | Commandés non encore livrés |

L'assistance technique dispose d'un budget de fonctionnement dans le contrat de services.

## 6.2 LES DEVIS PROGRAMMES

Pour une bonne exécution des devis-programmes d'appui aux activités opérationnelles du Volet statistiques du Par-Gs, le personnel suivant a été recruté :

- un comptable, chargé de la vérification des dépenses et de l'exécution des paiements et des recouvrements correspondants après leur ordonnancement par le régisseur ;
- une secrétaire de direction ;
- un chauffeur-agent de liaison ;
- un agent de reprographie.

Le régisseur, le régisseur suppléant et le comptable suppléant sont du personnel de l'INSD.

Un des trois volets du Par-Gs concerne un dispositif d'appui à la gestion des procédures FED. Cette assistance technique permettra d'appuyer le personnel en charge de la gestion des devis-programmes.

Trois devis-programmes annuels sont prévus durant les 36 mois d'exécution du Par-Gs.

Le budget synthétique du premier devis-programme est présenté dans le tableau ci-après. Le budget détaillé est en annexe 3 et les activités sont détaillées dans le document « Devis-programme n°1 du Volet statistiques ».

| Résultats | **Activités** | **Montant alloué (en FCFA)** | **Montant alloué (en %)** |
|---|---|---|---|
| R1 | Les ressources humaines, financières et matérielles de la statistique sont gérées au mieux, grâce en particulier à l'amélioration du cadre législatif, institutionnel et organisationnel. | 64 005 000 | 9,4% |
| R2 | Le dispositif statistique d'accompagnement du suivi de la SCADD et des OMD est fonctionnel, accessible à tous et centralisé. | 22 913 000 | 3,4% |
| R3 | La qualité des données statistiques est régulièrement évaluée et des progrès sont observés. | 21 269 000 | 3,1% |
| R4 | De bonnes bases méthodologiques sont assurées : les infrastructures statistiques sont construites ou révisées, les sources administratives sont exploitées et les données et métadonnées sont bien archivées. | 52 628 000 | 7,7% |
| R5 | Les statistiques produites par le SSN sont mieux utilisées grâce aux progrès dans la diffusion et la communication de l'INSD et du SSN et grâce à une amélioration des capacités d'analyse. | 103 830 000 | 15,2% |
| R6 | Les statistiques d'état civil sont améliorées. | 10 173 000 | 1,5% |
| R8 | Les autres statistiques sociales (éducation, santé, justice, sécurité, action sociale, culture) sont publiées en routine et enregistrent des progrès en termes de quantité et qualité des données produites. | 23 421 000 | 3,4% |
| R9 | Les statistiques macroéconomiques conjoncturelles sont améliorées. | 19 992 000 | 2,9% |
| R10 | Les statistiques relatives à l'agriculture et à l'élevage sont améliorées. | 49 544 000 | 7,2% |
| R11 | Les autres statistiques économiques sont publiées en routine et enregistrent des progrès en termes de quantité et qualité des données produites. | 3 536 000 | 0,5% |
| R12 | Les statistiques relatives à l'environnement (y compris. eau et assainissement) sont améliorées. | 3 978 000 | 0,6% |
| R13 | La dimension géographique des phénomènes est mieux prise en compte au sein du SSN. | 12 190 000 | 1,8% |
| **Total activités** | | **387 479 000** | **56,7%** |
| **Equipements** | | **199 930 000** | **29,2%** |
| **Fonctionnement** | | **33 878 193** | **9,8 %** |
| **Frais bancaires et différences de change** | | **180 000** | **0,0%** |
| **Imprévus** | | **62 146 719** | **9,1%** |
| **Total budget** | | **683 613 912** | **100,0 %** |

N.B. : Toute l'exécution du budget sera en régie.

# 7. COORDINATION ET SUIVI / EVALUATION

## 7.1 COORDINATION

Le suivi stratégique et technique des activités réalisées dans le cadre du contrat d'assistance technique et dans le cadre des devis-programmes du Volet statistiques du Par-Gs est exécuté par le Comité de pilotage. L'assistance technique et les devis-programmes sont complémentaires et sous la responsabilité de la même maîtrise d'œuvre, à savoir la structure en charge des finances publiques au sein du Ministère de l'économie et des finances.

Des dispositifs sont mis en place pour assurer une bonne coordination et une bonne concertation entre les différents intervenants :

- Coordination interne au Volet statistiques du Par-Gs

L'équipe d'assistance technique et l'équipe du devis programme se réuniront systématiquement tous les vendredis pour faire le point sur les activités en cours.

Ces réunions de coordination permettent une bonne circulation de l'information entre l'équipe du projet. C'est aussi l'occasion d'échanges techniques fructueux et de trouver des solutions aux problèmes rencontrés. Un compte-rendu de réunion est systématiquement envoyé.

- Coordination interne avec les volets Gestion des finances publiques et Appui à la gestion des procédures FED du Par-Gs

L'autre volet technique du Par-Gs est le volet Appui au renforcement de la gestion des finances publiques.

Le troisième volet Appui à la gestion des procédures FED concerne les deux volets techniques en appuyant la mise en œuvre des devis-programmes.

Les contacts seront permanents avec le volet Appui à la gestion des procédures FED pour une mise en œuvre rapide des activités prévues dans le devis-programme avec l'appui de l'assistance technique.

Des réunions bimensuelles seront organisées avec les chefs de file des deux autres volets du Par-Gs pour une bonne coordination des activités.

- Coordination/concertation avec les structures bénéficiaires

Le chef d'équipe de l'assistance technique est en contact quotidien avec le Directeur général de l'INSD. De même, les assistants techniques rencontrent aussi très régulièrement les responsables des structures bénéficiaires. Les assistants techniques basés dans les structures bénéficiaires sont intégrés dans les équipes techniques et rencontrent autant que de besoin les responsables de ces structures.

Pour permettre la rédaction de ce rapport de démarrage, l'ensemble des structures bénéficiaires ont été participé à une réunion à l'invitation de l'INSD. Cette réunion a permis de présenter le Volet statistiques du Par-Gs et la méthode d'élaboration du rapport. Chacune des structures a ensuite été rencontrée pour établir un état des lieux de la structure et échanger sur les activités proposées.

La coordination en période de croisière aura pour principale assise les réunions du comité de pilotage (voir paragraphe 7.2) où sera représenté systématiquement l'INSD. La DGISS, la DGPER, la DGPSE, la DGRE, la DEP/MENA ou toute autre structure décentralisée de la statistique pourront y participer sur invitation du DG/INSD.

D'autres réunions de coordination pourront être organisées pour l'ensemble des structures bénéficiaires ou par domaine statistique : statistiques sociales, statistiques économiques, statistiques du secteur rural, statistiques multi-domaines, etc.

- Coordination/concertation avec les autres projets d'appui au SSN

Il existe actuellement un seul autre projet apportant un appui direct à l'ensemble du SSN : le Projet de coopération statistique entre l'INSD et Statistique Suède (Projet INSD/SCB). Les activités de ce projet, financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, se dérouleront de novembre 2012 à décembre 2015, soit sensiblement sur la même période que le Par-Gs. Le Projet INSD/SCB est mis en œuvre avec deux experts permanents et 104 semaines de consultations d'experts de court terme.

Les objectifs spécifiques du Projet INSD/SCB sont les suivants :

- Dans le domaine du renforcement des capacités institutionnelles:
  - Améliorer la planification et la gestion à l'INSD,
  - Améliorer la qualité de la production et de la diffusion de l'information statistique,
  - Améliorer la qualité du traitement et de l'analyse des données,
  - Améliorer les capacités de communication et d'analyse en anglais ;
- Dans le domaine du renforcement des capacités informatiques :
  - Améliorer le partage, la diffusion et l'archivage de l'information et des données ;
- Dans le domaine du renforcement de la production des statistiques économiques :
  - Améliorer la qualité des plans de sondage des enquêtes auprès des entreprises,
  - Améliorer la disponibilité des statistiques fiables sur les entreprises,
  - Améliorer les outils de gouvernance économique ;
- Dans le domaine du renforcement de la production des statistiques sociales :
  - Améliorer l'organisation des enquêtes auprès des ménages pour le suivi des conditions de vie,
  - Promouvoir l'utilisation de statistiques du genre pour le suivi des politiques de développement,
  - Améliorer les indicateurs basés sur les projections démographiques de la population au niveau national, régional, provincial et communal ;
- Dans le domaine du renforcement de la production des statistiques environnementales :
  - Améliorer la visibilité dans le suivi de l'environnement au Burkina Faso ;
- Dans le domaine du renforcement des directions régionales :
  - Contribuer à diminuer progressivement la durée des enquêtes.

Les principaux domaines d'intervention communs aux deux projets sont les suivants :

- Appui à l'amélioration de la gestion des ressources humaines du SSN ;
- Appui à l'amélioration des publications de l'INSD ;
- Appui aux statistiques économiques de l'INSD ;
- Appui aux statistiques décentralisées de l'INSD ;
- Appui aux statistiques de l'environnement du MEDD ;
- Appui à l'informatique.

Ces domaines d'intervention communs sont plus nombreux que pour la première phase du Projet INSD/SCB et le projet ARC-SSN. Une bonne concertation, déjà entamée, sera donc nécessaire.

D'une manière générale, il convient de noter cependant les méthodes de travail assez différentes des deux projets. Le projet INSD/SCB privilégie le renforcement des capacités par des ateliers de formation et des voyages d'études alors que l'AT du Volet statistiques du Par-Gs se concentre prioritairement sur la formation-action avec l'appui des huit experts permanents. Les interférences seront donc moindres même s'il conviendra d'une bonne synergie entre les deux projets.

Les interventions du projet INSD/SCB sont évoquées dans les activités détaillées du programme de travail du projet au paragraphe 4.

**Pour l'amélioration de la gestion des ressources humaines** du SSN, le Par-Gs appuiera la mise en œuvre de la gestion centralisée du personnel du SSN et un nouveau plan de carrière tandis que le projet INSD/SCB appuiera la mise en œuvre du guide managérial.

**Pour l'amélioration des publications du SSN**, le projet INSD-SCB et l'AT du Volet statistiques du Par-Gs organiseront des formations en rédaction et en présentation de l'information statistique mais l'expertise permanente du Par-Gs appuiera systématiquement l'amélioration d'anciennes publications et la création de nouvelles publications, tant au niveau de l'INSD que de l'ensemble des structures du SSN.

**Pour l'appui aux statistiques sociales**, le projet INSD-SCB appuiera la mise en œuvre de l'enquête multisectorielle continue alors que le Par-Gs appuiera la réalisation d'une enquête sur l'emploi et le secteur informel. Le projet INSD-SCB appuiera également les statistiques du genre dans lequel le Par-Gs ne doit intervenir que pour la formation des utilisateurs.

**Pour l'appui aux statistiques économiques de l'INSD**, le projet INSD-SCB appuiera principalement les activités concernant le répertoire statistique des entreprises, secteur sur lequel n'intervient pas le Par-Gs.

**Pour l'appui aux statistiques décentralisées de l'INSD**, deux secteurs sont concernés par les deux projets : les appuis aux directions régionales et aux projections démographiques**.** L'appui aux directions régionales du projet INSD-SCB concerne spécifiquement leur plus grande participation dans la réalisation des enquêtes nationales tandis que le Par-Gs appuiera l'ensemble de leurs activités et plus spécialement l'appui au démarrage des activités de la DR du Centre. Les deux projets appuieront les travaux de réalisation des projections démographiques, notamment au niveau communal et une bonne concertation sera nécessaire.

**Pour l'appui aux statistiques de l'environnement du MEDD,** les activités du projet INSD-SCB seront plus spécialisées (base de données, statistiques sur les gaz à effet de serre et sur les impacts environnementaux des déchets, de l'agriculture et des mines, comptes de l'environnement) tandis que le Par-Gs appuiera l'ensemble du système d'information et les formations des producteurs et des utilisateurs.

**Pour l'appui à l'informatique,** d'une manière générale, l'appui du projet INSD-SCB concernera plus spécialement l'INSD alors que le Par-GS se concentrera plus sur les autres structures du SSN. Les deux projets travailleront cependant sur les bases de données de l'INSD et le Par-Gs poursuivra l'appui des précédents projets européens aux sites Web de l'INSD et du CNS.

**Au niveau institutionnel**, le chef de file du Projet INSD-SCB participera au comité de pilotage du Par-Gs en tant qu'observateur et le Chef de file de l'AT du Volet statistiques du Par-Gs participera au comité de pilotage du Projet INSD-SCB. Les deux projets ont ainsi pris part comme observateurs aux premières réunions de démarrage des projets. Ces participations croisées permettent une bonne circulation de l'information entre les projets. Pour les réunions de restitution d'études menées par chacun des deux projets, les chefs de file des différents projets sont invités à y participer. Des réunions mensuelles se tiendront aussi entre les chefs de file des deux projets pour évoquer les déroulements respectifs des différents projets et évoquer les difficultés rencontrées.

La coordination avec les autres projets intervenant de manière ponctuelle dans le SSN se dérouleront dans les mêmes conditions pour le meilleur profit des structures bénéficiaires.

L'ensemble des principaux projets d'appui au SSN travailleront ainsi en étroite synergie.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'activité A1.2 « Appui à la mise en place d'un cadre de coordination des partenaires techniques et financiers (PTF) » permettra une meilleure coordination de l'ensemble des PTF intervenant dans le domaine statistique.

## 7.2 SUIVI / ÉVALUATION

### 7.2.1 COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est l'organe chargé de déterminer les grandes orientations du projet et de superviser sa mise en œuvre. A ce titre, il est chargé notamment de :

- examiner le plan d'exécution du projet ;
- examiner et valider les programmes d'activités semestriels, le budget et le plan de passation des marchés du projet ;
- examiner les rapports d'activités et financiers périodiques ;
- approuver les états financiers du projet ;
- examiner les différents rapports d'évaluation du projet ;
- veiller à la mise en œuvre et au suivi des recommandations des missions de supervision et des différents audits ;
- faire des recommandations à l'attention du régisseur du devis programme, du chef de file de l'assistance technique et des différents partenaires intervenant dans le cadre du Volet statistiques du Par-Gs ;
- assurer les arbitrages nécessaires et décider des réorientations éventuelles du projet ;
- examiner tout dossier soumis à son appréciation.

Le Comité de pilotage est présidé par le Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances ou par son représentant. Les autres membres sont :

- le responsable chargé des finances publiques ou son représentant ;
- le DG-INSD ou son représentant ;
- le responsable de la structure chargée de la coordination du CNS ou son représentant ;
- le DG-COOP ou son représentant ;
- le Directeur général de l'économie et de la planification (DGEP) ou son représentant ;
- le Directeur des études et de la planification (DEP) ou son représentant ;
- un représentant de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) ;
- un représentant de la Cour des comptes ;
- l'équipe d'Assistance technique du Par-Gs ;
- un représentant de la Délégation de l'Union européenne ayant le statut d'observateur ;
- le chef de file des PTF suivant la politique sectorielle de l'économie et des finances (POSEF), ayant le statut d'observateur ;
- des représentants des partenaires au développement et des principaux projets d'appui au SSN ayant le statut d'observateurs.

Sur proposition du DG-INSD, pour l'examen des questions statistiques, le Comité de pilotage pourra être étendu :

- au Directeur général de l'information et des statistiques sanitaires (DGISS) ou son représentant ;
- au Directeur général de la promotion de l'économie rurale (DGPER) ou son représentant ;
- au Directeur général des prévisions et des statistiques et de l'économie de l'élevage (DGPSE) ou son représentant ;
- au Directeur général des ressources en eau (DGRE) ou son représentant ;
- au Directeur des études et de la planification du MENA ou son représentant ;
- ou à tout autre représentant d'une structure décentralisée de la statistique concernée par le Volet statistiques du Par-Gs.

Le Comité de pilotage se réunit aux différentes étapes clefs du processus de suivi/évaluation de l'exécution du devis programme (examen des rapports d'exécution, proposition d'aménagements) et de l'assistance technique (examen du rapport de démarrage, approbation des rapports semestriels et du rapport final).

Dans la mesure du possible, le Comité de pilotage examinera les deux volets (finances publiques et statistiques) du Par-Gs, mais si nécessaire, il peut être envisagé que le Comité se réunisse pour un seul des deux volets.

### 7.2.2 APPUI DE GOPA À LA GESTION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (BACKSTOPPING)

Les services de backstopping de GOPA se focaliseront particulièrement sur les aspects de suivi du programme. Cela concernera le suivi des activités de l'assistance technique en se basant sur les indicateurs d'impact du programme.

Les autres principaux services de backstopping de GOPA comprennent les aspects suivants, mais ne se limitent pas qu'à eux :

- le service des fournitures ;
- le service informatique ;
- les autres services techniques tels que l'imprimerie, l'agence de voyage, etc.

Le projet sera réalisé sous la responsabilité du département « IT for Development » de GOPA. GOPA mettra également à la disposition du projet un Coordinateur qui suivra le déroulement du projet pendant toute sa durée, un responsable du backstopping technique et une responsable administrative et financière.

Le coordinateur veillera à ce que le flux d'information et la coordination des actions entre le Directeur du projet, la responsable administrative et financière, l'appui technique au sein de GOPA et l'équipe d'AT du Projet soient effectifs et efficaces. Il réalisera des missions régulières de backstopping au Burkina.

### 7.2.3 OUTILS DE SUIVI ÉVALUATION INTERNE

Le mécanisme de suivi/évaluation est basé sur sept types d'outils, outre le rapport de démarrage :

- les tableaux de bord mensuels ;
- les rapports d'activités trimestriels ;
- les rapports semestriels ;
- les rapports annuels sur la gestion ;
- le rapport final ;
- les rapports des missions de court terme ;
- les notes de dossiers.

#### 7.2.3.1 Tableaux de bord mensuels

Le tableau de bord mensuel est avant tout destiné au suivi courant des activités du projet. Il est transmis au maitre d'œuvre, au maitre d'ouvrage et à la Délégation de l'Union européenne.

Il s'agit d'un rapport sur le degré de mise en œuvre des activités telles qu'elles seront finalement définies à l'issue du présent document de programmation. Il est avant tout destiné à identifier rapidement les éventuels points de blocage et à proposer rapidement les solutions possibles pour résoudre ou contourner ces problèmes.

Le tableau de bord mensuel est élaboré par le chef de file à partir des éléments fournis par les huit assistants techniques, il est présenté au plus tard le 5 du mois suivant son échéance.

Le plan du rapport est le suivant :

- Description générale du projet ;
- Principales activités menées au cours du mois précédent ;
- Bilan détaillé des travaux menés au cours du mois précédent ;
- Programmation des travaux à mener au cours du mois suivant ;
- Liste des publications et outils techniques élaborés avec l'appui du projet depuis le début du projet ;
- Suivi des missions court terme et de la consommation d'expertise.

#### 7.2.3.2 Rapports d'activités trimestriels

Le rapport d'activités trimestriel est avant tout destiné au suivi du projet par le Ministère de l'économie et des finances (MEF). Il est transmis à la Direction des études et de la planification du MEF.

Il s'agit d'un rapport portant essentiellement sur l'état d'exécution du projet, sur les difficultés rencontrés et sur le respect de la réglementation des projets du MEF.

Le rapport d'activités trimestriel est élaboré par le chef de file à partir des éléments fournis par les huit assistants techniques. Ces rapports sont transmis les 15 avril, 15 juillet, 15 octobre et 15 janvier.

Le plan du rapport, identique pour tous les projets du MEF, est le suivant :

- Introduction ;
- Etat d'exécution du projet (bilan physique, bilan financier) ;
- Appréciation de l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières ;
- Difficultés rencontrées et propositions de mesures correctives ;
- Respect de la réglementation.

#### 7.2.3.3 Rapports semestriels

Le rapport semestriel constitue l'outil de concertation autour duquel est effectué le suivi et surtout définies les réorientations possibles des activités, il est destiné à l'ensemble des membres du Comité de pilotage et des structures bénéficiaires. Il est examiné et validé lors des réunions semestrielles du Comité de pilotage.

Le rapport semestriel est déposé au plus tard 20 jours après la fin du semestre considéré.

Le plan du rapport est le suivant :

- Rappel des objectifs, des résultats attendus et des hypothèses du projet ;
- Bilan des activités du semestre précédent :
  - Bilan de l'exécution technique des activités par structure,
  - Bilan de l'exécution administrative et financière ;
- Programmation des activités du semestre suivant :
  - Programmation technique des activités par structure,
  - Programmation administrative et financière ;
- Annexes :
  - Tableau de bord des indicateurs de résultats ;
  - Liste des documents produits ou appuyés par le projet pendant le semestre précédent ;
  - Suivi et amendement du chronogramme d'exécution par structure ;
  - Suivi de l'exécution des activités programmées du semestre précédent et analyse des écarts ;
  - Eléments des termes de référence des missions de court terme du semestre suivant ;
  - Rapport d'avancement du semestre précédent et programme d'activités du semestre suivant du devis programme ;
  - Etat de l'exécution budgétaire et programmation du semestre suivant du devis programme.

Un CD Documentaire comprenant les publications appuyées par le projet, les outils techniques élaborés, les rapports des réunions techniques et des formations, les rapports des missions, accompagne le rapport semestriel.

#### 7.2.3.4 Rapports annuels sur la gestion

Le rapport annuel sur la gestion est avant tout destiné au suivi du projet par le Ministère de l'économie et des finances (MEF). Il est transmis à la Direction des études et de la planification du MEF.

Il s'agit d'un rapport portant essentiellement sur l'état d'exécution du projet, sur les difficultés rencontrées et sur le respect de la réglementation des projets du MEF.

Le rapport annuel sur la gestion est élaboré par le chef de file à partir des éléments fournis par les huit assistants techniques. Ce rapport est transmis au plus tard le 31 janvier de chaque année.

Le plan du rapport, identique pour tous les projets du MEF, est le suivant :

- Introduction ;
- Etat d'exécution du projet (bilan physique, bilan financier) ;
- Appréciation de l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières ;
- Difficultés rencontrées et propositions de mesures correctives ;
- Respect de la réglementation.

#### 7.2.3.5 Rapport final

Le rapport final est destiné à l'ensemble des membres du Comité de pilotage et des structures bénéficiaires.

Le plan du rapport est le suivant :

- Rappel des objectifs et des résultats attendus du projet ;
- Situation finale par rapport aux résultats attendus par objectif particulier ;
- Bilan de l'exécution administrative et financière ;
- Synthèse des travaux par structure bénéficiaire
  - Réalisations,
  - Résultats non obtenus ou partiellement obtenus ;
- Perspectives à court terme pour les structures bénéficiaires ;
- Annexes :
  - Tableau de bord des indicateurs du projet à la fin du projet,
  - Liste des documents produits ou appuyés au cours du projet,
  - Exécution technique du devis programme,
  - Etat de l'exécution budgétaire du devis programme.

Un CD Documentaire comprenant les publications appuyées par le projet, les outils techniques élaborés, les rapports des réunions techniques et des formations, les rapports des missions, accompagne le rapport semestriel.

La version provisoire du rapport final est transmise au plus tard un mois après la fin projet.

#### 7.2.3.6 Rapports des missions de court terme

Pour chaque mission d'assistance technique de court terme, le consultant doit rédiger les documents suivants :

- Un aide-mémoire ;
- Un rapport provisoire de la mission ;
- Un rapport final de la mission ;

L'aide mémoire résume les résultats de la mission. Il est présenté et discuté lors de la réunion de débriefing de la mission.

Le rapport provisoire de la mission est transmis 20 jours après la fin de la mission aux autorités nationales et à la DUE pour observations. Ces observations doivent être transmises au consultant dans un délai de 15 jours.

Le rapport final est transmis 15 jours après la réception des observations.

Le rapport final est accompagné d'un CD Rom contenant l'ensemble de la documentation reçue et utilisée pendant la mission.

#### 7.2.3.7 Notes de dossier

L'assistance technique produira toute note de dossier technique demandée par les structures bénéficiaires, le Maître d'œuvre ou le Maître d'ouvrage dans le cadre de son champ de compétences.

### 7.2.4 EVALUATION EXTERNE

Une évaluation externe du projet sera réalisée avant la fin du projet.

## Annexe 1 : Cadre logique

| | Logique d'intervention | Indicateurs | Sources et moyens de vérification | Hypothèses et risques |
|---|---|---|---|---|
| | **Objectif global** | | | |
| | Renforcer les capacités organisationnelles et techniques de l'ensemble du SSN pour permettre d'améliorer la production statistique du pays | Indicateurs de suivi du SDS | Rapports statistiques annuels<br>Rapport d'évaluation à mi-parcours du SDS | Stabilité politique<br>Volonté du gouvernement et des PTF de développer la statistique<br>Renforcement des ressources humaines et financières<br>Volonté politique de mise en œuvre du SDS |
| | **Objectif spécifique** | | | |
| | Mettre à la disposition des utilisateurs des données statistiques de qualité et suffisamment analysées, pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de dévelop-pement, notamment la SCADD et les OMD en aidant le SSN à mettre en œuvre le SDS. | Indicateurs de résultats de la SCADD disponibles<br>Indicateurs des OMD disponibles<br>Qualité des principaux indicateurs en progrès | Rapports du suivi de la SCADD<br>Rapport du suivi des OMD<br>Sites INSD et CNS<br>Enquête satisfaction<br>Rapports qualité<br>Rapports statistiques annuels | Volonté politique du gouvernement et des PTF de mettre en œuvre le suivi de la SCADD et des OMD<br>Financement des opérations statistiques disponible dans les délais<br>Effectif suffisant de cadres supérieurs statisticiens dans les structures du SSN |
| | **Résultats** | | | |
| | **Renforcement de la stratégie globale et de la coordination des structures** | | | |
| R.1 | Les ressources humaines, financières et matérielles de la statistique sont gérées au mieux, grâce en particulier à l'amélioration du cadre législatif, institutionnel et organisationnel. | Tenue des sessions du CNS<br>Programmes annuels statistiques disponibles<br>Rapport statistique annuel<br>Evaluation à mi-parcours du SDS<br>Texte instituant le cadre de coordination des PTF<br>Fonds de développement de la statistique fonctionnel<br>Gestion centralisée du personnel du SSN fonctionnelle<br>Plan de carrière disponible<br>Programme de formation continue | Rapports des sessions du CNS<br>Rapport d'évaluation à mi-parcours du SDS<br>Site Web CNS<br>Rapports statistiques annuels | Personnel du SSN disponible pour accompagner le processus.<br>Accord des autorités pour adopter de nouveaux textes<br>Accord des autorités pour améliorer les conditions de travail du personnel du SSN<br>Engagement du gouvernement et des PTF pour le développement de la statistique |

| | Logique d'intervention | Indicateurs | Sources et moyens de vérification | Hypothèses et risques |
|---|---|---|---|---|
| R.2 | Le dispositif statistique d'accompagnement du suivi de la SCADD et des OMD est fonctionnel, accessible à tous et centralisé. | Base de données des indicateurs à jour<br>Métadonnées des indicateurs disponibles | Site Web INSD | Implication de l'INSD dans le suivi de la SCADD<br>Disponibilité du personnel de l'INSD |
| R.3 | La qualité des données statistiques est régulièrement évaluée et des progrès sont observés. | Nombre de rapports qualité disponibles<br>Résultats de l'enquête annuelle de satisfaction des utilisateurs | Résumés des rapports qualité dans les rapports statistiques annuels<br>Site Web du CNS | Démarche qualité perçue positivement |
| | **Renforcement global des aspects méthodologiques communs** | | | |
| R.4 | De bonnes bases méthodologiques sont assurées : les infrastructures statistiques (répertoires, bases de sondage, concepts, nomenclatures, etc.) sont construites ou révisées, les sources administratives sont exploitées et les données et métadonnées sont bien archivées. | Manuel de concepts mis à jour<br>Méthodologies et métadonnées rédigées<br>Répertoires des sources administratives disponibles | Rapports qualité<br>Rapports statistiques annuels<br>Sites Web des structures et du CNS | Personnel disponible et motivé pour la rédaction de métadonnées et méthodologies<br>Existence de personnel qualifié pour la gestion de bases de données |
| R.5 | Les statistiques produites par le SSN sont mieux utilisées grâce aux progrès dans la diffusion et la communication de l'INSD et du SSN et grâce à une amélioration des capacités d'analyse. | Sites Web à jour, avec les dernières publications du SSN<br>Nombre de bases de données sur les sites<br>Nombre d'articles dans la presse<br>Fréquentation des sites/pages Web statistiques<br>Nombre de formations utilisateurs organisées | Sites Web de l'INSD, du CNS et des ministères<br>Documentation du CNS<br>Rapports statistiques annuels<br>Enquête de satisfaction des utilisateurs | Personnel disponible et motivé pour actualiser les sites Web<br>Sites Web des ministères accessibles<br>Personnel du SSN disponible et motivé pour suivre les formations |
| | **Renforcements sectoriels : 1- Statistiques démographiques et sociales** | | | |
| R.6 | Les statistiques d'état civil sont améliorées. | Annuaire de l'état civil disponible | Site Web CNS<br>Rapport qualité | Personnel de la Direction de la démographie de l'INSD disponible<br>Bonne collaboration entre l'INSD, la DGMEC/MATS et les services décentralisés du MATS |

| | Logique d'intervention | Indicateurs | Sources et moyens de vérification | Hypothèses et risques |
|---|---|---|---|---|
| R.7 | Les statistiques de l'emploi sont améliorées. | Nombre d'annuaires, tableaux de bord et études ad hoc publiés et diffusés<br>Résultats de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel disponibles | Sites Web de l'ONEF, du MJFPE et du CNS<br>Rapports qualité | Franche collaboration entre les structures ayant en charge les statistiques de l'emploi<br>Affectation d'un cadre supérieur statisticien dans chaque structure devant mettre en place un système d'information<br>INSD disponible pour réaliser l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel |
| R.8 | Les autres statistiques sociales (éducation, santé, justice, sécurité, action sociale, culture) sont publiées en routine et enregistrent des progrès en termes de quantité et qualité des données produites. | Systèmes d'informations définis pour la sécurité, la culture et l'urbanisme<br>Nombre de bases de données opérationnelles<br>Annuaires et tableaux de bord nationaux des secteurs suivants publiés: éducation, justice, sécurité, action sociale, culture, urbanisme<br>Annuaires et tableaux de bord régionaux de l'éducation et de la santé publiés<br>CD-Rom documentaires disponibles<br>Qualité des statistiques | Méthodologies d'élaboration des statistiques<br>Rapports qualité<br>Sites Web des ministères et du CNS<br>Rapports statistiques annuels | Personnel disponible et motivé pour la production de statistiques administratives<br>Affectation de cadres supérieurs statisticiens dans chaque structure<br>Existence d'une ligne budgétaire pour la production statistique |
| | **Renforcements sectoriels : 2- Statistiques économiques** | | | |
| R.9 | Les statistiques macroéconomiques conjoncturelles sont améliorées. | Indicateurs de conjoncture publiés<br>Publication « Note de conjoncture » disponible<br>Publication « IHPI » disponible<br>Publications « Commerce extérieur », « Tableau de bord de l'économie », Bulletin trimestriel de conjoncture » améliorées<br>Systèmes d'information pour l'indice des prix à la production, l'indice du chiffre d'affaires et pour le suivi des investissements définis<br>Base de données économiques disponible | Rapports activités INSD<br>Site Web INSD<br>Rapports qualité<br>Documents méthodologiques | Personnel disponible et motivé pour améliorer la production et la publication des statistiques économiques et financières<br>Disponibilité de moyens pour la collecte des données<br>Personnel du SSN est disponible et motivé pour suivre des formations en techniques de modélisation macroéconomique |

| | Logique d'intervention | Indicateurs | Sources et moyens de vérification | Hypothèses et risques |
|---|---|---|---|---|
| R.10 | Les statistiques relatives à l'agriculture et à l'élevage sont améliorées. | Annuaires et tableaux de bord publiés<br>Résultats du RGA et de l'EPA publiés<br>Données du SIM céréales et du SIM bétail publiées et diffusées<br>Résultats de l'ENC disponibles<br>Cadres du secteur formés | Rapports qualité<br>Sites Web du MASA, du MRAH, du SISA et du CNS<br>Rapports statistiques nationaux | Personnel de la DGPER, de la DGPSE et de la SONAGESS disponible et motivé pour la production de publications statistiques<br>Disponibilité de moyens budgétaires pour la production statistique |
| R.11 | Les autres statistiques économiques (finances publiques, mines, énergie, transports, infrastructures, tourisme, commerce, industrie, artisanat) sont publiées en routine et enregistrent des progrès en termes de quantité et qualité des données produites. | Systèmes d'information du MEF, du MME, du MIDT, du MHU et du MICA définis<br>Annuaires et tableaux de bord des secteurs suivants publiés : mines, énergie, transports, infrastructures, tourisme, commerce, industrie, artisanat, habitat et tourisme | Méthodologies<br>Sites Web du MEF, du MME, du MCT, du MIDT, du MICA, du MHU et du CNS<br>Rapports statistiques nationaux | Personnel disponible et motivé pour la production de statistiques administratives<br>Affectation de cadres supérieurs statisticiens dans chaque structure<br>Existence d'une ligne budgétaire pour la production statistique<br>Bonne coordination entre les structures productrices de données et la DEP dans les ministères concernés |
| | **Renforcements sectoriels : 3- Environnement et statistiques multi-domaines** | | | |
| R.12 | Les statistiques relatives à l'environnement (y compris eau et assainissement) sont améliorées. | Annuaires et tableaux de bord sur l'environnement et sur l'eau et l'assainissement publiés<br>Cadres de la DEES/MEDD, de la DGRE et de la DGAEUE formés | Sites Web des Ministères et du CNS<br>Rapports statistiques nationaux | Personnel disponible et motivé pour la production de statistiques administratives<br>Affectation de cadres supérieurs statisticiens dans chaque structure<br>Existence d'une ligne budgétaire pour la production statistique |
| R.13 | La dimension géographique des phénomènes est mieux prise en compte au sein du SSN. | Annuaires, tableaux de bord, publications infra annuelles publiés et diffusés<br>Nombre de cartes dans les tableaux de bord | Rapport d'activités de l'INS<br>Site Web de l'INSD<br>Tableaux de bord et autres publications analytiques des structures du SSN | Personnel des directions régionales de l'INSD disponible pour les activités statistiques de routine<br>Bonne collaboration entre les structures en charge de l'analyse spatiale des données |

| Activités à développer | | Moyens assistance technique permanente (hommes/jours) | Moyens assistance technique ponctuelle (hommes/jours) | Hypothèses |
|---|---|---|---|---|
| Résultat R1 : Les ressources humaines, financières et matérielles de la statistique sont gérées au mieux, grâce en particulier à l'amélioration du cadre législatif, institutionnel et organisationnel. | | | | |
| **A 1.1** | Appui au CNS pour le suivi du SDS | ExProgDif : 44 h/j | 10 h/j | Ressources humaines et financières disponibles pour le fonctionnement des organes du CNS.<br>Rapports et des programmes d'activités des structures du SSN disponibles. |
| **A 1.2** | Appuyer la mise en place d'un cadre de coordination des partenaires techniques et financiers (PTF) | ExPCE : 22 h/j | | |
| **A 1.3** | Suivi de l'institutionnalisation des opérations statistiques d'envergure | ExPCE : 11 h/j | | |
| **A 1.4** | Suivi de la mise en place d'un mécanisme pérenne de financement de la statistique | ExPCE : 22 h/j | | Engagement financier du Gouvernement et des PTF pour le développement de la statistique |
| **A 1.5** | Suivi de la mise en œuvre d'une gestion centralisée du personnel statisticien du SSN | ExPCE : 11 h/j | 10 h/j | Accord des autorités nationales pour améliorer les conditions de travail du personnel du SSN |
| **A 1.6** | Suivi de la mise en œuvre d'un plan de carrière pour le personnel statisticien du SSN | ExPCE : 11 h/j | | |
| **A 1.7** | Appui à la mise en œuvre du programme de formation continue du personnel du SSN et à son suivi | ExProgDif : 22 h/j | | |
| Résultat R2 : Le dispositif statistique d'accompagnement du suivi de la SCADD et des OMD est fonctionnel, accessible à tous et centralisé. | | | | |
| **A 2.1** | Appui à la mise en place du dispositif institutionnel de suivi statistique de la SCADD et des OMD au sein de l'INSD | ExProgDif : 275 h/j | | Implication totale de l'INSD dans le suivi de la SCADD et des OMD.<br>Bonne collaboration entre l'INSD et les structures impliquées dans la SCADD. |
| **A 2.2** | Appui à la centralisation et à la validation des données statistiques en provenance des structures à partir d'une base de données | ExProgDif : 44 h/j | | Personnel de l'INSD disponible pour les activités de suivi de la SCADD et des OMD. |
| **A 2.3** | Appui à l'élaboration des métadonnées des indicateurs | ExProgDif : 22 h/j | | |
| **A 2.4** | Appui à la diffusion des données à partir d'une publication et d'un site Web. | ExProgDif : 44 h/j | | |
| Résultat R3 : La qualité des données statistiques est régulièrement évaluée et des progrès sont observés. | | | | |
| **A 3.1** | Formation à la démarche qualité | ExProgDif : 11 h/j<br>ExStatSoc : 11 h/j | | Structures du SSN intéressées par la démarche qualité. |
| **A 3.2** | Suivi de la mise en œuvre de la démarché qualité dans les | ExStatSoc : 44 h/j | | |

| Activités à développer | | Moyens assistance technique permanente (hommes/jours) | Moyens assistance technique ponctuelle (hommes/jours) | Hypothèses |
|---|---|---|---|---|
| | domaines déjà couverts (éducation, Santé) | | | |
| **A 3.3** | Etendre l'application de la démarche qualité aux statistiques économiques de l'INSD | ExPStatEco : 44 h/j | | |
| **A 3.4** | Mise en œuvre de la démarche qualité dans les systèmes d'information sur l'agriculture et sur l'élevage | ExPStatAgri : 22 h/j | | |
| **A 3.5** | Mise en œuvre de la démarche qualité dans des systèmes d'information des ministères sectoriels ayant fonctionné pendant au moins 2 années (MJGS, MASSN, etc.) | ExStatSoc : 11 h/j<br>ExStatEcoF : 22 h/j | | |
| **A 3.6** | Appui à la réalisation d'une enquête de satisfaction des utilisateurs | ExProgDif : 22 h/j | | Personnel de l'INSD disponible pour la réalisation de l'enquête de satisfaction |
| Résultat R4 : De bonnes bases méthodologiques sont assurées : les infrastructures statistiques (répertoires, bases de sondage, concepts, nomenclatures, etc.) sont construites ou révisées, les sources administratives sont exploitées et les données et métadonnées sont bien archivées. | | | | |
| **A 4.1** | Appui à l'utilisation de concepts, définitions et méthodologies répondants aux normes nationales et internationales | ExProgDif : 11 h/j | | |
| **A 4.2** | Formation du personnel des services producteurs de données statistiques aux activités informatiques (base de données, site Web, élaboration de CD-Rom, etc.) | ExPInform : 44 h/j | | Personnel du SSN disponible et motivé pour les formations |
| **A 4.3** | Appui à l'archivage des données dans les différentes structures du SSN | ExPInform : 264 h/j | | Disponibilité d'un cadre qualifié dans chaque structure du SSN |
| **A 4.4** | Appui à l'amélioration de la base de sondage nationale pour les enquêtes auprès des ménages, grâce notamment à la révision de sa base géostatistique et des procédures de mise à jour | ExProgDif : 22 h/j | 10 h/j | |
| **A 4.5** | Appui à la rédaction systématique de métadonnées et d'une méthodologie pour chaque opération statistique de chaque structure du SSN | ExPStatEco : 66 h/j<br>ExPStatAgri : 22 h/j<br>ExProgDif : 22 h/j<br>ExStatSoc : 44 h/j<br>ExStatEcoF : 22 h/j | | Personnel du SSN disponible pour la rédaction de métadonnées et de méthodologies |
| Résultat R5 : Les statistiques produites par le SSN sont mieux utilisées grâce aux progrès dans la diffusion et la communication de l'INSD et du SSN et grâce à une amélioration des capacités d'analyse. | | | | |
| **A 5.1** | Appui à l'actualisation et à la mise en œuvre de la stratégie de diffusion de l'INSD | ExProgDif : 11 h/j | | Direction de l'informatique et de la diffusion de l'INSD suffisamment dotée en personnel motivé |
| **A 5.2** | Appui à l'actualisation et à la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'INSD | ExProgDif : 22 h/j | | |

| Activités à développer | | Moyens assistance technique permanente (hommes/jours) | Moyens assistance technique ponctuelle (hommes/jours) | Hypothèses |
|---|---|---|---|---|
| **A 5.3** | Appui à la création de bases de données pour les sites Web de l'INSD et des ministères | ExPStatAgri : 22 h/j<br>ExPInform : 88 h/j<br>ExProgDif : 22 h/j | | Sites Web des Ministères accessibles par le personnel en charge des statistiques |
| **A 5.4** | Appui à la création de pages statistiques pour les sites Web des ministères | ExPStatAgri : 22 h/j<br>ExPInform : 132 h/j<br>ExStatSoc : 44 h/j<br>ExStatEcoF : 22 h/j<br>ExStatDéc : 22 h/j | | |
| **A 5.5** | Appui à la mise à jour régulière des sites Web de l'INSD et du CNS | ExPStatEco : 33 h/j<br>ExPInform : 66 h/j<br>ExProgDif : 11 h/j | | Cadres disponibles et motivés pour actualiser les sites Web de l'INSD et du CNS |
| **A 5.6** | Formation des agents du SSN aux techniques d'élaboration des publications statistiques | ExPCE : 11 h/j<br>ExProgDif : 11 h/j | | Personnel du SSN disponible et motivé pour suivre des formations |
| **A 5.7** | Appui à l'amélioration de la charte graphique de l'INSD et à sa mise en œuvre | ExPCE : 11 h/j<br>ExProgDif : 11 h/j | | |
| **A 5.8** | Appui à la mise à jour des CD-Roms documentaires internes et externes | ExPStatAgri : 33 h/j<br>ExPInform : 33 h/j<br>ExProgDif : 22 h/j<br>ExStatSoc : 33 h/j<br>ExStatEcoF : 44 h/j<br>ExStatDéc : 44 h/j | | |
| **A 5.9** | Extension des formations des utilisateurs à des thèmes non abordés par le projet ARC-SSN : sécurité alimentaire, comptabilité nationale, statistiques des entreprises, statistiques d'emploi, statistiques des transports, statistiques sur l'eau et l'assainissement, statistiques sur l'environnement, statistiques du genre | ExPCE : 55 h/j<br>EXPStatEco : 11 h/j<br>ExPStatAgri : 11 h/j<br>ExPInform : 11 h/j<br>ExProgDif : 11 h/j<br>ExStatSoc : 11 h/j<br>ExStatEcoF : 22 h/j<br>ExStatDéc : 22 h/j | 80 h/j | Personnel du SSN disponible et motivé pour suivre des formations<br>Personnel du SSN est disponible pour assurer des formations |
| **A 5.10** | Appui à la mise en œuvre de nouvelles formations utilisateurs des modules existants (statistiques démographiques, statistiques des prix, statistiques sanitaires, statistiques scolaires, statistiques des collectivités territoriales, statistiques de la justice, collecte des statistiques, statistiques de la pauvreté, statistiques générales) | ExPCE : 11 h/j<br>ExPInform : 22 h/j<br>ExStatSoc : 22 h/j<br>ExStatDéc : 22 h/j | | Personnel du SSN disponible et motivé pour suivre des formations |
| **A 5.11** | Communication sur le Volet statistiques du Par-Gs | ExPCE : 11 h/j | | |

| | Activités à développer | Moyens assistance technique permanente (hommes/jours) | Moyens assistance technique ponctuelle (hommes/jours) | Hypothèses |
|---|---|---|---|---|
| | Résultat R6 : Les statistiques d'état civil sont améliorées. | | | |
| **A 6.1** | Evaluation du dispositif actuel de production des statistiques d'état civil | ExStatDéc : 22 h/j | 10 h/j | Personnel de la Direction de la démographie disponible et motivé pour cette opération sur l'état civil.<br>Bonne collaboration entre l'INSD, la DGMEC/MATS et les services décentralisés du MATS |
| **A 6.2** | Appui à la définition et à la mise en œuvre d'une opération pilote dans une ou deux collectivités territoriales du pays | ExStatDéc : 44 h/j | | |
| **A 6.3** | Appuyer la définition du système d'information | ExStatDéc : 22 h/j | 10 h/j | |
| | Résultat R7 : Les statistiques de l'emploi sont améliorées. | | | |
| **A 7.1** | Appui à l'élaboration d'annuaires, de tableaux de bord annuels et de CD-Roms documentaires annuels à l'ONEF et à la DEP/MFPTSS | ExStatSoc : 22 h/j | | Personnel des structures statistiques sectorielles disponible et motivé pour la production de statistiques administratives |
| **A 7.2** | Appui à la mise en cohérence et à l'analyse des données émanant de différentes sources relatives aux différents aspects de l'emploi | ExStatSoc : 11 h/j | | Bonne collaboration entre les structures ayant en charge les statistiques de l'emploi |
| **A 7.3** | Appui à la publication et la diffusion d'un annuaire statistique couvrant l'ensemble du champ de l'emploi | ExStatSoc : 11 h/j | | |
| **A 7.4** | Appui à la réalisation de l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel | ExStatSoc : 44 h/j | | INSD disponible pour réaliser l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel durant le programme |
| | Résultat R8 : Les autres statistiques sociales (éducation, santé, justice, sécurité, action sociale, culture) sont publiées en routine et enregistrent des progrès en termes de quantité et qualité des données produites. | | | |
| **A 8.1** | Appui à l'élaboration d'annuaires, de tableaux de bord annuels et de CD-Roms documentaires annuels dans toutes les structures concernées | ExStatSoc : 220 h/j | | Personnel des structures statistiques sectorielles disponible et motivé pour la production de statistiques administratives.<br>Un cadre supérieur statisticien, au minimum, affecté dans chaque structure devant mettre en place un système d'information.<br>Une ligne budgétaire dans chaque structure pour la production statistique.<br>Appui des autorités nationales à la diffusion des données dans tous les domaines. |
| **A 8.2** | Appui à l'élaboration de publications régionales au MENA et au MESS (annuaires, tableaux de bord) | ExStatSoc : 22 h/j | | |
| **A 8.3** | Appui à l'élaboration de publications régionales au Ministère de la santé (annuaires, tableaux de bord) | ExStatSoc : 22 h/j | | |
| **A 8.4** | Appui au renforcement du système d'information hospitalier | ExStatSoc : 22 h/j | | |
| **A 8.5** | Appui à la définition du système d'information sur la culture du MCT et à sa mise en œuvre | ExStatSoc : 22 h/j | | |
| **A 8.6** | Appui à la définition du système d'information sur la sécurité du MATS et à sa mise en œuvre | ExStatSoc : 22 h/j | 10 h/j | |

| Activités à développer | | Moyens assistance technique permanente (hommes/jours) | Moyens assistance technique ponctuelle (hommes/jours) | Hypothèses |
|---|---|---|---|---|
| Résultat R9 : Les statistiques macroéconomiques conjoncturelles sont améliorées. | | | | |
| **A 9.1** | Appui à l'amélioration des publications statistiques économiques existantes de l'INSD et à l'élaboration de nouvelles publications | ExPStatEco : 330 h/j | | Personnel de la Direction des statistiques et des synthèses économiques de l'INSD disponible et motivé pour améliorer la production et la publication des statistiques économiques.<br>Production statistique suffisante dans les ministères économiques. |
| **A 9.2** | Appui à la définition du système d'information pour l'indice des prix à la production et à sa mise en œuvre | ExPStatEco : 33 h/j | | |
| **A 9.3** | Appui à la définition du système d'information pour un indice de chiffres d'affaires et à sa mise en œuvre | ExPStatEco : 22 h/j | | |
| **A 9.4** | Appui à la définition du système d'information pour le suivi des investissements et à sa mise en œuvre | ExPStatEco : 33 h/j | 10 h/j | Informations sur les investissements accessibles auprès des opérateurs économiques. |
| **A 9.5** | Former les agents du SSN aux techniques de modélisation macro-économique | ExPStatEco : 22 h/j | 10 h/j | Personnel du SSN disponible et motivé pour suivre des formations en techniques de modélisation macroéconomique. |
| **A 9.6** | Appui à la centralisation des informations statistiques économiques et financières du SSN et à leur archivage | ExPStatEco : 66 h/j | | |
| Résultat R10 : Les statistiques relatives à l'agriculture et à l'élevage sont améliorées. | | | | |
| **A 10.1** | Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, de tableaux de bord, de bulletins périodiques et de CD-Roms documentaires dans toutes les structures concernées | ExPStatAgri : 176 h/j | | Personnel de la DGPER, de la DGPSE et de la SONAGESS disponible et motivé pour la production de publications statistiques.<br>Cadres supérieurs statisticiens affectés à la DGPER et à la DGPSE.<br>Moyens budgétaires disponibles à la DGPER, à la DGPSE et à la SONAGESS pour la production statistique. |
| **A 10.2** | Appui à la publication et à la diffusion des résultats du Recensement général de l'agriculture (RGA) | ExPStatAgri : 132 h/j | | |
| **A 10.3** | Appui à la publication des données de l'enquête permanente agricole | ExPStatAgri : 66 h/j | | |
| **A 10.4** | Appui à la publication des données du Système d'information sur les marchés (SIM) à céréales, y compris par le Web | ExPStatAgri : 22 h/j | | |
| **A 10.5** | Appui à la définition du système d'information des statistiques administratives du développement rural et à sa mise en œuvre | ExPStatAgri : 22 h/j | | |
| **A 10.6** | Appui à l'enquête nationale sur le cheptel et à l'actualisation des paramètres zootechniques | ExPStatAgri : 66 h/j | | Moyens humains, matériels et financiers disponibles dans les délais pour l'ENC. |
| **A 10.7** | Appui à la publication des données du Système d'information sur les marchés (SIM) à bétail y compris par le Web | ExPStatAgri : 22 h/j | | |

| Activités à développer | | Moyens assistance technique permanente (hommes/jours) | Moyens assistance technique ponctuelle (hommes/jours) | Hypothèses |
|---|---|---|---|---|
| **A 10.8** | Organisation des formations spécifiques, adaptées aux problématiques des statistiques de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire | ExPStatAgri : 22 h/j | | Personnel disponible et motivé pour suivre des formations. |
| Résultat R11 : Les autres statistiques économiques (mines, énergie, transports, infrastructures, tourisme, commerce, industrie, artisanat) sont publiées en routine et enregistrent des progrès en termes de quantité et qualité des données produites. | | | | |
| **A 11.1** | Appui à la définition du système d'information sur les finances publiques du MEF et à sa mise en œuvre | ExStatEcoF : 66 h/j | 10 h/j | Responsabilisation d'une structure du MEF pour centraliser, synthétiser et publier l'ensemble des informations sur les finances publiques. |
| **A 11.2** | Appui à la définition du système d'information du Ministère des mines et de l'énergie (MME) et à sa mise en œuvre | ExStatEcoF : 44 h/j | 10 h/j | Bonne coordination entre les structures productrices de données et la DEP pour les ministères concernés (MME, MIDT, MICA).<br>Appui des autorités nationales à la diffusion des données dans tous les domaines. |
| **A 11.3** | Appui à la définition du système d'information du Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports (MIDT) et à sa mise en œuvre | ExStatEcoF : 110 h/j | 10 h/j | |
| **A 11.4** | Appui à la définition du système d'information du MHU et à sa mise en œuvre. | ExStatEcoF : 22 h/j | | |
| **A 11.5** | Appui à la définition du système d'information du Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (MICA) et à sa mise en œuvre | ExStatEcoF : 44 h/j | 10 h/j | |
| **A 11.6** | Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, de tableaux de bord, de bulletins périodiques et de CD-Roms documentaires dans toutes les structures concernées | ExStatEcoF : 264 h/j | | |
| Résultat R12 : Les statistiques relatives à l'environnement (y compris eau et assainissement) sont améliorées. | | | | |
| **A 12.1** | Appui à la définition du système d'information sur l'environnement et à sa mise en œuvre | ExStatDéc : 66 h/j | 10 h/j | Personnels de la DEES/MEDD, de la DGRE/MEAHA et de la DGAEUE/MEAHA disponibles et motivés pour la production de statistiques administratives.<br>Un cadre supérieur statisticien, au minimum, affecté dans chaque structure.<br>Une ligne budgétaire dans chaque structure pour la production statistique |
| **A 12.2** | Appui à la mise en œuvre des systèmes d'information sur l'eau et l'assainissement | ExStatDéc : 22 h/j | 10 h/j | |
| **A 12.3** | Organisation de formations spécifiques adaptées aux statistiques de l'environnement | ExStatDéc : 22 h/j | 10 h/j | |
| **A 12.4** | Organisation de formations spécifiques adaptées aux statistiques de l'eau et de l'assainissement | ExStatDéc : 22 h/j | | |
| **A 12.5** | Appui à l'élaboration ou à l'amélioration d'annuaires, de tableaux de bord, de bulletins périodiques et de CD-Roms documentaires dans toutes les structures concernées | ExStatDéc : 66 h/j | | |

| | Activités à développer | Moyens assistance technique permanente (hommes/jours) | Moyens assistance technique ponctuelle (hommes/jours) | Hypothèses |
|---|---|---|---|---|
| Résultat R13 : La dimension géographique des phénomènes est mieux prise en compte au sein du SSN. | | | | |
| **A 13.1** | Appui à la déconcentration de l'INSD avec la création d'une nouvelle Direction régionale de l'INSD | ExStatDéc : 66 h/j | | |
| **A 13.2** | Appui à l'élaboration d'annuaires, de tableaux de bord et de publications infra-annuelles, à leur publication et diffusion | ExStatDéc : 132 h/j | | Personnel des trois DR/INSD disponible pour les activités statistiques de routine |
| **A 13.3** | Appui à la mise en œuvre d'une politique d'analyse spatiale des statistiques au sein du SSN | ExStatDéc : 22 h/j | | Volonté des autorités nationales pour adopter une politique d'analyse spatiale des données |
| **A 13.4** | Appui à la constitution de bases de donnés géo statistiques, en collaboration avec les structures spécialisées (IGB, INSD, DGPER, DGPSE, infrastructures et transports, DGRE, etc.) | ExStatDéc : 44 h/j | 10 h/j | Travail en synergie pour la création de bases de données géostatiques entre l'IGB, l'INSD, la DGPER, la DGPSE, la DEP/MIDT, la DGRE et les autres structures concernées. |

ExPCE : Expert principal chef de file
ExPStatEco : Expert principal en statistiques économiques
ExPInform : Expert principal en informatique
ExPStatAgri : Expert principal en statistiques agricoles
ExProgDif : Expert en programmation des activités, en diffusion et utilisation des données
ExStatSoc : Expert en statistiques sociales
ExStatEcoF : Expert en statistiques économiques et financières sectorielles
ExStatDéc : Expert en statistiques décentralisées

## Annexe 2 : Eléments des termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.1** | **Résultat attendu R1** | **Activité A1.1** | **Mission SSN1** |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : CNS, INSD** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif d'appuyer le CNS dans la planification des activités de préparation du troisième schéma directeur de la statistique.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner la méthode d'élaboration du SDS 2011-2015 ;
- examiner le déroulement du suivi du SDS 2011-2015 ;
- proposer des recommandations pour l'amélioration de l'élaboration et du suivi du SDS 2016-2020.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un bilan de la méthode d'élaboration du SDS 2011-2015 ;
- un bilan du suivi du SDS 2011-2015 ;
- des propositions d'améliorations de l'élaboration et du suivi du SDS 2016-2020 ;
- un plan d'actions avec un calendrier détaillé pour l'élaboration du SDS 2016-2020.

*Profil du consultant*

Le consultant international avoir une formation universitaire (Bac + 4 minimum) en statistique ou sciences économiques, avoir une expérience approfondie dans le suivi/évaluation des projets et programmes statistiques, et avoir une expérience dans l'élaboration des Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS).

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée estimée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 28 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| Annexe 2.2 | Résultat attendu R1 | Activité A1.5 | Mission SSN2 |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : INSD** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectifs de dresser un bilan de la mise en place de la gestion centralisée du personnel du Système statistique national (SSN) et de proposer un plan d'actions pour achever la mise en place.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner la situation de la gestion des ressources humaines fin 2012 ;
- examiner les activités menées dans le cadre de la gestion des ressources humaines du SSN depuis 2007 ;
- examiner et améliorer éventuellement les textes déjà élaborés ;
- proposer éventuellement de nouveaux projets de textes ;
- proposer les activités à mener l'amélioration de la gestion des ressources humaines du SSN.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un bilan de la situation de la gestion des ressources humaines fin 2012 ;
- un bilan des activités menées pour améliorer la gestion des ressources humaines et du financement du SSN depuis 2007 ;
- d'éventuelles propositions de nouveaux textes réglementaires ;
- un planning actualisé des activités à mener à court et moyen termes pour améliorer la gestion des ressources humaines du SSN.

*Profil du consultant*

Le consultant international sera un statisticien ou un économiste de niveau universitaire supérieur, il disposera d'une grande expérience dans le domaine des statistiques en Afrique et aura une connaissance approfondie des Systèmes statistiques nationaux et de la gestion des ressources humaines statisticiennes.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée estimée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 4 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.3** | **Résultat attendu R4** | **Activité A4.4** | **Mission INSD1** |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : INSD, DGPER/MASA** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif d'appuyer la mise en place d'une base de sondage nationale pour l'ensemble des enquêtes auprès des ménages.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner les plans de sondage des enquêtes nationales réalisées auprès des ménages depuis 2006 ;
- examiner les bases de sondage disponibles pour des enquêtes auprès des ménages ;
- proposer une méthode d'élaboration et de mise en place d'une base de sondage nationale.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un bilan critique des plans de sondages utilisés dans les enquêtes auprès des ménages depuis 2005 ;
- un descriptif des bases de sondages disponibles pour les enquêtes auprès des ménages ;
- une proposition de base de sondage nationale pour l'ensemble des enquêtes nationales auprès des ménages ;
- un plan d'actions pour la mise en place de la base de sondage nationale et pour la généralisation de son utilisation.

*Profil du consultant*

Le consultant de niveau universitaire supérieur en statistiques aura une expérience professionnelle de plus de 15 ans dont 5 ans au moins en matière de sondages.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée estimée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 20 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.4** | **Résultat attendu R5** | **Activité A5.9** | **Mission FU1** |
|---|---|---|---|
| **Personnes concernées : Utilisateurs de données statistiques (journalistes, techniciens professionnels de la statistique, décideurs nationaux, responsables de collectivités locales, partenaires techniques et financiers, responsables d'organisations non gouvernementales, responsables nationaux et régionaux du suivi de la SCADD, syndicalistes, etc.)** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif la formation des utilisateurs des statistiques dans le domaine de la sécurité alimentaire.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- concevoir des modules de formation adaptés aux différents publics-utilisateurs de statistiques ;
- animer la session de formation, tester le contenu et la méthode, et les améliorer le cas échéant ;
- former des formateurs nationaux qui pourront animer ultérieurement des formations sur ces thèmes.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- la formation d'utilisateurs de données statistiques ;
- un document de formation sur support papier et un CD-ROM ;
- la formation de formateurs pour la réplication de la formation ;
- un compte-rendu de la formation.

*Profil du consultant*

Le consultant de niveau universitaire supérieur en statistiques, agronomie, sciences économiques ou sciences politiques, aura une expérience professionnelle de plus de 15 ans, et une très bonne expérience des systèmes statistiques nationaux dans les pays ACP avec une expérience professionnelle en matière de statistiques de la sécurité alimentaire et des compétences reconnues en formation des adultes.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 14 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| Annexe 2.5 | Résultat attendu R5 | Activité A5.9 | Mission FU2 |
|---|---|---|---|
| **Personnes concernées : Utilisateurs de données statistiques (journalistes, techniciens professionnels de la statistique, décideurs nationaux, responsables de collectivités locales, partenaires techniques et financiers, responsables d'organisations non gouvernementales, responsables nationaux et régionaux du suivi de la SCADD, syndicalistes, etc.)** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif la formation des utilisateurs des données de comptabilité nationale.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- concevoir des modules de formation adaptés aux différents publics-utilisateurs de statistiques ;
- animer la session de formation, tester le contenu et la méthode, et les améliorer le cas échéant ;
- former des formateurs nationaux qui pourront animer ultérieurement des formations sur ces thèmes.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- la formation d'utilisateurs de données statistiques ;
- un document de formation sur support papier et un CD-ROM ;
- la formation de formateurs pour la réplication de la formation ;
- un compte-rendu de la formation.

*Profil du consultant*

Le consultant de niveau universitaire supérieur en statistiques, sciences économiques ou sciences politiques, aura une expérience professionnelle de plus de 15 ans, et une très bonne expérience des systèmes statistiques nationaux dans les pays ACP avec une expérience professionnelle en matière de comptabilité nationale et des compétences reconnues en formation des adultes.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 20 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.6** | **Résultat attendu R5** | **Activité A5.9** | **Mission FU3** |
|---|---|---|---|
| **Personnes concernées : Utilisateurs de données statistiques (journalistes, techniciens professionnels de la statistique, décideurs nationaux, responsables de collectivités locales, partenaires techniques et financiers, responsables d'organisations non gouvernementales, responsables nationaux et régionaux du suivi de la SCADD, syndicalistes, etc.)** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif la formation des utilisateurs des statistiques dans le domaine des statistiques d'entreprises.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- concevoir des modules de formation adaptés aux différents publics-utilisateurs de statistiques ;
- animer la session de formation, tester le contenu et la méthode, et les améliorer le cas échéant ;
- former des formateurs nationaux qui pourront animer ultérieurement des formations sur ces thèmes.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- la formation d'utilisateurs de données statistiques ;
- un document de formation sur support papier et un CD-ROM ;
- la formation de formateurs pour la réplication de la formation ;
- un compte-rendu de la formation.

*Profil du consultant*

Le consultant de niveau universitaire supérieur en statistiques, sciences économiques ou sciences politiques, aura une expérience professionnelle de plus de 15 ans, et une très bonne expérience des systèmes statistiques nationaux dans les pays ACP avec une expérience professionnelle en matière de statistiques d'entreprises et des compétences reconnues en formation des adultes.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 22 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.7** | **Résultat attendu R5** | **Activité A5.9** | **Mission FU4** |
|---|---|---|---|
| **Personnes concernées : Utilisateurs de données statistiques (journalistes, techniciens professionnels de la statistique, décideurs nationaux, responsables de collectivités locales, partenaires techniques et financiers, responsables d'organisations non gouvernementales, responsables nationaux et régionaux du suivi de la SCADD, syndicalistes, etc.)** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif la formation des utilisateurs des statistiques dans le domaine des statistiques sur l'emploi.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- concevoir des modules de formation adaptés aux différents publics-utilisateurs de statistiques ;
- animer la session de formation, tester le contenu et la méthode, et les améliorer le cas échéant ;
- former des formateurs nationaux qui pourront animer ultérieurement des formations sur ces thèmes.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- la formation d'utilisateurs de données statistiques ;
- un document de formation sur support papier et un CD-ROM ;
- la formation de formateurs pour la réplication de la formation ;
- un compte-rendu de la formation.

*Profil du consultant*

Le consultant de niveau universitaire supérieur en statistiques, sciences économiques ou sciences politiques, aura une expérience professionnelle de plus de 15 ans, et une très bonne expérience des systèmes statistiques nationaux dans les pays ACP avec une expérience professionnelle en matière de statistiques de l'emploi et des compétences reconnues en formation des adultes.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 24 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.8** | **Résultat attendu R5** | **Activité A5.9** | **Mission FU5** |
|---|---|---|---|
| **Personnes concernées : Utilisateurs de données statistiques (journalistes, techniciens professionnels de la statistique, décideurs nationaux, responsables de collectivités locales, partenaires techniques et financiers, responsables d'organisations non gouvernementales, responsables nationaux et régionaux du suivi de la SCADD, syndicalistes, etc.)** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif la formation des utilisateurs des statistiques dans le domaine des statistiques des transports.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- concevoir des modules de formation adaptés aux différents publics-utilisateurs de statistiques ;
- animer la session de formation, tester le contenu et la méthode, et les améliorer le cas échéant ;
- former des formateurs nationaux qui pourront animer ultérieurement des formations sur ces thèmes.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- la formation d'utilisateurs de données statistiques ;
- un document de formation sur support papier et un CD-ROM ;
- la formation de formateurs pour la réplication de la formation ;
- un compte-rendu de la formation.

*Profil du consultant*

Le consultant de niveau universitaire supérieur en statistiques, sciences économiques ou sciences politiques, aura une expérience professionnelle de plus de 15 ans, et une très bonne expérience des systèmes statistiques nationaux dans les pays ACP avec une expérience professionnelle en matière de statistiques des transports et des compétences reconnues en formation des adultes.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 26 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.9** | **Résultat attendu R5** | **Activité A5.9** | **Mission FU6** |
|---|---|---|---|
| **Personnes concernées : Utilisateurs de données statistiques (journalistes, techniciens professionnels de la statistique, décideurs nationaux, responsables de collectivités locales, partenaires techniques et financiers, responsables d'organisations non gouvernementales, responsables nationaux et régionaux du suivi de la SCADD, syndicalistes, etc.)** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif la formation des utilisateurs des statistiques dans le domaine des statistiques sur l'eau et l'assainissement.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- concevoir des modules de formation adaptés aux différents publics-utilisateurs de statistiques ;
- animer la session de formation, tester le contenu et la méthode, et les améliorer le cas échéant ;
- former des formateurs nationaux qui pourront animer ultérieurement des formations sur ces thèmes.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- la formation d'utilisateurs de données statistiques ;
- un document de formation sur support papier et un CD-ROM ;
- la formation de formateurs pour la réplication de la formation ;
- un compte-rendu de la formation.

*Profil du consultant*

Le consultant de niveau universitaire supérieur en statistiques, sciences économiques ou sciences politiques, aura une expérience professionnelle de plus de 15 ans, et une très bonne expérience des systèmes statistiques nationaux dans les pays ACP avec une expérience professionnelle en matière de statistiques sur l'eau et l'assainissement et des compétences reconnues en formation des adultes.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 16 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.10** | **Résultat attendu R5** | **Activité A5.9** | **Mission FU7** |
|---|---|---|---|
| **Personnes concernées : Utilisateurs de données statistiques (journalistes, techniciens professionnels de la statistique, décideurs nationaux, responsables de collectivités locales, partenaires techniques et financiers, responsables d'organisations non gouvernementales, responsables nationaux et régionaux du suivi de la SCADD, syndicalistes, etc.)** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif la formation des utilisateurs des statistiques dans le domaine des statistiques sur l'environnement.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- concevoir des modules de formation adaptés aux différents publics-utilisateurs de statistiques ;
- animer la session de formation, tester le contenu et la méthode, et les améliorer le cas échéant ;
- former des formateurs nationaux qui pourront animer ultérieurement des formations sur ces thèmes.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- la formation d'utilisateurs de données statistiques ;
- un document de formation sur support papier et un CD-ROM ;
- la formation de formateurs pour la réplication de la formation ;
- un compte-rendu de la formation.

*Profil du consultant*

Le consultant de niveau universitaire supérieur en statistiques, sciences économiques, sciences politiques, ou sciences de l'environnement, aura une expérience professionnelle de plus de 15 ans, et une très bonne expérience des systèmes statistiques nationaux dans les pays ACP avec une expérience professionnelle en matière de statistiques sur l'environnement et des compétences reconnues en formation des adultes.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 24 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.11** | **Résultat attendu R5** | **Activité A5.9** | **Mission FU8** |
|---|---|---|---|
| **Personnes concernées : Utilisateurs de données statistiques (journalistes, techniciens professionnels de la statistique, décideurs nationaux, responsables de collectivités locales, partenaires techniques et financiers, responsables d'organisations non gouvernementales, responsables nationaux et régionaux du suivi de la SCADD, syndicalistes, etc.)** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif la formation des utilisateurs des statistiques dans le domaine des statistiques sur le genre.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- concevoir des modules de formation adaptés aux différents publics-utilisateurs de statistiques ;
- animer la session de formation, tester le contenu et la méthode, et les améliorer le cas échéant ;
- former des formateurs nationaux qui pourront animer ultérieurement des formations sur ces thèmes.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- la formation d'utilisateurs de données statistiques ;
- un document de formation sur support papier et un CD-ROM ;
- la formation de formateurs pour la réplication de la formation ;
- un compte-rendu de la formation.

*Profil du consultant*

Le consultant de niveau universitaire supérieur en statistiques, sciences économiques ou sciences politiques, aura une expérience professionnelle de plus de 15 ans, et une très bonne expérience des systèmes statistiques nationaux dans les pays ACP avec une expérience professionnelle en matière de statistiques sur le genre et des compétences reconnues en formation des adultes.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 18 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.12** | **Résultat attendu R6** | **Activité A6.1** | **Mission EC1** |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : DD/INSD, DR/INSD, DGMEC/MATS** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif d'évaluer le dispositif actuel de production des statistiques d'état civil et de proposer une opération pilote.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner la chaine de production des statistiques d'état civil ;
- proposer une opération pilote pour une ou deux collectivités locales.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un bilan de la méthode actuelle de production des statistiques d'état civil ;
- un projet d'opération pilote pour la production des statistiques d'état civil d'une ou deux collectivités locales (méthodologie, organisation, budget, etc.).

*Profil du consultant*

Le consultant international sera un statisticien ou un démographe de niveau universitaire supérieur, il disposera d'une grande expérience dans le domaine des statistiques d'état civil en Afrique.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée estimée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 4 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| Annexe 2.13 | Résultat attendu R6 | Activité A6.3 | Mission EC2 |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : DD/INSD, DR/INSD, DGMEC/MATS** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif d'appuyer la définition du système d'information sur l'état civil.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- effectuer le bilan de l'opération pilote menée sur une ou deux collectivités territoriales ;
- proposer des recommandations pour l'amélioration du système d'information sur l'état civil existant.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un bilan de l'opération pilote menée sur une ou deux collectivités territoriales ;
- des propositions pour la méthode de collecte des données de l'état civil ;
- des propositions d'outils pour le traitement et l'archivage des données de l'état civil ;
- une proposition d'une maquette d'un annuaire des statistiques de l'état civil ;
- une proposition d'organisation du système d'information ;
- une proposition de programme de travail à court et moyen termes pour l'amélioration du système d'information sur l'état civil.

*Profil du consultant*

Le consultant international sera un statisticien ou un démographe de niveau universitaire supérieur, il disposera d'une grande expérience dans le domaine des statistiques d'état civil en Afrique.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée estimée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 20 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| Annexe 2.14 | Résultat attendu R8 | Activité A8.6 | Mission MATS1 |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : DEP/MATS et autres directions techniques du MATS** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectifs d'appuyer la définition du système d'information sur la sécurité du MATS et d'élaborer des maquettes de publications.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner le système d'information sur la sécurité du MATS ;
- proposer des recommandations pour l'amélioration de ce système d'information.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un diagnostic du système d'information actuel ;
- des propositions pour la méthode de collecte des données ;
- des propositions d'outils pour le traitement et l'archivage des données ;
- une proposition d'une maquette d'un annuaire sur la sécurité ;
- une proposition d'organisation du système d'information ;
- une proposition de programme de travail à court et moyen termes pour l'amélioration du système d'information.

*Profil du consultant*

Le consultant international sera un statisticien, spécialiste du domaine des statistiques de sécurité et ayant des compétences en matière de mise en place d'un système d'information.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 7 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.15** | **Résultat attendu R9** | **Activité A9.5** | **Mission SSN3** |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : INSD et autres structures en charge des statistiques économiques** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif de former des agents du SSN aux techniques de modélisation macro-économique.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- concevoir des modules de formation ;
- animer la formation.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- la formation des cadres concernés du SSN aux techniques de modélisation macro-économique : cadrage macro-économique, équilibre général, comptes trimestriels ;
- un document de formation sur support papier et un CD-ROM ;
- un compte-rendu de la formation.

*Profil du consultant*

Le consultant de niveau universitaire supérieur en statistiques ou sciences économiques aura une expérience professionnelle de plus de 15 ans dont 5 ans au moins en matière de techniques de modélisation macro-économique et des compétences reconnues en formation des adultes.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée estimée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 9 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.16** | **Résultat attendu R9** | **Activité A9.4** | **Mission INSD2** |
|---|---|---|---|
| **Structure concernée : DSSE/INSD** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif d'appuyer la définition du système d'information pour le suivi des investissements.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner le système d'information actuel du suivi des investissements au niveau de l'INSD, du Ministère de l'économie et des finances et d'autres ministères techniques ;
- proposer des recommandations pour l'amélioration de ce système d'information.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un diagnostic du système d'information actuel ;
- des propositions pour la méthode de collecte des données ;
- des propositions d'outils pour le traitement et l'archivage des données ;
- une proposition d'une maquette de publications ;
- une proposition d'organisation du système d'information entre les différentes structures concernées ;
- une proposition de programme de travail à court et moyen termes pour l'amélioration du système d'information.

*Profil du consultant*

Le consultant international sera un statisticien ou un économiste de niveau universitaire supérieur, il disposera d'une grande expérience dans le domaine des statistiques en Afrique et aura une connaissance approfondie des méthodes de suivi des investissements.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée estimée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 10 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.17** | **Résultat attendu R11** | **Activité A11.1** | **Mission MEF1** |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : DEP/MEF, DGI/MEF, DGD/MEF, DGTCP/MEF, DGCOOP/MEF, DGB/MEF, DGPE/MEF** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectifs d'appuyer la définition du système d'information du Ministère de l'économie et des finances et d'élaborer une maquette d'un annuaire.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner le système d'information actuel du MEF ;
- proposer des recommandations pour l'amélioration de ce système d'information.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un diagnostic du système d'information actuel ;
- des propositions pour la méthode de collecte des données ;
- des propositions d'outils pour le traitement et l'archivage des données ;
- une proposition d'une maquette d'un annuaire ;
- une proposition d'organisation du système d'information ;
- une proposition de programme de travail à court et moyen termes pour l'amélioration du système d'information.

*Profil du consultant*

Le consultant international sera un statisticien, spécialiste du domaine des finances publiques et ayant des compétences en matière de mise en place d'un système d'information.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 7 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.18** | **Résultat attendu R11** | **Activité A11.5** | **Mission MICA1** |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : DEP/MICA et autres directions techniques du MICA** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectifs d'appuyer la définition du système d'information du Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et d'élaborer des maquettes de publications.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner le système d'information actuel du MICA ;
- proposer des recommandations pour l'amélioration de ce système d'information.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un diagnostic du système d'information actuel ;
- des propositions pour la méthode de collecte des données ;
- des propositions d'outils pour le traitement et l'archivage des données ;
- une proposition de maquettes de publications ;
- une proposition d'organisation du système d'information ;
- une proposition de programme de travail à court et moyen termes pour l'amélioration du système d'information.

*Profil du consultant*

Le consultant international sera un statisticien, spécialiste des statistiques du commerce et de l'industrie, et ayant des compétences en matière de mise en place d'un système d'information.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 8 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.19** | **Résultat attendu R11** | **Activité A11.2** | **Mission MME1** |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : DEP/MME et autres directions techniques du MME** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectifs d'appuyer la définition du système d'information du Ministère des mines et de l'énergie et d'élaborer la maquette d'un annuaire.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner le système d'information actuel du MME ;
- proposer des recommandations pour l'amélioration de ce système d'information.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un diagnostic du système d'information actuel ;
- des propositions pour la méthode de collecte des données ;
- des propositions d'outils pour le traitement et l'archivage des données ;
- une proposition d'une maquette d'un annuaire ;
- une proposition d'organisation du système d'information ;
- une proposition de programme de travail à court et moyen termes pour l'amélioration du système d'information.

*Profil du consultant*

Le consultant international sera un statisticien, spécialiste du domaine des statistiques des mines et de l'énergie et ayant des compétences en matière de mise en place d'un système d'information.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 5 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.20** | **Résultat attendu R11** | **Activité A11.3** | **Mission MIDT1** |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : DEP/MIDT et autres directions techniques du MIDT** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectifs d'appuyer la définition du système d'information du Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports et d'élaborer des maquettes de publications.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner le système d'information du MIDT ;
- proposer des recommandations pour l'amélioration de ce système d'information.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un diagnostic du système d'information actuel ;
- des propositions pour la méthode de collecte des données ;
- des propositions d'outils pour le traitement et l'archivage des données ;
- une proposition de maquettes de publications ;
- une proposition d'organisation du système d'information ;
- une proposition de programme de travail à court et moyen termes pour l'amélioration du système d'information.

*Profil du consultant*

Le consultant international sera un statisticien, spécialiste du domaine des transports et ayant des compétences en matière de mise en place d'un système d'information.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 6 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.21** | **Résultat attendu R12** | **Activité A12.2** | **Mission MEAHA1** |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : DGRE/MEAHA, DGAEUE/MEAHA** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif d'appuyer l'amélioration des systèmes d'information sur l'eau et l'assainissement.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner les systèmes d'information actuels ;
- examiner les publications existantes dans le domaine de l'eau ;
- examiner les publications existantes dans le domaine de l'assainissement ;
- proposer des recommandations pour l'amélioration de ces systèmes d'information.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un diagnostic des systèmes d'information actuels ;
- des propositions de maquettes de publications ;
- une proposition d'organisation des systèmes d'information ;
- une proposition de programme de travail à court et moyen termes pour l'amélioration des systèmes d'information.

*Profil du consultant*

Le consultant international sera un statisticien, spécialiste du domaine de l'eau et de l'assainissement et ayant des compétences en matière d'élaboration de publications.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 4 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.22** | **Résultat attendu R12** | **Activité A12.1** | **Mission MEDD1** |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : DEES/MEDD** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif d'appuyer la définition du système d'information du Ministère de l'environnement et du développement durable et d'élaborer des maquettes de publications.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner le système d'information actuel du MEDD ;
- proposer des recommandations pour l'amélioration de ce système d'information.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un diagnostic du système d'information actuel ;
- des propositions de documents de collecte des données ;
- des propositions d'outils pour le traitement et l'archivage des données ;
- des propositions de maquettes de publications ;
- une proposition d'organisation du système d'information ;
- une proposition de programme de travail à court et moyen termes pour l'amélioration du système d'information.

*Profil du consultant*

Le consultant international sera un statisticien, spécialiste du domaine de l'environnement et ayant des compétences en matière de mise en place d'un système d'information.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 7 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.23** | **Résultat attendu R12** | **Activité A12.3** | **Mission MEDD2** |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : DEES/MEDD** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif d'assurer une formation aux statistiques de l'environnement.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- concevoir des modules de formation ;
- animer la de formation.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- la formation des cadres concernés du MEDD aux statistiques de l'environnement ;
- un document de formation sur support papier et un CD-ROM ;
- un compte-rendu de la formation.

*Profil du consultant*

Le consultant international sera un statisticien, spécialiste du domaine de l'environnement et ayant des compétences reconnues en formation des adultes.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 15 |

## Annexe 2 : Eléments des Termes de référence de l'assistance technique court terme

| **Annexe 2.24** | **Résultat attendu R13** | **Activité A13.4** | **Mission SSN4** |
|---|---|---|---|
| **Structures concernées : INSD** | | | |

*Objectif*

La mission a pour objectif d'appuyer la constitution de bases de données géostatistiques.

*Activités à réaliser*

La mission aura principalement pour tâches de :

- examiner l'existant en bases de données géostatistiques au sein du SSN ;
- former des cadres concernés à une initiation aux bases de données géostatistiques ;
- proposer des recommandations pour la mise en place de bases de données géostatistiques.

*Résultats attendus*

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- un bilan de l'existant en bases de sondages géostatistiques ;
- des cadres du SSN formés à l'élaboration de bases de données géostatistiques ;
- un plan d'actions détaillé pour l'élaboration de bases de données géostatistiques.

*Profil du consultant*

Le consultant de niveau universitaire supérieur en statistiques aura une expérience professionnelle de plus de 15 ans dont 3 ans au moins en matière de bases de données géostatistiques et des compétences reconnues en formation des adultes.

*Durée et calendrier prévisionnel*

| Durée estimée (jours de travail) | Calendrier prévisionnel |
|---|---|
| 10 jours | Mois 20 |

**Annexe 3 : Budget du premier devis-programme (novembre 2012-novembre 2013)**

| Codes | Activités et autres coûts | Ressources UE (FCFA) | | Contribution du gouvernement (FCFA) | Autres contributions (FCFA) | Ressources propres du projet (FCFA) | TOTAL (FCFA) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Engagement régie | Engagements spécifiques | | | | |
| **1.** | **Activités** | **387 479 000** | | | | | **387 479 000** |
| 1.1.1 | Appuyer le suivi régulier des réalisations du SDS | 5 622 000 | | | | | 5 622 000 |
| 1.1.2 | Appuyer le fonctionnement du Secrétariat du CNS | 46 307 000 | | | | | 46 307 000 |
| 1.1.6 | Appuyer la mise en œuvre gestion centralisée et plans de carrière | 4 596 000 | | | | | 4 596 000 |
| 1.1.7 | Appuyer la mise en œuvre du programme de formation continue | 4 596 000 | | | | | 4 596 000 |
| 1.1.8 | Former à l'élaboration d'un programme de formation | 2 884 000 | | | | | 2 884 000 |
| 1.2.1 | Appuyer les aspects techniques SCADD et OMD | 1 768 000 | | | | | 1 768 000 |
| 1.2.2 | Diffuser les métadonnées SCADD et OMD | 13 145 000 | | | | | 13 145 000 |
| 1.2.3 | Appuyer les aspects informatiques SCADD et OMD | 8 000 000 | | | | | 8 000 000 |
| 1.3.2 | Appuyer l'utilisation de normes nationales et internationales | 21 269 000 | | | | | 21 269 000 |
| 1.4.2 | Appuyer la construction de nomenclatures nationales | 5 192 000 | | | | | 5 192 000 |
| 1.4.3 | Appuyer l'archivage des données | 2 596 000 | | | | | 2 596 000 |
| 1.4.4 | Renforcement en commun des capacités des structures décentralisées | 14 840 000 | | | | | 14 840 000 |
| 1.4.5 | Appuyer la première diffusion des statistiques de sources administratives | 30 000 000 | | | | | 30 000 000 |
| 1.5.1 | Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de diffusion | 2 596 000 | | | | | 2 596 000 |
| 1.5.2 | Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de communication | 2 596 000 | | | | | 2 596 000 |
| 1.5.3 | Mettre à jour les sites Web du SSN (CNS. INSD. sectoriels) | 3 768 000 | | | | | 3 768 000 |
| 1.5.4 | Rendre visible le projet | 8 700 000 | | | | | 8 700 000 |
| 1.5.6 | Aider à la réalisation d'une enquête satisfaction des utilisateurs | 2 000 000 | | | | | 2 000 000 |
| 1.5.7 | Imprimer les résultats des enquêtes démographiques | 50 000 000 | | | | | 50 000 000 |

| Codes | Activités et autres coûts | Ressources UE (FCFA) | | Contribution du gouvernement (FCFA) | Autres contributions (FCFA) | Ressources propres du projet (FCFA) | TOTAL (FCFA) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Engagement régie | Engagements spécifiques | | | | |
| 1.5.9 | Former les utilisateurs (agriculture. élevage. commerce extérieur) | 34 170 000 | | | | | 34 170 000 |
| 1.6.1 | Appuyer la définition du système d'information Etat civil | 3 096 000 | | | | | 3 096 000 |
| 1.6.2 | Former des formateurs à l'enregistrement correct des faits d'état civil | 7 077 000 | | | | | 7 077 000 |
| 1.8.1 | Appuyer la définition du système d'information hospitalier. puis sa mise en place | 2 596 000 | | | | | 2 596 000 |
| 1.8.2 | Appuyer l'identification et la diffusion de méthodes d'actualisation et projection des indicateurs de la santé | 10 645 000 | | | | | 10 645 000 |
| 1.8.6 | Appuyer l'amélioration des statistiques sociales aidées dans ARC-SSN | 8 364 000 | | | | | 8 364 000 |
| 1.8.7 | Appuyer la définition de systèmes d'information spécifiques pour les autres statistiques sociales | 1 816 000 | | | | | 1 816 000 |
| 1.9.2 | Appuyer la définition du système d'information pour deux indicateurs conjoncturels | 1 816 000 | | | | | 1 816 000 |
| 1.9.3 | Appuyer la mise en œuvre du système d'information pour 2 indicateurs conjoncturels | 18 176 000 | | | | | 18 176 000 |
| 1.10.1 | Appuyer l'analyse. la publication et la diffusion des données du recensement général agricole | 45 000 000 | | | | | 45 000 000 |
| 1.10.2 | Former les statisticiens nouvellement affectés aux statistiques agricoles | 4 544 000 | | | | | 4 544 000 |
| 1.11.1 | Appuyer la définition de systèmes d'information spécifiques pour autres statistiques économiques | 3 536 000 | | | | | 3 536 000 |
| 1.12.1 | Faire un audit du système d'information des statistiques de l'eau et assainissement | 442 000 | | | | | 442 000 |
| 1.12.2 | Organiser des formations spécifiques adaptées aux statistiques de l'eau/assainissement. | 884 000 | | | | | 884 000 |
| 1.12.4 | Organiser des formations spécifiques adaptées aux autres statistiques de l'environnement | 1 768 000 | | | | | 1 768 000 |
| 1.12.5 | Appuyer la définition du système d'information des statistiques de l'environnement | 884 000 | | | | | 884 000 |
| 1.13.6 | Aider à l'harmonisation des publications régionales | 3 190 000 | | | | | 3 190 000 |

| Codes | Activités et autres coûts | Ressources UE (FCFA) | | Contribution du gouvernement (FCFA) | Autres contributions (FCFA) | Ressources propres du projet (FCFA) | TOTAL (FCFA) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Engagement régie | Engagements spécifiques | | | | |
| 1.13.7 | Appuyer l'élaboration d'annuaires et tableaux de bord régionaux | 9 000 000 | | | | | 9 000 000 |
| **2.** | **Investissements** | **199 930 000** | | | | | **199 930 000** |
| 2.1 | Equipements | 199 930 000 | | | | | 199 930 000 |
| 2.2 | Véhicules | - | | | | | - |
| 2.3 | Matériel | - | | | | | - |
| **3.** | **Fonctionnement** | **33 878 193** | | **2 940 000** | | | **36 818 193** |
| ***3.1*** | ***Frais personnel*** | ***24 698 193*** | | ***2 940 000*** | | | ***27 638 193*** |
| 3.2 | Loyers bureaux | - | | | | | - |
| 3.3 | Fonctionnement bureaux | 8 380 000 | | | | | 8 380 000 |
| 3.4 | Carburant et fonctionnement véhicule DP1 | 800 000 | p.m. | - | | | 800 000 |
| **4.** | **Frais bancaires et différences de change** | **180 000** | | | | | **180 000** |
| ***5.*** | ***Imprévus*** | ***62 146 719*** | | | | | ***62 146 719*** |
| **6.** | **Audit** | | **p.m.** | | | | |
| | ***TOTAL*** | ***683 613 912*** | | ***2 940 000*** | | | ***686 553 912*** |